

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBEY



Bulletin N° 16  
1997

BULLETIN DE LA  
SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBÉY

N° 16 – 1997

**SIEGE SOCIAL**  
**50, rue Charles de Gaulle**  
**68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent Bulletin n° 16 – 1997 a été tiré à 500 exemplaires.*

*Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er Juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art. L 122-5). Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.*

## SOMMAIRE

- |  |   |
|--|---|
| 3 - Editorial  | Yvette <b>BARADEL</b>                         |
| 4 - Assemblée Générale 1996  | Maurice <b>HERMANN</b>                        |
| 6 - Membres de la Société d'Histoire   |   |
| 8 - La Création du Canton de Lapoutroie<br>27 Brumaire an V - 17 novembre 1796                       | Yvette <b>BARADEL</b>                         |
| 13 - L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme<br>(deuxième partie)                  | P. <b>FLUCK</b>                               |
| 28 - Un vestige probable du « Neu Bau » - 1575-1580 à Pairis   | Pierre <b>BRUNEL</b>                          |
| 32 - Comment devient-on Cistercien à Pairis dans la seconde moitié<br>du XVIII <sup>e</sup> siècle ? | Claude <b>MULLER</b>                          |
| 39 - Se marier à Labaroche aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles                       | Philippe <b>JEHIN</b>                         |
| 48 - L'archéologie, outil de l'histoire .... de Pairis   | Jean-Jacques <b>WOLF</b>                      |
| 62 - A Fréland de 1876 à 1891  | Henri <b>PETITDEMANGE</b>                     |
| 69 - Contribution à l'histoire agricole du canton par quelques<br>statistiques de 1794 à 1938        | Francis <b>LICHTLE</b>                        |
| 73 - Historique du Musée-Mémorial du Linge   | Pierre <b>CRENNER</b>                         |
| 76 - Pierres oubliées sur la Crête du Cras   | Pierre <b>BEDEZ</b>                           |
| 79 - L'église des Basses Huttes (suite)<br>1925 : Bénédiction et baptême des cloches                 | Lucien <b>JECKER</b>                          |
| 82 - Le développement démographique et urbain de la<br>commune de Labaroche                          | Geneviève <b>RIVIERE</b>                      |
| 90 - Petite étude lexicale du patois welche  | Suzanne <b>ROMINGER-PRUD'HOMME</b>            |
| 98 - Le vocabulaire de la lumière dans le patois d'Orbey   | Pierre <b>COLIN</b>                           |
| 101 - Dictionnaire thématique : le ciel - Le temps-météo   | <b>Patoisants</b> de la Société<br>d'Histoire |
| 104 - Le patois du Bonhomme en 1887 (suite)  | Wulf <b>MULLER</b>                            |
| 107 - Un mot de patois oublié « Dondey »   | Jean <b>MATHIEU</b>                           |
| 109 - Une goguette de dans le temps<br>Enn gaugatte da lo ta   | Jean <b>MATHIEU</b>                           |
| 110 - Le chemin Labaroche-Orbey pour aller travailler à l'usine                                      | Gaby <b>BAUMANN</b>                           |
| 111 - Lo tchèmi dè Barawtch è Orbey po n'alè auwvre è lè fabrik                                      | Gaby <b>BAUMANN</b>                           |
| 112 - Un hiver d'autrefois dans les écarts   | Maurice <b>HERMANN</b>                        |
| 113 - In'evyè d'ènnsekwan ézèrpnd  | Maurice <b>HERMANN</b>                        |
| 114 - Les champignons de nos prés et de nos bois   | Guy <b>GUERIN</b>                             |
| 117 - Dernières nouvelles cantonales de .... 1897<br>Le « Journal de Colmar » communique :           | Lucien <b>JECKER</b>                          |
| 119 - Ephémérides du canton - 1996<br>A travers la presse locale                                     | Gérard <b>DUPONT</b>                          |

### Illustrations de couverture

Photo P. JEHIN - « Moulin à Orbey » aquarelle (235x295) - 1903 - Reinhard KUNZ  
Né à Schramberg (Wurtemberg) en 1836, Reinhard KUNZ se fixe en Alsace dès 1856 à Strasbourg  
puis à Colmar où il meurt en 1906. Graveur, peintre sur porcelaine, il se distingue surtout comme  
paysagiste. Plusieurs de ses oeuvres sont conservées au Musée Unterlinden de Colmar

Photo P. FLUCK : Le Bonhomme, fonderie F3, fouille 1996. Les fours 1 et 2.

## EDITORIAL

Voici le seizième bulletin de notre Société qui, comme les précédents, présente une vingtaine d'articles destinés à faire connaître l'histoire et les traditions du canton de Lapoutroie.

Certains articles sont d'actualité. En effet l'année 1996 est à l'honneur. On rappelle qu'elle est celle du bicentenaire de la création du canton de Lapoutroie. Mais cette année 1996 est aussi celles de l'ouverture de deux chantiers de fouilles au Bonhomme et à Pairis dont les spécialistes donnent le compte-rendu. Les autres articles historiques s'échelonnent du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

L'action de promotion du patois welche que la Société a entreprise n'est pas oubliée. Certains auteurs utilisent ce patois pour rappeler les traditions du pays d'autres étudient plus particulièrement la langue.

Les richesses naturelles de notre région sont évoquées dans une étude sur les champignons.

Enfin nous terminons, comme à l'accoutumée, par deux éphémérides, l'une couvrant les événements d'il y a cent ans, l'autre ceux de 1996.

Le Comité espère que les études qu'il a choisies intéresseront les fidèles adhérents de la Société. Il est ouvert à toutes les suggestions qui pourront élargir le champ de ses objectifs. Il accepte aussi tous les articles originaux qui enrichiraient le bulletin.

Pour le Comité  
La Présidente  
Yvette **BARADEL**

## ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MAI 1996 A LAPOUTROIE

Maurice HERMANN

Dans le cadre de la salle des ventes de Lapoutroie, notre présidente, Mme Yvette BARADEL a le plaisir de saluer une assistance nombreuse, en particulier M. Jean SCHUSTER, maire d'Orbey et conseiller général, M. Jean-Marie MASSON, adjoint au maire du Bonhomme, Mme Hélène PARMENTIER l'adjointe représentante de M. HAENEL, sénateur-maire de Lapoutroie, elle remercie ce dernier pour toutes les facilités trouvées auprès de ses services, mais aussi pour son soutien efficace auprès du Conseil Régional, lors de la publication de notre livre sur l'abbaye de Pairis.

A noter, la présence de fidèles tels que M. Pierre COLIN de la Société Philomatique Vosgienne, M. Wulf MULLER, dialectologue suisse et M. MILLION, vice-présidente de la Société d'Histoire du Val d'Argent.

Le secrétaire, M. Maurice HERMANN, après la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, enchaîne avec le rapport d'activités de l'année écoulée, consacrée essentiellement à la préparation de la parution du livre sur Pairis et à la très belle exposition des 18 et 19 novembre 1995 sur son abbaye, dont M. Lucien JECKER fut la cheville ouvrière.

Notre présidente dans son rapport moral rappelle la prochaine sortie de notre bulletin, oeuvre commune du comité et ciment de sa cohésion.

Elle fait remarquer que si le bulletin est un apport précieux à l'histoire du canton et que nos articles servent de base de recherche, ils n'en sont pas moins protégés par le code de la propriété intellectuelle.

Au programme de l'année figure la publication en collaboration avec l'Office du Tourisme d'une brochure intitulée « Sites et Monuments ».

Des projets plus lointains sont en cours, tout d'abord le Glossaire de patois ainsi qu'une brochure sur les contes et les légendes du canton.

Le bilan financier présenté par la trésorière, Melle Rose-Blanche DUPONT, est approuvé par les commissaires aux comptes, Mmes Paulette EBERLE et Denise SAULNIER, reconduites dans leur fonction pour le prochain exercice.

Puis c'est la présentation et l'élection de deux nouveaux membres au comité, M. Jean MATHIEU, conseiller agricole retraité de Lapoutroie et M. Charles SCHILLINGER, historien, de Fréland.

Avant de nous quitter pour d'autres obligations, M. Jean SCHUSTER nous assure si besoin, le soutien financier et l'aide technique du département.

Ensuite, nous écoutons avec intérêt, la conférence de Mme ROMINGER-PRUD'HOMME, intitulée « Notre patois, chef d'oeuvre en péril », suivie d'un skecht de la conférencière.

A l'issue de l'Assemblée Générale a lieu la remise de prix récompensant les meilleurs dessins du concours lancé par la Société d'Histoire sur le thème « Le patrimoine de notre canton », le concours organisé par M. Armand SIMON, était ouvert aux élèves de 11 à 16 ans du collège Georges Martelot.

## DETOURS EN PAYS WELCHE

*Une collaboration fructueuse entre la Société d'Histoire, l'Office du Tourisme cantonal et la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.*

Cette publication est sortie des presses en mars 1997 et rassemble **quarante-neuf notices**, souvent illustrées, sur les monuments et les sites de notre canton de Lapoutroie. Une somme précieuse de renseignements collectés et mis en forme par onze membres de notre société.

Quelques instruments permettent au lecteur de « naviguer » dans le livre. Pour se documenter simplement au fil des **notices**. Ou bien se constituer un petit itinéraire, grâce aux **cartes**. Un **index thématique** permet aussi de découvrir les grands types de monuments ou de sites.

Edité par l'Office du Tourisme et bénéficiant de l'aide de la Communauté de Communes, cet ouvrage est disponible au **PRIX MODIQUE DE 35 FRANCS**, aux Offices du Tourisme de la Vallée et dans des maisons de la presse.

Bonnes découvertes !

## MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

### Membres bienfaiteurs en 1996

- |  |  |
|--|--|
| 1 - DEL GRANDE Pierre - 68240 FRELAND      | 8 - NOGUES-ORY Monique - 47000 AGEN        |
| 2 - DUPONT Rose-Blanche - 68370 ORBEY      | 9 - PETITDEMANGE Cécile - 68650 LAPOUTROIE |
| 3 - FOESSEL Georges - 67000 STRASBOURG     | 10 - RIESS Eric - 68000 COLMAR             |
| 4 - GEORGES Albertine - 68000 COLMAR       | 11 - SCHEHIN Bernadette - 68370 ORBEY      |
| 5 - GERY-RIETTE Jacqueline - 87100 LIMOGES | 12 - UETTWILLER Claude - 41000 BLOIS       |
| 6 - GRIVEL Jean-Marie - 68240 FRELAND      | 13 - ULMER Marie-Louise - 68000 COLMAR     |
| 7 - KILLY Yvette - 68000 COLMAR            | 14 - WALTZER Gaby - 68370 ORBEY            |

### Membres actifs en 1996

- |   |   |
|---|---|
| 15 - ALBRECHT Aimé - 68110 ILLZACH            | 54 - DUPONT Alice - 68370 ORBEY               |
| 16 - ANCEL Bernard - FERNEY VOLTAIRE (Suisse) | 55 - DUPONT Gérard - 68370 ORBEY              |
| 17 - ANTOINE Jean - 64600 ANGET               | 56 - DUPORTAIL Guy - 67100 STRASBOURG         |
| 18 - AUBERT Jean - 54520 LAXOU                | 57 - EBERLE Paulette - 68370 ORBEY            |
| 19 - BALLAND Marie-Andrée - 54000 NANCY       | 58 - EICHLER Alfred - 67120 MOLSHEIM          |
| 20 - BANNWARTH Stéphanie - 68650 LAPOUTROIE   | 59 - EITEL Marcel - 68910 LABAROCHE           |
| 21 - BARADEL Yvette - 68240 FRELAND           | 60 - FRANCESCHI Virginie - 68650 LAPOUTROIE   |
| 22 - BATOT Marguerite - 68370 ORBEY           | 61 - FREBOURG Odile - 68910 LABAROCHE         |
| 23 - BAUMANN Gaby - 68370 ORBEY               | 62 - GANDER -Parris 68370 ORBEY               |
| 24 - BEDEZ Jean-Marie - 67000 STRASBOURG      | 63 - GAUDEL Gérard - 54700 PONT A MOUSSON     |
| 25 - BEDEZ Pierrot - 68370 ORBEY              | 64 - GEISSLER Robert - 68650 LAPOUTROIE       |
| 26 - BEDEZ Serge - 27420 CAHAIGNES            | 65 - GIRARDIN Philippe - 68650 LAPOUTROIE     |
| 27 - BERTHIER Marie-Christine - 68370 ORBEY   | 66 - GRUNENWALD Dominique - 68000 COLMAR      |
| 28 - BILHAUT Gilles - 68920 WETTOLSHEIM       | 67 - GRUNENWALD J.-Michel-67370 REITWILLER    |
| 29 - BINDLER François - 68370 ORBEY           | 68 - GSELL Fernand - 68370 ORBEY              |
| 30 - BIREBENT Christine - 68370 ORBEY         | 69 - GUERIN Guy - 68240 FRELAND               |
| 31 - BLAISE Léon - 68370 ORBEY                | 70 - GUIDAT François - 68370 ORBEY            |
| 32 - BLAISE Paul - 68370 ORBEY                | 71 - GUIDAT Jean-Paul - 68370 ORBEY           |
| 33 - BONIFACI André - 68650 LAPOUTROIE        | 72 - GUIDAT René - 68370 ORBEY                |
| 34 - BOPP Jean-Paul - 68370 ORBEY             | 73 - HELDERLE Daniel - 68370 ORBEY            |
| 35 - BRICHLER Benoit - 75019 PARIS            | 74 - HERMANN Joseph - 68370 ORBEY             |
| 36 - BRUNI Michel - 51470 SAINT MEMMIE        | 75 - HERMANN Maurice - 68370 ORBEY            |
| 37 - CABOCHE Roland - 68650 LAPOUTROIE        | 76 - HERQUE Raymond - 68370 ORBEY             |
| 38 - CENTRE DEP. HIST. FAMILLES -GUEBWILLER   | 77 - HUG Joséphine - 68370 ORBEY              |
| 39 - CHANEL Gilles - 95170 DEUIL-LE-BARRE     | 78 - JACKY-MARION Claude - 68650 LAPOUTROIE   |
| 40 - CHIODETTI Suzy - 68370 ORBEY             | 79 - JAEGLER Bernard 67220 TRIEMBACH AU VAL   |
| 41 - CLAUDEPIERRE Germaine - 68370 ORBEY      | 80 - JEANDON Maria - 68650 HACHIMETTE         |
| 42 - CLAUDEPIERRE Jean - 68370 ORBEY          | 81 - JECKER Lucien - 68370 ORBEY              |
| 43 - COLIN Pierre - 88100 COINCHES            | 82 - JEHIN Philippe - 68000 COLMAR            |
| 44 - COLLIN Marie-Antoinette - 68000 COLMAR   | 83 - JEHIN Guy - 68920 WINTZENHEIM            |
| 45 - COOPE Bernard - 68370 ORBEY              | 84 - JEHIN Marie Alix - 68000 COLMAR          |
| 46 - DANIEL François - 68370 ORBEY            | 85 - JOANNES Jean - 84490 ST SATURNIN LES APT |
| 47 - DEFRASNE Gaby - 68650 LAPOUTROIE         | 86 - JUILLARD Marie-Claire - 90100 JONCHEREY  |
| 48 - DEMANGEAT Jacques - 68370 ORBEY          | 87 - JULLIARD Maria - 68650 LAPOUTROIE        |
| 49 - DIDIERJEAN Claude - 68240 FRELAND        | 88 - KEHEYOFF Rolande - 67000 STRASBOURG      |
| 50 - DIDIERJEAN Jeannine - 68370 ORBEY        | 89 - KLINKLIN Gérard - 68910 LABAROCHE        |
| 51 - DIDIERJEAN René - 68000 COLMAR           | 90 - LAMOUCHE Thérèse - 68370 ORBEY           |
| 52 - DIEUDONNE Paul - 68000 COLMAR            | 91 - LAMPIETTI Mauricette - 68910 LABAROCHE   |
| 53 - DODIN Gilbert - 68650 LAPOUTROIE         | 92 - LAURENT Thierry - 91230 MONTGERON        |

- |  |   |
|--|---|
| 93 - LELLIG Micheline - 75017 PARIS              | 123 - PRUD'HOMME André - 68370 ORBEY          |
| 94 - MAIRE Claude - 68650 LAPOUTROIE             | 124 - PRUD'HOMME Denise - 68370 ORBEY         |
| 95 - MAIRE Raymond - 68370 ORBEY                 | 125 - PRUD'HOMME René - 68370 ORBEY           |
| 96 - MARCHAND Louis - 78230 LE PECQ              | 126 - REECHT Ricca - 68910 LABAROCHE          |
| 97 - MASSON Roger - 68370 ORBEY                  | 127 - RETTIG Denise - 68240 FRELAND           |
| 98 - MATHIEU Jean - 68650 LAPOUTROIE             | 128 - RIETTE Joséphine - 68000 COLMAR         |
| 99 - MERCKY Roger - 67100 STRASBOURG             | 129 - ROMINGER Suzanne - 68000 COLMAR         |
| 100 - MEYER Dominique - 68770 AMMERSCHWIHR       | 130 - SAULNIER Denise - 68650 LAPOUTROIE      |
| 101 - MICLO Jean Pol - 54220 MALZEVILLE          | 131 - SAUR Pierre - 68000 COLMAR              |
| 102 - MILLION Gérard - 68370 ORBEY               | 132 - SCHAETZEL Jean - 68240 KAYSERSBERG      |
| 103 - MILLION Roland - 68360 STE MARIE AUX MINES | 133 - SCULO J. Michel - 91170 VITRY-CHATILLON |
| 104 - MINOUX Jean - 68650 HACHIMETTE             | 134 - SIMON Armand - 68370 ORBEY              |
| 105 - MULLER Irène - 68650 LAPOUTROIE            | 135 - SIMON Georges - 67330 DOSSENHEIM        |
| 106 - MUNIER Lucie - 68240 FRELAND               | 136 - SIMON Jean-Marie - 68910 LABAROCHE      |
| 107 - MUNIER Maria - 68370 ORBEY                 | 137 - SIMON Paul - 68370 ORBEY                |
| 108 - OLRYS Simone - 68370 ORBEY                 | 138 - SIRAC Suzanne - 68370 ORBEY             |
| 109 - ORY Marcel                                 | 139 - STADELMANN Bernard - 68650 LAPOUTROIE   |
| 110 - PARFAIT François - 75116 PARIS             | 140 - STELLY Michel - 91120 PALAISEAU         |
| 111 - PARMENTIER Clotilde - 68910 LABAROCHE      | 141 - TARIN Geneviève - 67100 MULHOUSE        |
| 112 - PARMENTIER Denis - 68910 LABAROCHE         | 142 - THIRIET Jacques - 68650 LAPOUTROIE      |
| 113 - PARMENTIER Gilbert - 68650 HACHIMETTE      | 143 - THOMANN Jean-Bertin - 68370 ORBEY       |
| 114 - PARMENTIER Michel - 68370 ORBEY            | 144 - TOSCANI Armand - 68650 LE BONHOMME      |
| 115 - PATRY Hervé - 68240 FRELAND                | 145 - VIE Annick - 09600 LAROQUE D'OLMES      |
| 116 - PERRIN André - 68400 RIEDISHEIM            | 146 - VOINSON Etienne - 68370 ORBEY           |
| 117 - PERRIN Gilbert - 68659 LAPOUTROIE          | 147 - VOINSON Maurice - 68370 ORBEY           |
| 118 - PETITDEMANGE Henri - 68240 FRELAND         | 148 - WALTER Odile - 68370 ORBEY              |
| 119 - PETITDEMANGE Marie - 68650 HACHIMETTE      | 149 - WALTZER Paul - 68370 ORBEY              |
| 120 - PIERRE Jean-Jacques - 68370 ORBEY          | 150 - WETTERER Marguerite - 68370 ORBEY       |
| 121 - PIROLA Jeanne - 68370 ORBEY                | 151 - WITT Pierre - 67000 STRASBOURG          |
| 122 - POMMOIS Lise - 67110 NIEDERBRONN           | 152 - ZANN Jean-Paul - 68370 ORBEY            |

## MEMBRES DU COMITE

### BUREAU

- |                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| Présidente         | Yvette BARADEL      |
| Vice-Président     | Armand SIMON        |
| Secrétaire         | Maurice HERMANN     |
| Secrétaire-Adjoint | Philippe JEHIN      |
| Trésorière         | Rose-Blanche DUPONT |
| Trésorier-Adjoint  | Pierre BEDEZ        |

### ASSESEURS

- Gaby BAUMANN  
Gérard DUPONT  
Virginie FRANCESCHI-HAXA  
Lucien JECKER  
Jean MATHIEU  
Gérard MILLION  
Irène MULLER  
Henri PETITDEMANGE  
Rica REECHT  
Bernadette SCHEHIN  
Charles SCHILLINGER  
Armand TOSCANI

# LA CREATION DU CANTON DE LAPOUTROIE

## 27 brumaire an V - 17 novembre 1796

Yvette BARADEL

En 1790 était créé le canton de Kaysersberg avec comme chef-lieu Kaysersberg et comportant, outre Kaysersberg, les cinq communes de l'ancien bailliage du Val d'Orbey, Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey.

La loi du 27 brumaire an V (17 novembre 1796) transférait le chef-lieu du canton à Lapoutroie et réunissait Kaysersberg au canton d'Ammerschwih.

Cette loi était l'aboutissement des démarches faites par les habitants du Val d'Orbey qui pendant six ans n'avaient eu de cesse d'arriver à ce résultat. Nous aimerions présenter leurs requêtes qui ont été conservées et les arguments invoqués qui montrent que ces habitants avaient une idée précise de leur région et de son unité (1)

L'Assemblée Nationale Constituante qui succédait aux Etats Généraux, commença ses travaux en juillet 1789. Elle était chargée de réformer le royaume et, en particulier, d'organiser une administration nouvelle. Elle créa de nouvelles circonscriptions à savoir : les départements, les districts, les cantons et les communes.

Alors que départements, districts et communes étaient gérées par des assemblées élues, le canton n'était qu'une unité électorale élémentaire. C'était au chef-lieu du canton que se réunissait une assemblée électorale dite "primaire" qui réunissait les "citoyens actifs", c'est à dire les citoyens qui, payant une contribution égale à trois journées de travail, avaient le droit de voter. D'après le député Jacques Thouret dont le projet servit de base aux discussions, "les cantons devaient être combinés de telle manière qu'ils comprissent en moyenne 680 citoyens actifs" qui formeraient l'assemblée primaire du canton. Une des fonctions de cette assemblée était d'élire un administrateur nouvellement créé, le juge de paix du canton.

Le procès-verbal de démarcation et de division en districts et cantons date du 30 décembre 1789 (2). Le canton de Kaysersberg comprenait avec Kaysersberg comme chef-lieu, les communes de Kientzheim, Sigolsheim et Bennwihr ainsi que les cinq communes de l'ancien bailliage du Val d'Orbey: Fréland, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme et Orbey. Les maires et officiers municipaux des communes du Val d'Orbey envoyèrent une requête au conseil général du département du Haut-Rhin pour se plaindre de cette situation (3)

D'après eux "les commissaires du Roi n'avaient pas eu le temps suffisant pour prendre les renseignements nécessaires" Confrontés à cette organisation, les habitants du Val d'Orbey formulaient alors trois objections.

Tout d'abord la population du Val d'Orbey était beaucoup plus nombreuse que celle des autres communes "Il serait souverainement injuste d'obliger les communes du Val d'Orbey qui réunissent passé 9 000 âmes de population à faire canton avec Kaysersberg, Kientzheim et Bennwihr qui n'en réunissent pas le tiers".

Ensuite le canton était trop étendu. "Une instruction de l'Assemblée nationale du 20 août...dit que les mesures les plus convenables à adopter généralement est que les cantons n'aient pas moins de 4 lieues carrées et ne s'étendent pas au-delà de 6. Or le Val d'Orbey contient depuis les dernières habitations vers les limites séparatives du ban de Kaysersberg jusqu'à celles vers les limites séparatives du Valtin près de 5 bonnes lieues et depuis les limites de Munster jusqu'à Aubure au-delà de 4 lieues et demi". En conséquence si le choix d'un juge de paix se portait sur un citoyen de Kaysersberg, de Kientzheim ou de Bennwihr

"les habitants du Val d'Orbey seraient obligés de faire 2, 3, 4, 5 et jusqu'à 6 lieues pour recourir à la justice....ce qui serait contraire aux principes et aux vues de bienfaisance de

l'Assemblée nationale dont le but, en créant le nouvel ordre judiciaire, a été de rapprocher la justice des justiciables".

Enfin le dernier grief qu'ils invoquaient était la différence de langue. "La différence de la langue milite contre cette réunion. Les habitants du Val d'Orbey parlent un français corrompu qui est une espèce de jargon inintelligible à tout autre qu'à un habitant né dans la contrée et la langue de Kaysersberg est l'allemande que les gens du Val d'Orbey ne comprennent pas".

Cette requête fut reconnue légitime par le district de Colmar dans sa séance du 8 novembre 1790. Le résultat fut de transférer Kientzheim, Sigolsheim et Bennwihr dans le canton d'Ammerschwih mais de maintenir Kaysersberg comme chef-lieu du canton incriminé.

Le canton était désormais divisé en trois sections qui contenaient chacune à peu près le même nombre de citoyens actifs (4) :

Assemblées primaires	Municipalités	Nombre d'âmes		Nombre de citoyens actifs	
		lieux	sections	lieux	sections
Kaysersberg	Kaysersberg	2 404		360	
	Fréland	1 349	3 753	279	639
Lapoutroie	La Poutroie	1 695		302	
	Le Bonhomme	888		190	
	La Baroche	1 426	4 009	216	708
Orbey	Orbey				
	Pairis	3 635	3 635	530	530

On décida aussi d'élire deux juges de paix, l'un pour Kaysersberg, l'autre pour le reste du canton.

C'était une solution de compromis dont se contentèrent, en apparence, les habitants du Val d'Orbey. Mais nous connaissons leur état d'esprit en lisant une requête qu'ils envoyèrent au directoire du département à l'automne 1795 : "Cette division a été reconnue si vicieuse que les communes du Val d'Orbey ont été dès l'origine séparées de la ville de Kaysersberg pour l'administration de la justice...mais elles sont restées jointes pour le surplus avec Kaysersberg. Et si dès lors les cinq communes exposantes n'ont pas insisté fortement au redressement de ce grief ainsi qu'elles en ont eu toujours le désir c'est que les administrateurs comme les législateurs sans cesse occupés des intérêts de la patrie ne pouvaient donner une attention bien sérieuse à des réclamations de ce genre. C'est que le tort qui en résultait aux exposants n'était point aussi sensible puisque chaque commune avait au moins sa municipalité particulière et qu'il était rare que l'on fût dans le cas du recours au chef-lieu. C'est qu'enfin cette division n'était que provisoire ainsi que tous les genres de gouvernement qui ont eu lieu depuis" (5).

On voit que les communes du Val d'Orbey avaient peu collaboré avec Kaysersberg considérant la situation comme provisoire et elles attendaient une occasion pour renouveler leur demande.

L'occasion se présenta quand le Directoire, nouvellement installé, créa les municipalités de canton. La Constitution de l'an III qui fut acceptée par référendum en septembre 1795 créait une nouvelle organisation municipale. Les communes de moins de 5 000 hab. avaient comme administrateurs, un agent municipal et un adjoint tous les deux élus. Ces agents municipaux se réunissaient au chef-lieu de canton pour former une municipalité cantonale à la tête de laquelle était élu un président.

Alors qu'entre 1790 et 1795 la gestion des communes était autonome et qu'il était rare que l'on se rende au chef-lieu comme le rappellent dans leur requête de 1795 les municipaux du Val d'Orbey, désormais l'administration des communes était centralisée au chef-lieu du canton et nécessitait le déplacement des agents municipaux.

Avant même l'élection de la municipalité de canton qui eut lieu en novembre 1795, les officiers municipaux encore en place dans les cinq communes du Val d'Orbey envoyèrent la

pétition dont nous venons de faire état. Ils justifiaient leur requête par la création d'une nouvelle administration: "Par la Constitution une seule administration municipale est invariablement fixée par canton. Son établissement au centre de l'arrondissement devient indispensable et on peut même dire que le nouvel ordre de choses serait extrêmement onéreux aux habitants des cinq communes mais encore qu'il serait même impossible à soutenir dans le canton".

Ils reprenaient les mêmes objections qu'en 1790 : les distances, les difficultés de déplacement l'hiver, la différence de langage et même de moeurs et d'opinion politique entre eux et les habitants de Kaysersberg.

En conséquence ils demandaient que le chef-lieu du canton soit établi à Lapoutroie, commune qui avait une position centrale et "que dans ce lieu soit placée l'administration municipale, de même que le bureau de la recette du droit d'enregistrement et papier timbré actuellement à Kientzheim"

Le directoire de district dans sa séance du 7 vendémiaire an IV (29/09/1795) accéda à la demande. Mais il fallait encore plusieurs démarches administratives pour arriver au résultat escompté.

La nouvelle municipalité du canton de Kaysersberg envoya à l'administration centrale du département un mémoire qui demandait, à nouveau, que "Lapoutroie soit déclaré chef-lieu de canton". Ce mémoire fut transmis au ministère de l'Intérieur. Par une lettre du 24 floréal an IV (13 mai 1796), le ministre demanda une nouvelle délibération de l'administration municipale du canton qui maintint sa demande. Mais intervint alors l'adjoint de la commune de Kaysersberg qui déclara que "le voeu général de sa commune" était "pour la séparation de la commune de Kaysersberg d'avec les communes du Val d'Orbey".

Le 7 messidor an IV (25 juin 1796) l'administration centrale du département du Haut-Rhin considéra qu'il y avait deux questions à résoudre: le transfert du chef-lieu du canton à Lapoutroie et le détachement de Kaysersberg de ce même canton. Elle estimait que seul le Corps législatif pouvait régler l'affaire, "considérant que s'il est à propos de former des communes du Val d'Orbey un canton seul et d'en fixer le chef-lieu à Lapoutroie, il n'importe pas moins de faire droit sur les justes observations de la commune de Kaysersberg qu'il convient de réunir à celles qui composent le canton d'Ammerschwih".

La loi qui transfère dans la commune de Lapoutroie le chef-lieu du canton de Kaysersberg date du 27 brumaire an V (17 novembre 1796). Quant à la commune de Kaysersberg, elle était transférée dans le canton d'Ammerschwih. Pour justifier ces transformations, les législateurs avaient pris en compte les distances et les difficultés de déplacements pendant la mauvaise saison.

La loi fut exécutée le 15 frimaire an V (5/12/1796). Les dossiers de l'administration municipale de Kaysersberg furent transportés dans la maison presbytérale de Lapoutroie devenue le lieu des séances de la municipalité (6).

Pour conclure, nous nous permettrons de poser deux questions ?

Tout d'abord : Quelles ont été les motivations des commissaires du Roi quand ils ont créé le canton de Kaysersberg ? Y-at-il eu seulement la recherche du nombre de citoyens actifs ? La lecture d'une carte de la région nous montre que le canton créé englobait le bassin de la Weiss depuis sa source au pied des Lacs Blanc et Noir et celle de ses affluents, la Béhine vers le col du Bonhomme et l'Ur sur les pentes du Brézouard, jusqu'à son confluent avec la Fecht en aval de Sigolsheim donc le canton reposait sur une réalité géographique. Mais les commissaires n'avaient pas tenu compte de l'existence de deux groupes de population d'économie et de langue différentes, l'un dans la montagne et de langue romane, l'autre sur les collines sous-vosgiennes et de langue germanique ou avaient sous-estimé ce qui les séparait.

L'autre question porte sur les raisons données pour la formation du canton de Lapoutroie par la loi du 27 brumaire : "Considérant que la commune de Kaysersberg se trouve de fait sur l'extrême limite dudit canton et éloignée de plus d'un myriamètre des communes et habitations de l'extrémité opposée, que dans cette contrée les communications

N. 278.

16. 278.

Loi  
 qui transfère dans la commune de Lapoutroie  
 le chef-lieu du canton de Kaysersberg.  
 Département du Haut Rhin  
 Du vingt sept Brumaire l'an V  
 de la République française une et indivisible

V

Le 7 messidor an IV  
 Le Conseil du Cuy, Cuy, sur le rapport  
 de la Commission spéciale, pour examiner la pétition  
 du canton de Kaysersberg, Département du Haut  
 Rhin, tendant à transférer le chef-lieu dudit  
 canton, de la commune de la Poutroie, à réunir  
 à celle de Kaysersberg au canton d'Ammerschwih  
 et transférer le chef-lieu de la commune de Kientzheim  
 considérant que la commune de Kaysersberg  
 se trouve de fait sur l'extrême limite dudit  
 canton et éloignée de plus d'un myriamètre des  
 communes et habitations de l'extrémité opposée,  
 que dans cette contrée les communications sont  
 très difficiles pendant la mauvaise saison à cause  
 de grandes neiges, qu'enfin la commune de la  
 Poutroie se trouve au centre dudit canton  
 considérant d'ailleurs que la commune de  
 Kaysersberg n'est qu'à un quart de myriamètre de  
 celle d'Ammerschwih, chef-lieu de ce canton, et que  
 les établissements publics et privés sont en pleine

Huy

deviennent très difficiles pendant la mauvaise saison à cause de grandes neiges, qu'enfin la commune de Lapoutroie se trouve au centre dudit canton". Que valent ces raisons fondées sur les distances et les difficultés de déplacement en hiver. Nous avons relevé les déplacements en 1709 des représentants des communes qui se rendaient à Ribeauvillé auprès du bailli d'alors ou à Kaysersberg ou à Colmar. On en compte quatre à cinq par mois (7).

C'est donc moins, à notre avis, une question de distance et de déplacement qui ont motivé la formation du canton de Lapoutroie mais plutôt le désir de ses habitants de se retrouver entre eux unis par leur genre de vie et leur langue qui avaient forgé une mentalité originale.

#### NOTES

- 1 - A.D.H.R. L 74 :Archives Départementales du Haut-Rhin L 74
- 2 - A.D.H.R. L 74, Procès-verbal de démarcation et de division en districts et cantons, 30/12/1789
- 3 - A.D.H.R. L 74, Requête des maires et officiers municipaux des communes du Val d'Orbey au conseil général du département du Haut-Rhin, ss date (septembre-octobre 1790?)
- 4 - Archives municipales de Kaysersberg 2D1, Extrait du tableau général de la vérification des cantons du département du Haut-Rhin, 23/11/1790
- 5 - A.D.H.R. L 74, Mémoire des conseils généraux de Lapoutroie, Orbey, Labaroche, Le Bonhomme (celui de Fréland n'a pas signé) aux administrateurs du directoire du département du Haut-Rhin, ss date (vendémiaire an IV ?)
- 6 - A.D.H.R. L 74, Lettre du commissaire du directoire exécutif près du canton de Lapoutroie aux administrateurs du département du Haut-Rhin, 17 frimaire an V (7/12/1796)
- 7 - Y. Baradel, Des communes du Val d'Orbey à travers leurs comptes, année 1709 ds Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n°9 (1990)

#### BIBLIOGRAPHIE

J. Godechot, Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire, PUF, Paris, 3<sup>e</sup>ed. 1985.

## L'archéologie du feu : les fonderies d'argent du Bonhomme (deuxième partie).

P. FLUCK<sup>1</sup>.

#### Rappel.

La première partie de cet article, parue dans le Bulletin N° 15 (FLUCK et FLORSCH, 1996), nous a présenté le champ et les objectifs de la recherche conduite depuis 1989 autour de la métallurgie de l'argent dans la partie centrale des Vosges. On y a exposé les méthodes de la prospection en vue de localiser les sites, ainsi que les raisons historiques et techniques, mais aussi les tribulations d'ordre politique, qui ont abouti au choix, parmi les 55 sites de la Renaissance, de la fonderie F3 du Bonhomme. La première partie de la fouille, conduite en 1995, est également décrite d'un point de vue technique dans cet article.

Rappelons que seule la plateforme inférieure d'un groupe d'au moins trois terrasses fait l'objet d'investigations dans le cadre de cette fouille. Il s'agit d'une terrasse allongée sur une distance de 24 mètres juste au nord d'un petit torrent qui dévale la ligne de plus grande pente du versant. Cette première partie couvrit la moitié nord, sur une longueur de 15 mètres. Il restait donc à fouiller, pour 1996, la moitié sud.

L'autorisation de fouille programmée était cependant assortie de prescriptions dont la justification mérite d'être exposée. Le rapport de fouille 1995 a été adressé au rapporteur de la *Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique* dans une version élaborée hâtivement, c'est-à-dire que les figures étaient reproduites par télécopie à partir des calques originaux. Il en résulta qu' "en raison de la mauvaise qualité des documents fournis", il a été recommandé au demandeur "de se rapprocher du service régional de l'archéologie d'Alsace pour les questions de suivi méthodologique". Autre prescription, l'opération devra concerner "la fouille exclusive du four n°2 et de ses abords".

C'est ainsi qu'il m'a été signifié de laisser la fouille inachevée.

#### Une fouille archéologique, comment ça fonctionne ?

Les compte-rendus d'opérations, notamment par le canal de la publication, ne font pratiquement jamais état de ce qu'est réellement une fouille. Une fouille est en effet trop souvent réduite à une opération impersonnelle, dont on décrit le résultat sous sa forme dépouillée. Pourtant, une fouille, outre qu'elle s'inscrit dans un contexte scientifique mais aussi se voit assujettie à un joug politique et administratif, est avant tout réalisée par des fouilleurs. Elle est par ailleurs dépendante de paramètres matériels extérieurs - à commencer par un budget souvent réduit à la portion congrue -, qui régissent une bonne part de son succès. Nous voudrions sensibiliser le lecteur au fait que la fouille est aussi un acte social. Qu'elle va refléter tant la richesse que les faiblesses d'un groupe d'individus. Que tout comme la recherche scientifique qui n'est pas aussi aseptisée que les théoriciens de l'épistémologie normative ne s'évertuent à nous le faire croire, la recherche

<sup>1</sup> Docteur-ès-sciences, professeur d'archéologie à l'Université de Haute-Alsace, Centre de Recherches sur les Sciences, les Arts et les Techniques de l'Université de Haute-Alsace, et UPR CNRS "Paléoméallurgie et Cultures", Institut Polytechnique de Sévenans.

archéologique est le fait d'hommes expérimentés ou qui le sont moins, capables de s'émouvoir, et qui vont réagir chacun à sa manière devant la défloration de pans du passé.

Une fouille est aussi une aventure qui s'écrit au jour le jour. Combien de fouilleurs restent perplexes devant les objets qu'ils mettent au jour (un amas de pierres, une stratigraphie, une couche de charbon...). L'explication n'est pas inscrite dessus. Chaque matin, un *briefing* rassemble toute l'équipe après le petit-déjeuner. C'est l'occasion d'exposer par le menu l'ensemble des faits – expliqués ou inexpliqués – découverts la veille. Lors de ce partage viennent se dessiner des embryons d'explication, des hypothèses de travail. Plus ou moins folles à priori, ces hypothèses entretiennent la passion de savoir. L'enquête continue le lendemain matin, puis le surlendemain, chaque jour apportant sa moisson d'indices, jusqu'au dénouement de ce travail de détective. Un exemple : durant dix jours, l'équipe s'évertua à vider un trou rempli de scories dont les dimensions ne cessèrent de croître jour après jour, jusqu'à en devenir démesurées. L'explication surgit un beau matin, en un éclair : c'est la fosse d'une roue hydraulique. La suite du décombrage en apporta la confirmation éclatante, avec la mise au jour du boisage.

Souvent, de telles séances sont couplées à des séminaires de formation des fouilleurs, indispensable dans ce domaine très technique qu'est l'archéologie des métaux.

Les acteurs permanents de cette aventure 1996 sont Laure Becherer, Julien Bouissac, Christian Burdet, Patrick Clerc, Anna-Maria Colecchia, Jérôme Coutaud, Bruno Floribert, Nicolas Florsch, Léa Fluck-Steinbach, Apolline Fluck, Olivier Forget, Manu Hauss, Anne-Sophie Hornecker, Peter Kast, Sébastien Klotz, Véronique Médard, Nathalie Mulet, Agnès Naudin, Nicolas Petitdemange (le "local" de l'équipe !), Corine Raddaz, Suzanne Sanchez, Simon Trientz, Stéphanie Vetter, Matthieu Wostyn et Pierre Zimmermann.

Je voudrais tout spécialement remercier Patrick et Anna-Maria, qui n'ont pas hésité à rester une semaine de plus pour permettre l'achèvement des levés.

Cette liste est incomplète: il convient d'y rajouter les participants du stage de formation à la prospection magnétique dirigé par Nicolas Florsch et ciblé sur le terrain du site F1 du Bonhomme, mais aussi nos fouilleurs d'un, deux ou trois jours qui nous ont apporté une aide substantielle; j'espère ne pas en oublier trop, en citant Francis Jacky (l'ancien propriétaire du site) et ses filles Dominique et Frédérique, Alexandra Becherer, Bernard Heyberger et ses fils, David et Lionel Florsch, la petite Caroline, mon fils François-Florimond, Julien Doutre, Jean-Luc Jacquot, Jean-Paul Huguel..., enfin nos visiteurs de marque : Christian Jeunesse, représentant le Directeur régional de l'Archéologie, Bernard Bohly, Jacques Grandemange et son équipe, Andrea Nisters du Musée Historique du Palatinat, Yvette Baradel, présidente de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, et des membres de son comité, Monsieur Bleu, maire du Bonhomme et la municipalité du Bonhomme, Madame Anthony, Secrétaire de Mairie, les cinquante membres et sympathisants de l'ASEPAM venus le 20 juillet célébrer son 15ème anniversaire...

Dominique Antoine et Alain Claude ont assuré avec maîtrise la topographie 3 d au théodolite du site de la fonderie F1. Quant à la survie quotidienne des fouilleurs, on la doit à Léa Fluck-Steinbach et Caroline Jaworski sans lesquelles ce camp n'aurait pu être ce qu'il fut.

**Remerciements** : Mairie du Bonhomme, Hôpital du Bonhomme, Denis et Dominique Petitdemange, M. Toscani, M. Miclo (propriétaire du terrain). La musique et les chants (notamment autour du feu, utile à réchauffer les soirs sibériens des étés du Bonhomme!) étaient de Nicolas, Cécile, Jérôme et les autres, les spectacles de jongleurs de Seb et Cécile, les confitures de Madame Grass; la cuisinière était prêtée par le grand-père d'Anne-Sophie; l'animation spéléo (Giftgrube-Saint-Jacques et "mines de zinc") a dû son succès à Bruno, Michou et Pascal Hestin.

## La fouille 96.

### La méthode.

Les méthodes de cette fouille ont été déjà exposées dans l'article 1996 à propos de la campagne

1995. Nous ne les répéterons pas, si ce n'est pour insister sur quatre points :

- **l'importance du quantitatif**. Tout ce qui a le statut de mobilier – par exemple les scories, ou encore les briques, entières, en morceaux, en menus fragments ou en miettes – a fait l'objet de pesées, que ces éléments aient été repérés en 3 d (à l'intérieur des fours, notamment), ou simplement regroupés par niveaux et par carrés. Ne pas le faire eût constitué non seulement une énorme perte d'informations, mais nous eût privé (pour les briques) de toute possibilité de modélisation des superstructures disparues. Cette quantification dans la méthode nous paraît fondamentale.

- **les lavages au tamis**. Chaque unité stratigraphique – et avec une finesse toute particulière, par tranches de 1 à quelques centimètres, celles qui voisinent le fond des fours – fait l'objet (après séparation d'une fraction témoin) d'un tamisage en rivière à maille de 2,5 mm, puis d'un tri manuel à la *pincette* des différents types de matériaux (scories, parois internes, litharge, métaux, pierres, charbon etc...), ensuite quantifiés par pesées. Ainsi, la composition *quantitative* de chaque couche peut-elle être figurée par un "camembert" des proportions de ses différents composants.

- **la représentation 3 d des surfaces de roche en place**. La fouille en progressant aboutit à dégager des surfaces sans cesse croissantes d'affleurement rocheux en place (un granite schistosé fortement diaclasé), que ce soit à l'avant des fours ou dans la fosse de la roue. Pour éviter trop de pertes d'informations en conservant un rapport qualité d'information sur temps d'investigation qui soit convenable, chaque surface ainsi mise au jour a fait l'objet d'un relevé altimétrique au moyen d'une grille de relevé horizontalisée; la cote de l'affleurement est mesurée à chaque noeud au moyen d'un ruban gradué lesté d'un fil à plomb (carroyage décimétrique, ou pour le fond des cuves de fours à maille de 5 centimètres). Il devient dès lors possible d'offrir une *cartographie en courbes de niveau* de ces surfaces.

- **le relevé à l'échelle 1**. Un certain nombre de relevés en plan, mais aussi systématiquement l'ensemble des relevés architecturaux en élévation, ont été conduits à l'aide de feuilles de papier fleuriste appliquées directement sur les maçonneries, sur lesquelles chaque pierre, ainsi que chacune de ses arêtes, ont été figurées au moyen d'un feutre fin indélébile. On y a porté également la nature de la roche (granite, granite schistosé, grès, blocs de quartz). Ces relevés grandeur nature ont été ensuite réduits à l'échelle de 1:10.

Pour ce qui concerne la fouille proprement dite, c'est-à-dire *l'action de décapier*, elle se pratique ordinairement à la truelle, et pour les fonds de fours – qui exigent une minutie extrême vu l'enjeu de cette "première" – ... au couteau.

Une innovation 1996 : la couche de base de chaque four a fait l'objet d'une *séparation de la fraction lourde* au moyen de la batée par un spécialiste de l'orpaillage (Jean Paul HUGUEL); et c'est là qu'on s'est aperçu de la quantité de micro-gouttelettes de plomb qui auraient échappé à l'observation par le simple tamisage - lavage.

Le *carroyage* a été étendu pour couvrir le restant de la plateforme, jusqu'au petit torrent. Pour des raisons de commodité, car il était suspendu trop haut, nous l'avons descendu de 50 cm par rapport au carroyage 1995. Sur les figurations, les cotes sont systématiquement recalculées dans le référentiel 1995.

**Les puzzles-scories**. Les scories sont des fragments cassés de coulées (plusieurs dépassent 5 kg). Presque toutes paraissent s'être étalées dans une sorte de creuset circulaire. La polarité de chaque coulée (distinguer les faces supérieure et inférieure) peut être déduite de l'observation sur la scorie du négatif des grains de sable du fond de creuset. Dans cette énorme quantité de matériel, on s'est évertué à tenter, après avoir rapproché les formes de bordure, ou d'égale épaisseur, ou d'affinité de configuration selon divers critères, d'en reconstituer les éléments de puzzle. Cette opération a pris énormément de temps pour un résultat presque nul (deux ou trois assemblages seulement). Néanmoins, il est possible par l'examen des courbures de définir le diamètre (de l'ordre de 50-60 cm) et le relief du creuset, placé à l'avant des fours.

### Les fours.

Plutôt que de décrire individuellement chacun des deux fours, nous opterons pour une présentation groupée qui facilitera ensuite l'approche comparative. Rappelons que la fouille 1995 avait décapé une grande partie du four 1 et nous laissait soupçonner la présence d'un four 2.

Les fours sont en pierres locales (granite, granite schistosé, plus rarement blocs de quartz laiteux) utilisées à l'état brut, non taillées, sans ciment. Quelques blocs de grès vosgien soigneusement taillé font exception pour le haut du four 1.

#### Forme extérieure (fig. 1).

Le four 1, on l'a vu, est une sorte de U ouvert vers l'Ouest, de 2,60 m dans le sens transversal, pour 1,80 m dans le sens longitudinal.

Les premiers temps de la fouille du four 2 et d'une fosse située sur sa droite furent un exercice extrêmement didactique. Après enlèvement de la terre végétale en effet est apparu, sur une surface de 5 x 3 mètres, un vaste champ de blocs dont les plus grands atteignaient 50 à 70 cm. Dans ce fatras, il était aventureux même à un oeil exercé de discerner quelques rudiments d'organisation. De fait, nous tenions tout de même la bordure nord du four 2 dégagée en 1995. C'est en reportant la maille de 2 m (longueur qui sépare le bord extérieur gauche du bord intérieur droit du four 1) à partir de cette bordure que l'on était conduit à deviner – plutôt que distinguer –, par des alignements de bords gauches de blocs un peu mieux structurés que ne l'aurait fait le hasard d'un enchevêtrement de pierres, ce qui se vérifiera comme la bordure interne droite du four 2. De là, en reportant une distance identique à celle qui sépare le bord interne droit du four 1 du bord interne gauche du four 2 (soit 1,65 mètre), on pouvait détecter un autre alignement non chaotique de bords droits de blocs: la fouille livrera là le rebord d'une fosse, que l'on aurait pu penser être la bordure interne d'un four 3...

Ainsi en sub-surface, rien – ou très peu – ne permettait de présager les surprises architecturales que la fouille allait livrer. Mais examinons à présent le produit fini de l'opération.

Le four 2 est comme le four 1 une sorte de U ouvert vers le devant, de même dimension (si la largeur externe n'est pas déterminable, pour une raison qu'on explicitera plus loin, la largeur interne est de 1,35 m comme pour le four 1). Mais sa construction apparaît un peu plus complexe, notamment la superstructure à l'arrière, qui est moins massive. Là, une sorte de merlon central paraît reposer sur un radier fait de pierres de taille moyenne à surfaces plus ou moins plates, qui se situe au même niveau que la margelle extérieure du four 1 et que le "passage" entre les fours 1 et 2. De plus, le parement arrière est en partie ruiné: des blocs assez gros (50 cm) sont tombés dans la cuve centrale au droit du créneau, mais dans la partie haute du remplissage, ce qui indique que cet effondrement partiel est bien tardif, en tous cas par rapport à celui de l'appareillage en briques du four 1, celles-ci bien que sporadiques se retrouvant jusque dans les parties les plus profondes de la cuve.

#### Architecture intérieure.

Dès qu'on examine leurs cuves, les deux fours offrent beaucoup moins de ressemblance. Le four 1 est caractérisé – on l'a vu en 1995 – par une banquette intérieure du côté gauche, qui a pour effet de restreindre à 1 m x 0,80 m la dimension interne de la cuve. Celle-ci d'ailleurs ne présente pas de limite franche du côté de l'ouverture, elle prolonge simplement la surface de la roche en place à l'avant du four, qui descend avec une pente tout juste plus forte à l'intérieur de la cuve. Le point extrême est à 1,50 m au-dessous du sommet conservé du parement arrière.

Le four 2 offre lui aussi sur sa gauche une banquette intérieure, en pente légère vers l'avant, et sur la droite une architecture complexe (fig. 2 et 3) faite de fragments de balconnets ou d'encoches dont l'effet cumulé est de restreindre énormément la largeur intérieure de la cuve dans sa partie profonde. De plus (c'est nouveau !), un parement construit limite celle-ci du côté de l'ouverture, son sommet prolongeant la surface de la banquette gauche. Ainsi, la cuve profonde est un rectangle parfait de 1,10 m x 0,60 m, sur une profondeur de 0,60 à 0,75 m par rapport à ces différentes margelles (et de 1,50 m par rapport aux points les plus hauts de la

superstructure).

#### De curieux conduits inclinés.

Mais la plus grande surprise est à venir. On se souvient de l'évocation (article 1996, page 24 en bas) de la découverte d'une anfractuosité dans le parement arrière du four 1. La continuation de la fouille a livré, pour chacun des deux fours, trois percements ménagés dans l'intérieur de la maçonnerie des trois murs principaux. Il s'agit pour les parements est et sud de conduits de 15 x 15 cm de section moyenne, inclinés à 70° vers l'intérieur des fours, et que nous avons dégagés de bas en haut jusqu'à la surface affleurante des maçonneries; pour les deux parements nord, le conduit, qui démarre pratiquement au niveau du fond, est d'abord horizontal pour passer sous la banquette intérieure gauche, ensuite seulement très fortement incliné.

Ces conduits peuvent "recevoir" diverses explications :

1°) accueillir des tuyères (tuyauteries en fer ?) pour le passage de l'air depuis la soufflerie jusqu'au fond des cuves (une masse effilée de rouille était encore présente dans le conduit nord du four 1)

2°) servir d'évents – ou carneaux – pour le tirage de l'air (une coulée de plomb de 235 g était présente dans la partie inférieure du conduit est du four 1; ce plomb a pu être déposé à partir d'une phase vapeur ?)

3°) servir à verser de l'eau dans les cuves, ou permettre à la vapeur produite de s'échapper; les fonds des cuves seraient dans cette hypothèse des puisards de refroidissement.

On notera que :

– les conduits ne débouchent pas tous au même niveau dans les cuves; les conduits nord qui passent sous les banquettes descendent plus profondément; viennent ensuite les conduits est, puis les conduits sud;

– les conduits débouchent systématiquement au-dessous du niveau moyen des banquettes;

– le conduit sud du four 2 apparaît sur la plus grande partie de sa hauteur (95 cm) comme une simple entaille latérale oblique dans le parement (fig. 2 et 3), mais peut-être son "toit" a-t-il été ôté (?);

– le débouché des conduits en surface se fait toujours dans l'épaisseur des maçonneries des deux fours, jamais derrière elles.

#### Le remplissage du four 1.

Nous avons décrit dans l'article 1996 au moins partiellement le remplissage du four 1. Celui-ci comporte en gros trois séquences majeures :

- dans la partie profonde une sédimentation véhiculée par l'eau, à dominante argilo-limoneuse

- dans la partie moyenne une sédimentation plus nettement stratifiée, les épisodes argilo-limoneux alternant avec des passées sableuses

- dans la partie haute un complexe effondré de sables rouille et de résidus de mortier bourré de briques entières ou en morceaux.

Les briques apparaissent également, quoique moins abondantes, dans les épisodes médian et inférieur. L'inférieur contient également des copeaux de bois flotté qui peuvent atteindre plusieurs décimètres.

L'ensemble des couches inclinent depuis les bords, avec un angle de 0 à 10 degrés, vers la partie la plus creuse du fond de la cuve. Les sédiments amenés par l'eau l'ont été depuis l'avant du four. Dans le décapage, un plot témoin a été laissé en place, dans l'angle sud-est de la cuve.

La partie la plus profonde, sur une vingtaine de cm au-dessus du fond de la cuve, offre une concentration exceptionnelle de fragments de parois internes en terre rubéfiée incrustée de massicot. Le fond lui-même et les parois qui l'entourent sont en grande partie tapissés, sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, d'une masse d'argile grise mouchetée de taches rubéfiées, mais avec beaucoup moins de massicot. Cette argile peut avoir flué en partie vers le bas à partir de sa position d'origine comme chemisage des parois inférieures de la cuve.

### Le remplissage du four 2.

Le remplissage du four 2 n'a aucun point commun avec celui du four 1. Notamment, aucune stratification n'y est apparue : la cuve est toute entière remplie d'un mélange de pierres et de terre dépourvu d'organisation. Quelques briques éparses y sont noyées. Les derniers centimètres, tout au fond, sont un mélange compact de terre et de charbon, qui renferme des petites scories et des fragments métalliques.

### **La fosse de la roue.**

Un mètre-soixante au-delà du rebord intérieur sud du four 2, nous avons rencontré un nouveau ressaut vertical. Ce mètre-soixante représente toute l'épaisseur de ce qu'on pourrait considérer comme le mur sud du four 2 ! Cette maçonnerie n'est pas différenciée: on ne peut pas y discerner de limites franches entre ce qu'on pourrait considérer comme des parements, et un blocage dans la partie axiale. Le ressaut vertical est cependant d'une toute autre dimension que les cuves des deux fours. La fouille a livré là, à notre grande surprise, la fosse de la roue hydraulique, disposée perpendiculairement à l'axe de la plateforme (fig. 3), c'est-à-dire dans le sens de plus grande pente de la montagne, ce qui est logique, l'eau étant conduite par le petit canal dont nous avons déjà signalé l'existence à quelques mètres au-dessus du niveau du plateau.

Nous n'en avons pas fouillé toute la longueur, par manque de moyens et en l'absence d'autorisation de fouiller l'ensemble du site: nous l'avons vidée sur une longueur de 4 mètres en surface et 2,75 mètres au niveau du fond. En même temps, il était nécessaire d'écoper régulièrement, l'eau envahissant en permanence la partie inférieure de cette fosse. Le déversoir côté aval et la partie amont de la fosse restent à fouiller.

Son architecture est composite :

- le rebord sud de la fosse est taillé dans la roche; celle-ci, un granite pourri, est à tel point diaclasée qu'il est difficile de reconstituer sa surface d'origine, l'action ancienne du gel et du dégel ayant dû contribuer à enlever les parties superficielles. Nous avons néanmoins établi une carte à courbes de niveau de la surface actuelle, qui plonge vers l'intérieur de la fosse avec un angle moyen de 50 degrés, pour plus bas se verticaliser sur les 30 derniers centimètres (la dénivellation étant de 1,40 m entre l'axe de la fosse et le rebord)

- le rebord nord, du côté des fours, se compose de trois parties (fig. 4)

- à gauche lorsqu'on regarde la paroi (c'est-à-dire du côté aval) un blocage de petits cailloutis dans lesquels sont noyés quelques gros blocs, qui n'est sans doute qu'un placage sur la roche en place

- au centre, c'est-à-dire dans le prolongement des deux fours, sur une longueur de 2 mètres, un parement presque cyclopéen, fait de blocs (de 10 à 60 cm) non taillés de granite, de granite schistosé et plus rarement de quartz laiteux (c'est-à-dire les mêmes matériaux que ceux de la construction des fours). Ces blocs se distribuent en une dizaine d'assises fort inégales. Les blocs de droite constituent une sorte de pseudo-chaînage légèrement disjoint du restant de la maçonnerie par un "trait de sabre". Ce parement, pas tout à fait vertical car il incline de 82 degrés vers la fosse, est conservé sur 1,65 m d'élévation; plus bas et jusqu'à la profondeur totale de 1,90 m, c'est la roche en place qui est entaillée.

Le plus étonnant est un petit tunnel presque horizontal, perpendiculaire à la fosse, de 20 x 20 cm de section, ménagé dans l'assise la plus inférieure de la maçonnerie directement sur la roche en place. On a pu le sonder sur 1 m environ; ce conduit se dirige droit vers le fond du four 2 (qu'il aurait pu atteindre au bout de 2,20 m, en montant de 20 cm) et directement sous l'aplomb de la tuyère sud de ce four. Cependant, le décapage minutieux au couteau du fond du four 2 n'a pas livré l'ombre d'une éventuelle amorce de conduit qui attesterait cette jonction. La fonction de ce tunnel doit être de drainer un lent écoulement d'eau.

- à droite (du côté amont) la paroi est à nouveau la roche en place, partiellement masquée de pierrailles. Cette portion est cependant boisée, les bois horizontaux venant buter contre les

assises de pierres de la partie centrale.

### Le boisage de la fosse de la roue.

Dans sa partie amont, la fosse s'est en effet révélée boisée; ces bois sont conservés sur la hauteur de 80 centimètres (fig. 4). La fonction de ce boisage est double: servir de coffrage à la fosse, ici creusée directement dans la roche dont on a relevé qu'elle était friable, et probablement aussi servir de support à l'axe de la roue.

De chaque côté, le coffrage se compose - comme pour le boisage des couloirs d'entrées de galeries de mines - de pieux horizontaux non équarris (diamètre 10 à 16 cm) retenus à l'arrière de poteaux verticaux, ronds également mais offrant un côté coupé. De-part-et-d'autre sont conservés 4 pieux et un poteau vertical. Les pieux ont été en partie sciés aux fins d'une datation par dendrochronologie.

L'espace entre les poteaux verticaux nous procure *la largeur maximale de la roue*: 50 cm, plus 5 cm de jeu de part-et-d'autre.

### Le mobilier de la fosse de la roue.

La fosse de la roue était remplie d'un mélange de pierres et de scories (scories biphasées majoritaires, accessoirement scories vitreuses à aspect d'obsidienne). Les pesées de cette fraction scories sont encore inachevées. Une estimation d'environ deux tonnes est proche de la réalité (à ce jour ont été pesées 1507,82 kg de scories biphasées et 6,53 kg de scories vitreuses). Cette énorme quantité de scories piégées dans cette fosse interpelle l'archéologue. Il est clair qu'une fosse de roue ne peut servir en même temps de dépotoir. Imaginer par ailleurs que les scories proviendraient du versant en amont de la plateforme, et se seraient rassemblées dans ce creux, n'est pas défendable car leur répartition serait dans ce cas plus uniforme de part-et-d'autre de la fosse. L'explication doit être dans un site de stockage, une sorte de silo séparé de la fosse par une cloison en bois, qui se sera effondrée (le tas résiduel aura pu être nivelé par un agriculteur...). Les scories n'étaient en effet pas considérées comme un matériau totalement dénué de valeur industrielle, car elles faisaient l'objet de recyclages dans le circuit des fontes, comme fondant.

Par ailleurs, la fosse a livré la panoplie des matériaux archéométallurgiques, notamment des parois de four et du charbon de bois.

Mais surtout, ce qui a frappé lors de la fouille de cette fosse, c'est l'énorme quantité de bois taillé, frais ou brûlé, en pièces déplacées par rapport à leur position d'origine, noyées dans la partie la plus profonde du remplissage, et dans un parfait état de conservation: éléments de poutrelles, barres, copeaux et planchettes, dont l'une ou l'autre paraissent correspondre aux augets de la roue... L'étude détaillée de ces bois fait partie des investigations post-fouille encore en cours.

### **L'architecture de la fonderie.**

Nous détenons désormais à peu près tous les éléments pour la description architecturale de la fonderie. Nous pouvons même nous offrir le luxe de présenter celle-ci dans l'ordre chronologique de sa construction.

1 - Une fois la terrasse aplanie, les constructeurs excavaient la roche en place en taillant deux auges perpendiculaires qui déterminent une sorte de T. La branche "verticale" du T, entaillée d'un mètre dans le granite schisteux et longue de 7 mètres dans le sens longitudinal de la plateforme, servira d'ancrage à la construction des fours; sa largeur correspond à la grande dimension du fond des cuves; son sol est incliné d'un angle de quatre degrés vers la jonction avec l'autre branche; la branche "horizontale", surcreusée d'environ 30 cm par rapport à l'autre, correspond à la fosse de la roue.

2 - Vient ensuite l'édification des maçonneries, en pierres locales (prises en partie... dans les tranchées) non taillées et sans mortier: un massif puissant de 1,60 à 2,20 m (selon le niveau) fera office de parement nord de la fosse de la roue et de parement intérieur du four 2; un autre

massif de 1,60 m à 2 m, légèrement échanuré à son sommet, séparera les cuves des deux fours. Des blocs de grès soigneusement taillés complèteront en partie l'appareillage du seul four 1 dans sa partie haute, sans doute pour servir d'ancrage à la cheminée en briques (liées par un mortier à la chaux).

3 - Nous pouvons tenter une reconstitution de l'organisation de la soufflerie, en nous aidant des dessins d'Agricola. Le modèle le plus simple consiste en un arbre à cames directement dans l'axe de la roue, long d'environ huit mètres (épaisseur de la roue comprise); celui-ci aurait actionné trois soufflets: un soufflet médian qui passerait entre les deux fours et serait relié aux deux tuyères sud du four 1 et nord du four 2, un second au Sud du four 2 (pour la tuyère sud), un troisième au Nord du four 1 (pour la tuyère nord). Les conduits est des deux fours sont des carneaux de tirage.

4 - De petits murets (solins de pierre supportant des cloisons en bois ?) cloisonnent l'espace restant, au Nord, de la plateforme : espace de stockage de litharge (matière première intermédiaire pour la fusion plombeuse), halle à charbon (à l'arrière), aire de grillage (?), espace de circulation.

5 - Le bâtiment lui-même devait être extrêmement rudimentaire et n'a guère laissé de traces construites. Sans doute se rapproche-t-on du modèle d'un toit de planches sur poteaux.

### Retour à la méthode: la validation de la prospection géophysique.

A l'issue de cette fouille, nous disposons de tous les éléments pour diagnostiquer la nature exacte des diverses anomalies géophysiques, et partant évaluer l'efficacité de cette méthode de prospection. Le détail de l'investigation magnétique a été exposé dans la première partie (Bulletin N° 15, p. 16-18). Les anomalies sont de trois ordres :

1 - des *objets* en fer enfouis - qui peuvent être ici des outils liés au travail de la fonderie - : les anomalies ( $x = 0, y = 7$ ) et ( $x = 8, y = 8$ ) sont de ce type (noter que l'origine des axes de coordonnées de la prospection géophysique correspondent à ( $x = 1, y = - 3,5$ ) du carroyage de la fouille);

2 - des *fours* : c'est le cas des anomalies ( $x = 13, y = 7$ ) (four 1) et peut-être ( $x = 16, y = 8$ ) (four 2 ?). On notera que dès la prospection, N. Florsch, en s'appuyant sur divers traitements mathématiques, les interprétait comme fours. On se questionne sur le rôle des briques comme source de l'anomalie, celles-ci enserrant littéralement le four 1, mais n'étant présentes qu'accessoirement sur le site du four 2...

3 - des *surépaisseurs de scories*. C'est le cas sous toute réserve de l'anomalie ( $x = 2, y = 5$ ) livrée en 1996 par la bande AB2, et de toute évidence de celle ( $x = 19,5, y = 5,5$ ) qui fut d'abord interprétée comme un four 3. On a vu que cet emplacement ( $x = 20,5, y = 2$  dans le référentiel de la fouille) correspondait à la fosse de la roue comblée d'environ deux tonnes de scories.

Par contre, cette dernière zone avait fait l'objet en 1995 d'une *prospection électrique* (Bulletin N°15, p. 17, fig. en bas à droite). Dans le *Rapport de Fouille 1995*, N. Florsch écrivait : "Pratiquement, tout ce qui est au-dessus de 1600 Ohm.m peut correspondre à des structures dures (pierres, murs, dallages ?). Le maximum est observé en ( $x = 21, y = 3,5$ ) et présente une orientation ouest-est. Il s'agit très probablement d'un mur qui traverse peut-être la carte de haut en bas, mais dont la réponse est très variable en fonction de l'épaisseur de l'humus." La fouille montre que cette structure correspond à la remontée brutale du socle rocheux au flanc sud de la fosse de la roue.

L'efficacité de la méthode géophysique appliquée à la détection des sites cachés apparaît ainsi au grand jour, tout comme la délicatesse de son interprétation. Celle-ci est directement liée à l'effroyable complexité du substrat: on l'a vu, des tonnes de rocher peuvent masquer un four et son environnement, ou encore remplir des surcreusements artificiels de la roche en place, noyant ainsi la relative simplicité des structures anthropiques. Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que les anomalies électriques ou magnétiques apparaissent estompées ou gauchies.

### Les carrés A2/B2.

Nous revenons à présent sur la partie nord de la plateforme, à l'extrémité opposée à celle de la fosse. Là, la fouille 1995 avait ouvert un carré AB/3-4 de quatre mètres-carrés qui a livré la présence d'un mur transversal (dit "mur 1") contre le côté nord de ce carré. Au Sud de ce mur, la lecture de la stratigraphie nous avait portés à interpréter cet espace comme une *aire de grillage*.

Nous souhaitions savoir ce qui se trouvait au Nord du mur 1, c'est-à-dire à l'extérieur de l'atelier, et avons donc ouvert le rectangle AB2. Le résultat fut spectaculaire, offrant ce que l'on peut appeler un "instantané de l'histoire": une énorme accumulation de briques (des deux types), parois de four et scories, c'est-à-dire *le dépôt des rejets industriels* et des matériaux cassés, tels qu'ils ont été déversés, à l'extérieur du bâtiment de la fonderie.

### Le mobilier.

Le mobilier, notamment les différentes catégories de matériaux archéométallurgiques, a été décrit dans l'article 1996. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour préciser quelques spécificités apparues nouvellement.

- les *briques* de type 2 (grand modèle offrant un coin coupé), dont on avait relevé qu'elles pouvaient être très déformées, peuvent avoir subi l'influence de la chaleur jusqu'à la fusion.

- les *scories aciculaires* (variante des scories d'aspect déchiqueté, en forme de pointes ou d'échardes) sont très concentrées dans une sorte de langue épaisse de 10 à 20 cm étalée sur la surface maçonnée entre la partie arrière du four 2 et la fosse de la roue (peut-être un tas issu du dernier curage du fond du four 2 ?).

- le *plomb* a été trouvé en larges incrustations sur la paroi arrière du four 1 (et aussi sous la forme d'une coulée allongée de 13 x 4 cm, pesant 235 g, dans le conduit incliné perçant ce parement); il est présent également, de façon beaucoup plus sporadique (un seul élément) contre celle du four 2. Probablement s'agit-il là de plomb déposé en phase vapeur.

Mais le plus remarquable est la quantité de plomb concentrée dans le fond de la cuve du four 2, en petites gouttelettes ou en morceaux fondus de 2-3 cm. Parmi ceux-ci s'est trouvée une véritable *stalagmite en pile d'assiettes* de 6,5 cm de longueur pour 1,5 cm de diamètre (86 g).

- les fonds de cuve des deux fours sont également parsemés de *résidus cuivreux* à propos desquels il est difficile d'en dire plus dans l'attente des résultats d'analyses.

- le *fer* s'est trouvé dans le fond de cuve du four 1, sous la forme de quelques gros plots de contour mal définissable, si ce n'est qu'ils sont limités par au moins une face parallèle (vestiges de supports d'une sole ?).

La fouille a livré par ailleurs diverses ferrures dont un maillon de chaîne de 8 cm de grand diamètre (fosse de la roue), un sceau aux initiales C.M. (fosse de la roue), une bille de plomb, un fragment de verre fondu et... un tesson de céramique de poêle vernissé vert.

### L'archéologie est-elle une science ?

La fouille du Bonhomme est le lieu d'un questionnement méthodologique. On se trouve là en effet en face d'une problématique nouvelle qui, bien au-delà de la découverte de structures et de mobilier, vient se positionner dans le domaine de l'histoire des techniques, et jusque dans le raffinement des mécanismes physico-chimiques propres aux arts du feu. Il apparaît dès lors intéressant de se questionner relativement à la méthode de l'investigation archéologique, par rapport à celle du praticien de la science.

Cette dernière tient en quatre points:

- 1 - définir une *problématique* (le cadre dans lequel sera formulée une question précise),
- 2 - proposer une *hypothèse* (c'est-à-dire une réponse anticipée à la question), en prédire un certain nombre de conséquences (la déduction)
- 3 - observer, collecter les données; l'expérimentation fait partie de ce protocole, tout comme

l'analyse comparative

4 - valider l'hypothèse par confrontation des faits d'observation à la déduction dérivée de l'hypothèse.

Cette démarche est dite *hypothético-déductive*. L'*induction* en est une variante dans laquelle l'observation, au moins dans un premier stade, précède l'hypothèse ou le modèle.

Tentons à présent d'appliquer cette méthode à l'archéologie, en nous attardant sur l'exemple précis de la fouille du Bonhomme.

1 - La *problématique* peut s'exprimer par une interrogation de départ (comment s'organise dans le détail l'architecture interne d'une fonderie ?) à laquelle la fouille répond, tout en interpellant l'archéologue sur une question plus précise : à quel type de four correspondent les deux structures mises au jour ?

2 - Proposer une *hypothèse*. On se trouve dans le cas de figure de l'*induction*. En effet, ce sont les faits d'observation qui sont à l'origine de la question précise énoncée plus haut. C'est même le cas le plus fréquent en archéologie, où le masque des siècles cache aux yeux, avant la fouille, le contenu de l'information. A fortiori, l'hypothèse ne pourra être formulée qu'après la fouille. Dans le cas présent, nous proposons l'hypothèse suivante (que nous détaillerons dans le paragraphe qui suit) :

- le four 1 serait un four de fusion plombeuse

- le four 2 serait un fourneau de liquation

3 - Observer, collecter les données. En archéologie à l'inverse de bien des disciplines scientifiques, ce n'est pas par le canal de l'expérimentation que s'opère cette étape - l'archéologie expérimentale n'intervient généralement qu'au stade de la validation de l'hypothèse - . Par contre, l'*analyse comparative* va revêtir ici toute son importance. Sa mise en pratique exige que se soit constitué au préalable un *corpus de référence* auxquelles les opérations nouvelles pourront se référer, par exemple pour permettre un diagnostic de fonctionnalité. Construite sur l'expérience, l'archéologie est donc une science *empirique*, comme le sont en grande partie les sciences de la Nature.

Dans le cas précis des deux fours du Bonhomme, nous ne sommes en présence d'aucun objet comparatif de référence. Il nous faut donc rechercher d'autres moyens de collecte de données en vue de valider notre hypothèse. Ceux-ci passeront par la déduction : par exemple "si le four 1 est un four de fusion plombeuse, on y atteint de hautes températures", ou encore "si le four 2 est un fourneau de liquation, le plomb qui dégoutte de la sole doit être enrichi en argent".

Les données recherchées seront livrées par l'observation raisonnée des spécificités du site, pour le four 1, par l'analyse chimique, pour le four 2.

### L'hypothèse.

L'hypothèse livrée plus haut n'est pas issue de rien.

Rappelons d'abord les faits : aucun des deux fours ne ressemble à quoi que ce soit des représentations iconographiques de la Renaissance (Agricola, Biringuccio). Le plus étonnant est leur enfoncement dans le substrat géologique, l'absence d'avant-creuset pour les coulées, à l'avant, au pied des fours.

Tout au plus pourrait-on penser à l'existence de réservoirs inférieurs de refroidissement (Agricola, De Re Metallica, 1556, livre IX, fig. 179); les conduits inclinés seraient alors le conduit d'amenée d'eau et le conduit de fuite de la vapeur (cette hypothèse m'a été suggérée par Patrick Clerc). Dans ce cas cependant, au moins un des conduits devrait jouer le rôle de tuyère et déboucher au-dessus de la sole forcément suspendue au niveau de la - ou des - banquette(s). Ce qui n'est pas le cas.

Partant donc du postulat que nous n'avons pas affaire à de simples fours de réduction, nous orientons notre réflexion vers une fonderie de type *Seigerhütte*, c'est-à-dire qui met en oeuvre cette technologie révolutionnaire qu'est la trilogie fusion plombeuse - liquation - ressuage. La *fusion plombeuse* ou *emplombage*, ou encore *rafraîchissage*, consiste à fondre ensemble du cuivre noir (cuivre en cours de réduction) et quatre fois son poids de plomb ou de litharge; on obtient des galettes de cuivre noir chargées de gouttes de plomb, les *pains de liquation*. La

liquation se pratique dans un fourneau dont la sole suspendue en fonte, dite *sole de liquation*, est une sorte de plan incliné en V très ouvert; son objet est de faire dégoutter le plomb argentifère (plomb d'oeuvre) des galettes de cuivre noir, en chauffant au-dessus de la température de fusion de plomb (327°) et au-dessous de celle du cuivre (1083°). Le ressuage ou recuit permet enfin d'extraire des *carcasses de liquation* le plomb argentifère résiduel.

En résumé, un four de fusion plombeuse doit atteindre une haute température (vers 1000°, température de l'eutectique Cu-Pb-Ag). Supposons que ce soit le cas pour le four 1. Un fourneau de liquation comporte une sole et chauffe beaucoup moins fort. Ce serait notre four 2.

### Les faits archéologiques.

#### Le four 1.

- il ne paraît pas avoir comporté de sole suspendue : la banquette gauche n'a pas de pendant du côté droit

- il était coiffé par une *cheminée* en briques. Les comptages pondéraux des briques ne sont pas encore achevés, et il est encore prématuré de tenter d'en reconstituer l'architecture, mais il nous faut d'ores-et-déjà tabler sur un *minimum* de 210 pièces pour les briques de type 1 et 30 pièces pour les briques de type 2 (celles qui sont au contact de la chaleur)

- certaines briques de type 2 sont fondues, ce qui implique des températures supérieures à 1000°.

- le four était *chemisé intérieurement* par un lutage d'argile, dont nous avons retrouvé des portions en place au fond de la cuve, moyennement cuites, et ramassé les "miettes" que nous avons appelées "parois internes", transformées en terre cuite et incrustées de massicot/bindheimite (ces produits sont absents du four 2).

- la quantité importante de restes de *litharge* qui jonchent le sol de certains espaces bien précis de la partie nord du bâtiment (v. article 1996) évoque un stockage comme matière première intermédiaire pour les besoins de la fonderie, plutôt qu'un lieu d'entreposition de produit marchand. La fouille a montré qu'il n'y avait pas de fourneau de coupellation (générateur de litharge) sur ce plateau.

- les résidus présents dans le four montrent bien la présence de cuivre, d'arsenic et d'antimoine aux côtés du plomb.

#### Le four 2.

- il a dû comporter une sole suspendue (en fonte ?), et un déversoir à ce niveau, à l'avant du four

- il n'était pas coiffé par une cheminée

- il n'était pas luté intérieurement

Le four 2 n'a donc chauffé que modérément par rapport au four 1. De plus, les "gouttes" de plomb retrouvées au fond de la cuve, et surtout la stalagmite de plomb, indiquent que du plomb était fondu sur cette sole, peut-être percée en l'un ou l'autre point.

### La validation.

La validation de notre hypothèse ne peut s'effectuer que par la mise en oeuvre de faits d'analyses, sur les restes métalliques retrouvés dans les cuves des deux fours. En particulier, le plomb en gouttes ou stalagmites du four 2 devrait être fortement argentifère. Le résultat des analyses devra permettre de valider ou de réfuter notre hypothèse. Nous ne pouvons aller plus loin pour l'instant.

### Conclusion. L'avenir.

#### La fonderie F3 du Bonhomme: un système.

Si notre hypothèse devait être vérifiée, nous serions en présence sur la plateforme inférieure d'une fonderie de type *seigerhütte* dans laquelle on pratiquait la fusion plombeuse et la liquation. Il ne manquerait alors au rendez-vous que le fourneau de ressuage.

Cette plateforme a livré aussi (1995) des morceaux de coupelle. C'est dire qu'il faut rechercher dans un environnement proche un four de coupellation. Il nous faut aussi admettre la présence d'un fourneau classique de réduction des mattes cuivreuses. Ces deux types de fours sont à rechercher ailleurs sur le complexe du site F3. Les recherches se tournent tout naturellement vers la plateforme supérieure (qui a livré, parmi les scories en plaques surabondantes, un fragment de galette de résidu métallique), distante seulement d'une trentaine de mètres.

Par ailleurs, le Règlement de 1558 pour la fonderie du Bonhomme oblige les fondeurs à résider sur la place de la fonderie. Le personnel devait aussi s'y restaurer : on rappellera la présence de quelques tessons de céramique culinaire, de rares ossements animaux et d'un unique tesson de céramique de poêle, bien insuffisants pour faire de cette plateforme inférieure un lieu d'habitat ou de restauration, mais qui nous indiquent sa *proximité*. Celui-ci est à rechercher ailleurs, pourquoi pas sur la plateforme sud magnétiquement "calme"...

#### Quel avenir pour l'archéologie ?

Ainsi, le site de la fonderie F3 se composerait au moins d'un habitat et de deux ateliers ou *batteries de fours*, le premier pour la métallurgie traditionnelle (réduction du cuivre, affinage de l'argent), l'autre pour les opérations liées à la liquation. S'y rajoute aussi le magasin à charbon présent sur tous les sites, ainsi que les infrastructures hydrauliques (un canal et un torrent). Une problématique nouvelle est *l'organisation de l'espace* au sein d'une fonderie, en fonction du relief, de l'hydrographie, des vents dominants, des nuisances, des moyens d'accès, des aires de rejets... Nous sommes en présence d'une organisation complexe, d'un véritable *système*, qui justifierait qu'on y consacre une série de campagnes de fouilles programmées. Tout prête à établir une fouille magnifique, embrassant la totalité d'un complexe industriel de la Renaissance, dans toutes ses dimensions. Si seulement la volonté politique était au rendez-vous...

#### Quel avenir pour le site ?

L'objet mis au jour est tellement rare qu'il mérite d'être sauvegardé à tout prix. Deux solutions se présentent :

- remblayer le tout
- préserver les structures des intempéries (fortes pluies, action combinée du gel et du dégel). Pour cela, un seul moyen : construire un abri en dur sur la plateforme. Si ce principe devait être choisi, pourquoi ne pas rendre visitable l'abri, c'est-à-dire en faire un petit musée de site ? C'est l'option que nous avons défendue à l'issue de la fouille.

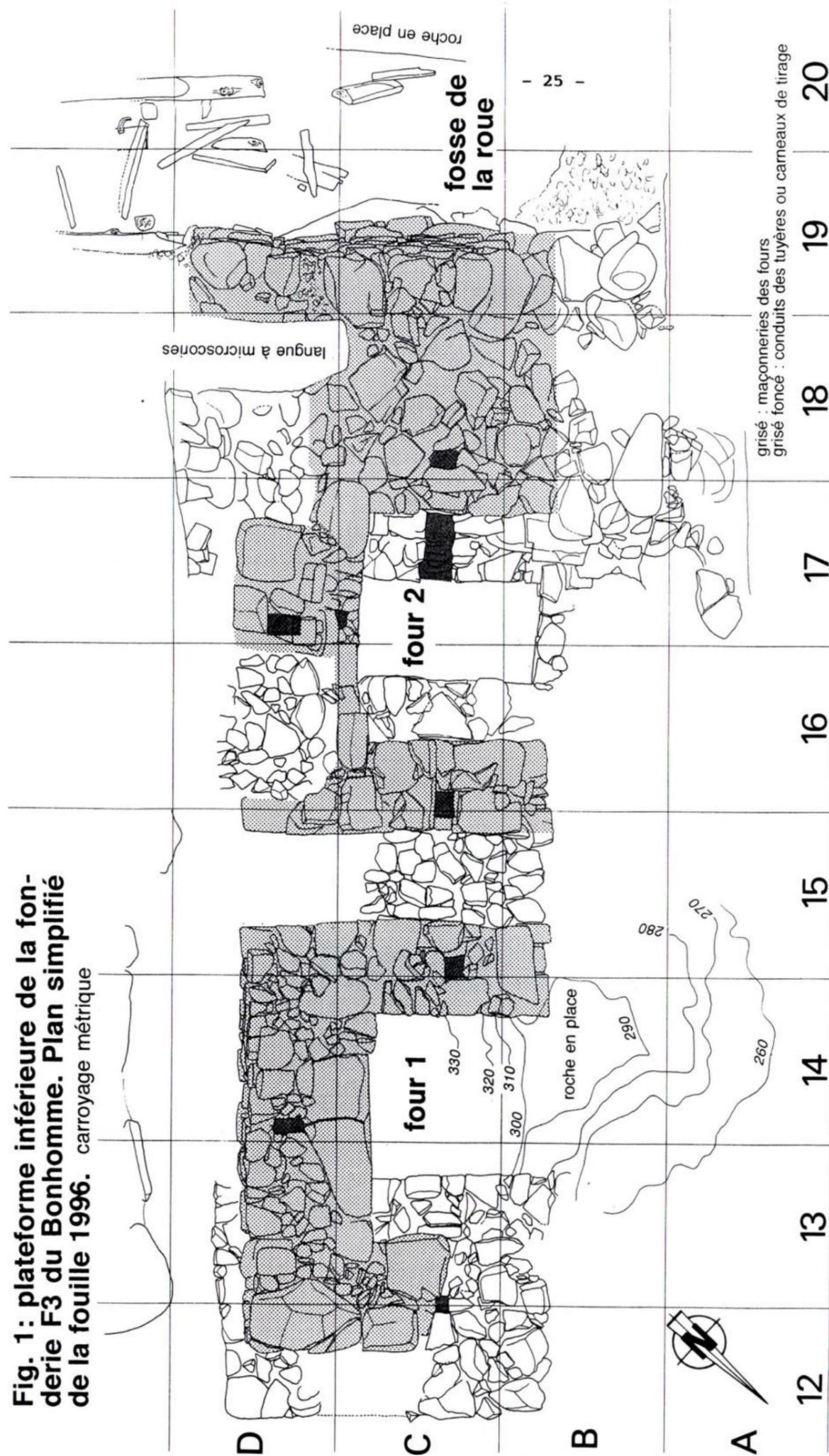
Malheureusement, le budget du Ministère de la Culture se voit restreindre de façon drastique. L'heure n'est plus à la création de nouveaux musées de sites. C'est donc la première alternative qui a été retenue.

#### **Bibliographie.**

P. FLUCK et N. FLORSCH, L'archéologie du feu: les fonderies d'argent du Bonhomme (première partie). *Société d'histoire du Canton de lapoutroie - Val d'orbey*, Bulletin N° 15, 1996, p. 9-28.

*le financement de la fouille : Ministère de la Culture, Département du Haut-Rhin, Association Spéléologique pour l'Etude et la Protection des Anciennes Mines (Sainte-Marie-aux-Mines), Commune du Bonhomme, fonds propres.*

Fig. 1: plateforme inférieure de la fonderie F3 du Bonhomme. Plan simplifié de la fouille 1996. carroyage métrique



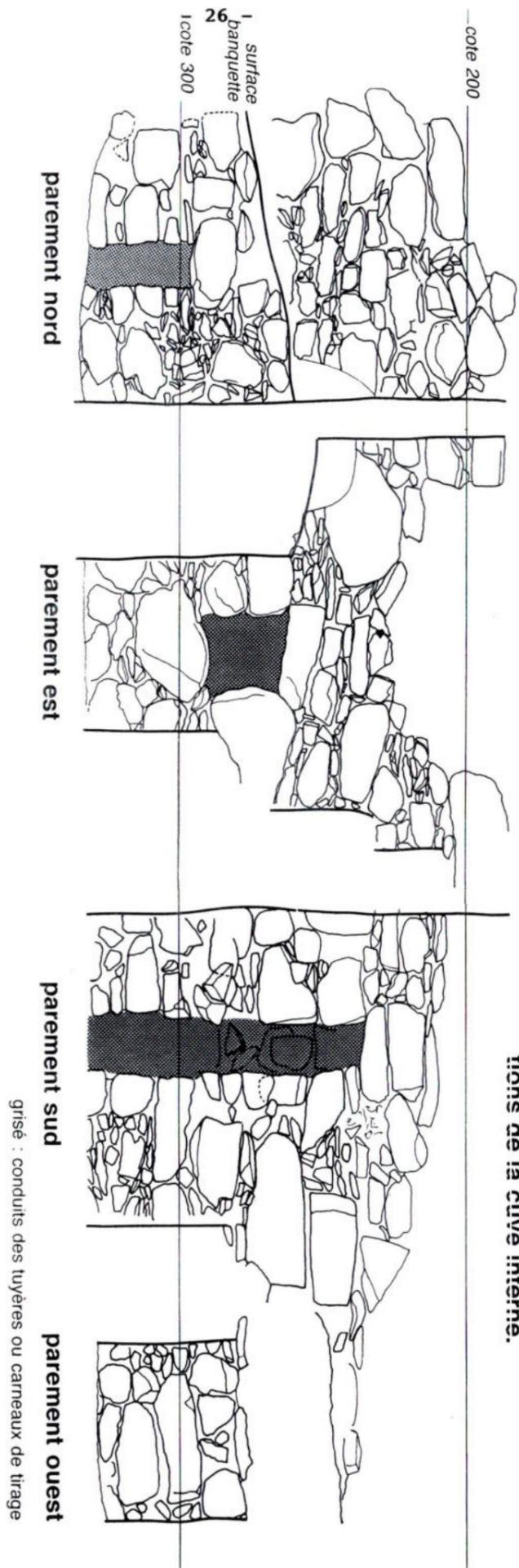


Fig. 2: plateforme inférieure de la fonderie F3 du Bonhomme. Four 2, élévations de la cuve interne.

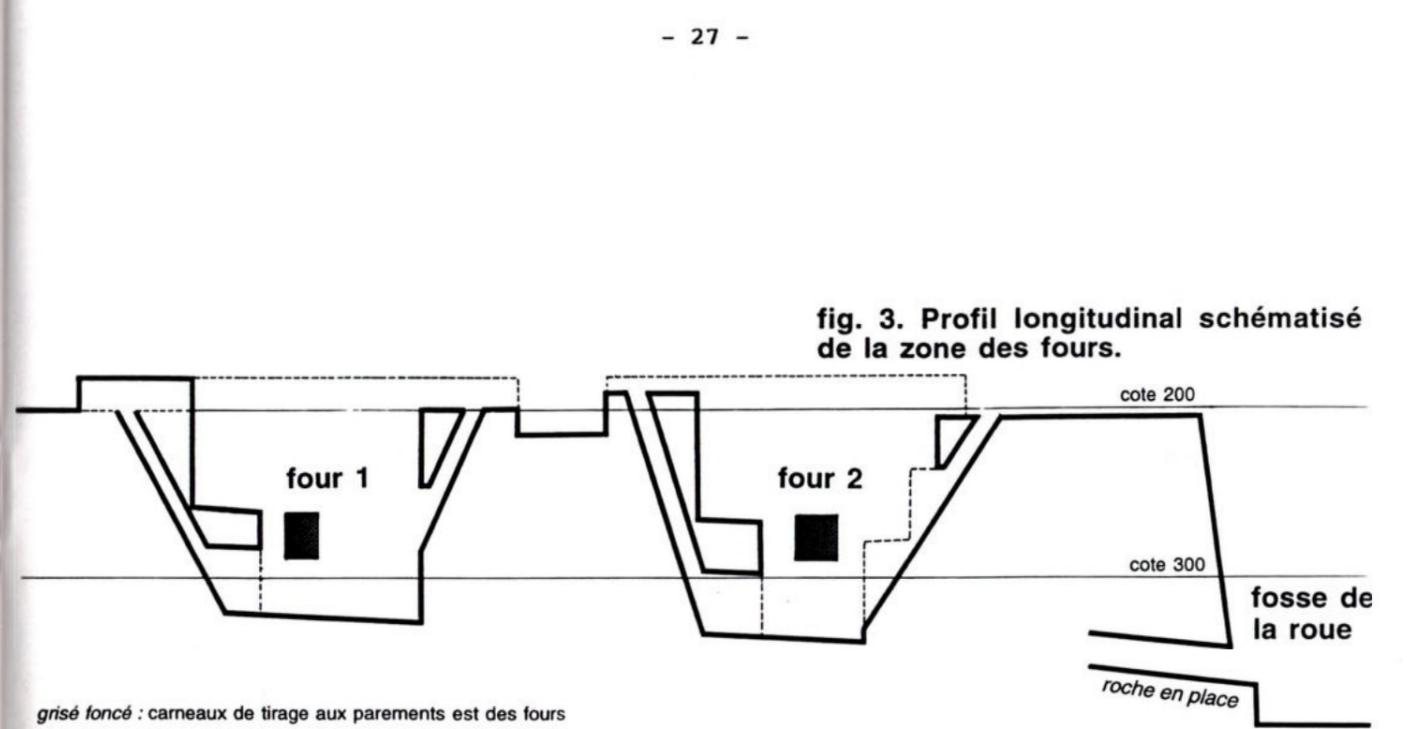
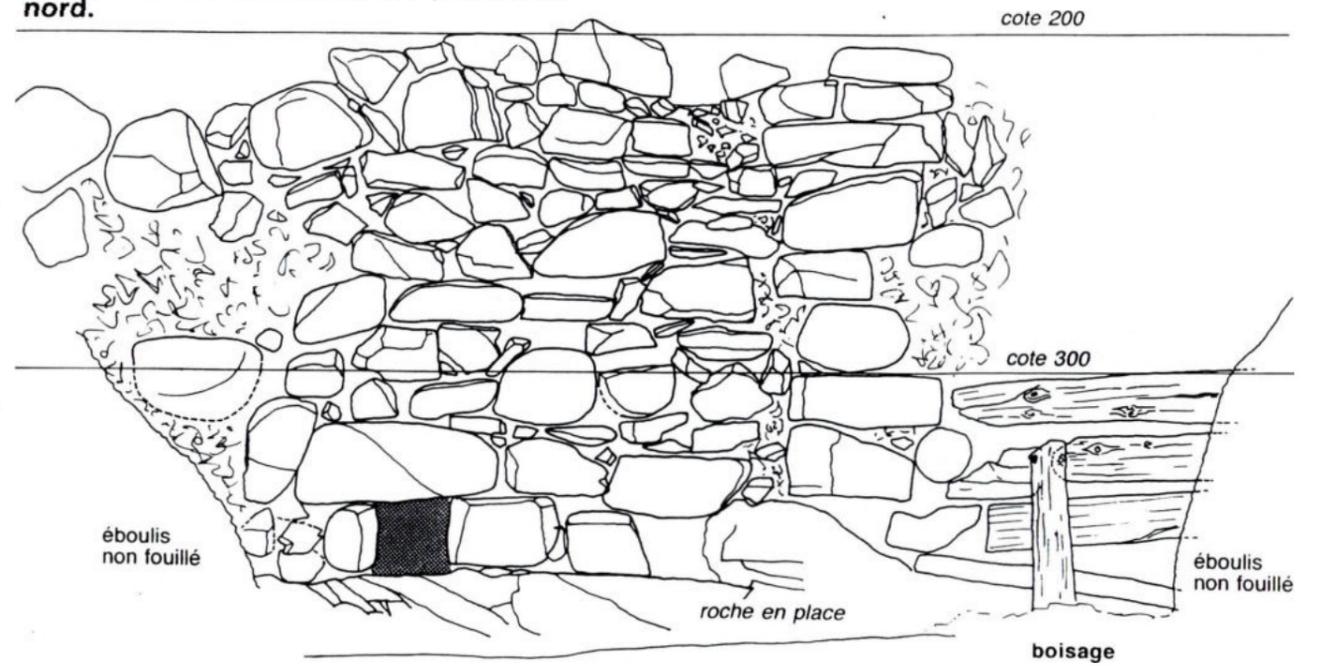


fig. 3. Profil longitudinal schématisé de la zone des fours.

Fig. 4: plateforme inférieure de la fonderie F3 du Bonhomme. Fosse de la roue, vue en élévation du parement nord.



## UN VESTIGE PROBABLE DU "NEU BAU" (1575 - 1580) à Pairis

Pierre BRUNEL

L'essentiel des témoignages architecturaux que l'on peut recenser sur le site de Pairis sont majoritairement soit d'époque romane soit d'époque baroque, les deux grandes périodes de l'histoire de la maison religieuse.

Rares sont les vestiges d'époque gothique et plus encore ceux de l'époque renaissance qui a pourtant eu un petit impact sur l'aspect de l'ensemble abbatiale au travers de l'édification d'un bâtiment particulier le "Neu Bau".

Au jour d'aujourd'hui nous ne savons que peu de chose sur lui. Il est fort possible qu'un travail d'archives amène du neuf, mais cela reste à faire. Un plan de l'établissement daté de 1610 déposé aux archives départementales du Haut-Rhin (1) nous permet d'entrevoir quelle pouvait être son apparence encore que ce document, plan et perspective à la fois, est sommaire.

Edifiée vraisemblablement vers 1576 - 1580 cette bâtisse rectangulaire de trois niveaux percés de nombreuses fenêtres dont quelques unes à meneaux multiples était surmontée de combles dotés d'un pignon apparement chantourné(2).

Elle paraît avoir été implantée non loin de l'angle sud-ouest des volumes claustraux. Quelle était sa fonction, logis des hôtes ou bien l'abbé? cela reste à découvrir. Son coût en tout cas dû être conséquent car il semble qu'en 1606 elle n'était toujours pas achevée (2).

Cet état est confirmé par des constats établis à l'occasion de deux enquêtes menées par le receveur de Pairis, Jean-Jacques Buchmuller et le greffier de Bergheim, Mathieu Kuntz, sur la demande de la régence d'Ensisheim au nom du protecteur de la maison religieuse, l'archiduc d'Autriche Ferdinand II (3).

Ils nous apprennent que l'aménagement intérieur est sommaire, que l'escalier en colimaçon desservant les niveaux est inachevé, et, plus grave, que les gouttières défectueuses entraînent des infiltrations dans les murs risquant de dégrader la maçonnerie(4).

Jusqu'à quelle époque le "Neu Bau" subsistât-il, cela n'est pas déterminé mais il est probable que cette construction ne disparut, comme presque tout le reste, qu'après la Révolution. Un linteau découvert dans la base du mur de clôture du grand jardin parallèle à la R.N. pourrait en provenir. Cette hypothèse est exprimée sous réserve car il n'est pas impossible que d'autres parties de l'établissement aient fait l'objet de transformations à l'époque Renaissance.

### Le linteau:

Long d'environ 1,50 m, haut de près de 0,80 m, ce linteau en grès rose pouvant provenir du Honack est encastré, face apparente dans la maçonnerie. En bon état général en raison de la dureté du matériau, il comporte une mouluration élaborée en bordure de l'embrasure. Composé de quart-de-rond, de filet ou listel, de doucine droite, ce corps de moulures présente un tracé courbe surbaissé (du type anse de panier) dans sa partie sommitale.

Entr'elles et l'arrête supérieure du linteau il faut noter l'existence d'une marque de tailleur de pierre: celle de l'auteur de l'oeuvre (5). Cette marque est intéressante sur bien des points et peut, par recouplement avec d'autres chantiers, être située approximativement dans le temps.

Les recherches menées depuis quelques années dans les deux départements, dans le cadre d'un inventaire des signes de taille du 13e au 18e siècle, ont permis de relever que notre ouvrier ou artisan (?) a œuvré dans la région de 1565 à 1580 environ, se déplaçant d'un chantier à l'autre en fonction des opportunités offertes.

Sa présence a été relevée pour la première fois à Sélestat où il s'active sur la maison du prieur de l'ordre de saint Jean- de -Jérusalem. Amorcée certainement dès 1564 et bien en cours en 1565, ainsi qu'en témoigne le seul millésime relevé sur l'édifice, les travaux s'achèvent en 1566 (6). Notre homme y a passablement contribué car on y relève près de 31 fois sa marque. Il taille divers éléments de nervures de la voûte couronnant l'escalier en colimaçon, des éléments de nervures de la voûte de l'oriel du rez-de-chaussée, des montants, appui, meneau, linteau de certaines fenêtres, des portions du bandeau entre niveaux, des marches et parties de la main courante de l'escalier de la tourelle. Son oeuvre est quantitativement la plus importante du groupe d'ouvriers.

Il réapparaît ensuite à la collégiale saint Martin de Colmar, où depuis 1568 voir même avant, la ville fait exécuter divers travaux d'entretien sur l'édifice, notamment sur la face nord du déambulatoire, sur le transept sud, sur la galerie haute de la nef. En 1572, au cours de cette dernière intervention, un accident malencontreux entraîne la destruction par incendie de la partie haute du clocher sud-ouest ainsi que de la charpente de la nef(7).

Très rapidement il est décidé de réédifier l'extrémité détériorée de la tour. Parmi l'équipe qui s'active sur cette partie de l'église figure notre individu. Sa marque a été relevée à deux reprises, l'une sur un bloc du parement en moyen et grand appareil d'une des façades, l'autre sur une portion de la corniche moulurée sur laquelle repose la toiture en cuivre si caractéristique. La part fournie est de peu d'ampleur. On peut supposer qu'il resta peu de temps sur ce chantier qui prit fin en 1575.

A la recherche d'un nouvel emploi, il semble s'être arrêté à l'abbaye de Pairis entre 1575/1576 et 1580, période durant laquelle paraît avoir été édifié le "Neu Bau" (8) ainsi qu'en témoigne son signe relevé sur le linteau de porte. Il est probable que ce ne fut pas la seule pièce produite sur ce lieu.

Qui était-il? Qu'est-il devenu après cette étape? Nous ne pouvons le dire. L'absence d'initiales accompagnant la marque et de recherches en archives

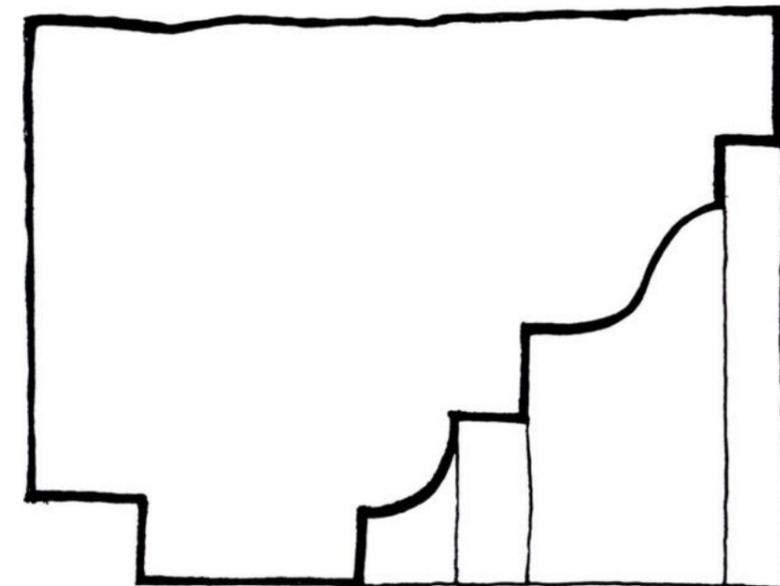
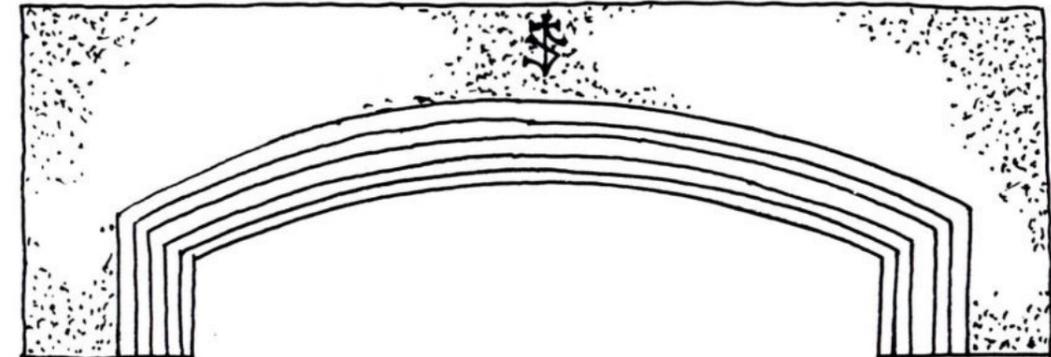
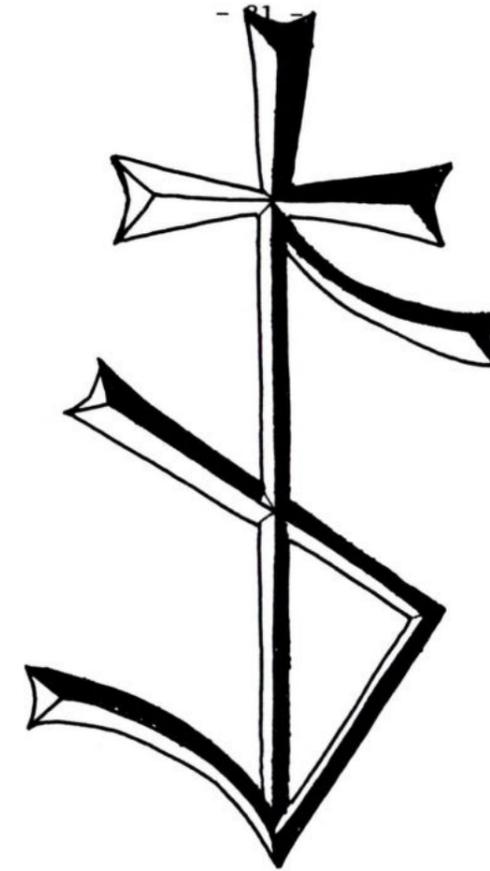
constituent un handicap de taille qui empêche de répondre à ces questions (9). Il est envisageable que l'examen des livres de comptes de l'un de ces chantiers, s'ils existent, puisse un jour mettre un terme à notre interrogation.

**Notes:**

- (1) : voir " l' abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss ", planche page 57.
- (2) : voir la planche 57 et la description qui en est faite page 56 par Benoit Jordan.
- (3) : voir "les temps difficiles (1453 / 1692 ), chapitre IV, pages 49 à 63.
- (4) : voir page 55.
- (5) : voir la planche n° 1.
- (6) : voir Dorlan, histoire de Sélestat.
- (7) : voir scherlen et Schmit Jean-Marie
- (8) : voir Benoit Jordan, page 56.
- (9) : Dans l' état actuel des constats, sa durée d' activité en tant que compagnon tailleur de pierre parait avoir été au minimum de 15 ans. On peut rajouter quelques années antérieures au chantier de Sélestat au vue de la qualité du travail fourni sur ce site ( au minimum 5 ans ) ainsi que la durée d' un apprentissage suivi d' un compagnonnage ( au minimum 5 ans). Cela nous donne entre 25 et 30 ans d' activité.  
Un âge peut lui être approximativement donné . sachant qu' en gros un apprentissage s' achevait vers 20 ans, il devait avoir environ entre 35 et 40 ans au moment ou il se trouve à Pairis.

**Bibliographie:**

- Einchenlaub (J.L), Jecker (L), Jenn (J.M), Jordan (B), Muller (C), Nitsch (L): L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss. société d' histoire du canton de Lapoutroie - Val d' Orbey .1995
- Dorlan (A): Histoire architecturale et anecdotique de Sélestat . Paris 1912 . Laffite. Reprint - Marseille, 1978.
- Heck (C), Schmitt (J.M) : Colmar . Contades, le temps des cités. 1983.
- Hoeber (F) : Die frührenaissance in Schlettstadt . Strasbourg. 1911. (Notice sur la commanderie.)
- Scherlen (A): Topographie von alt Colmar. Colmar, imprimerie Strasbourgeoise . 1922. Réédition A.R.E.H.C , 1996.



## COMMENT DEVIENT-ON CISTERCIEN A PAIRIS DANS LA SECONDE MOITIE DU XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Claude MULLER

Mettre un visage sur un nom constitue assurément une difficulté majeure en histoire. Si la récente publication "L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss" (1) a considérablement fait progresser notre connaissance sur cette communauté religieuse, force est bien de reconnaître que l'ouvrage ne nous permet pas de nous faire une idée bien précise sur les cisterciens qui, jour après jour, nuit après nuit, prient pour l'humanité.

La présente notice se propose d'apporter quelques éclairages sur la famille des vingt-deux derniers religieux présents à Pairis. Leur biographie a été retracée (2) mais les esquisses généalogiques proposées apportent des éléments de réponse inédits à la question posée en titre.

### I- LE CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE, UN ITINERAIRE D'ENTREE EN RELIGION

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre de Cîteaux est présent en Alsace dans les trois abbayes d'hommes de Lucelle, Neubourg et Pairis et dans la seule abbaye de femmes à Koenigsbruck près de Soufflenheim.

En 1700 l'ordre acquiert la charge de chevalier d'honneur au Conseil souverain d'Alsace à Colmar. Désormais les abbés de Pairis et de Neubourg siègent (ils sont les seuls réguliers durant tout le siècle) dans l'institution juridique la plus importante de la province. L'honneur n'est pas exempt de sacrifice financier : il en coûte cher pour les deux abbayes et, lorsque Pairis brûle par deux fois, il est question momentanément d'abandonner cette charge onéreuse.

La présence constante des deux abbés cisterciens de Neubourg et de Pairis aux séances du Conseil souverain d'Alsace devient pourtant à long terme un investissement de l'ordre en terme de vocations religieuses. En effet la conséquence la plus remarquable de l'acquisition de la double charge de conseillers d'honneur est l'intérêt soudain de la bourgeoisie et de la noblesse de robe (le Conseil souverain n'est accessible qu'aux seuls catholiques) pour Cîteaux. Ces familles vont donner des leurs à l'abbaye de Pairis.

Sur les vingt-deux derniers cisterciens recensés, sept, soit 32% presque un tiers de l'effectif ont un père oeuvrant au Conseil souverain : François Xavier Bourste, Paul Jules Delort, Jacques Bernard Drouineau, Philippe Protais Hutteau, Jean Baptiste Queffemme, Jean Jacques Richart et Jean Baptiste Schiélé. Bourste et Delort sont respectivement l'avant-dernier et le dernier abbé de Pairis. Queffemme est assurément appelé à prendre la succession si les événements révolutionnaires n'en avaient décidé autrement.

La famille des Bourste est connue. L'abbé François Xavier Bourste a une soeur Anne Salomé, clarisse à Alspach, une nièce Anne Catherine, augustine à Strasbourg, un neveu François Xavier Louis, chanoine à Saint-Pierre-Le-Jeune à Strasbourg. De plus son neveu Jean Baptiste Queffemme fait profession à Pairis même le 9 novembre 1760. Et le cousin germain de Queffemme n'est autre que Delort !

Jacques Bernard Drouineau et Philippe Protais Hutteau sont représentatifs de la bourgeoisie de robe française qui s'installe en Alsace.

Le moins prestigieux en termes de naissance de ce groupe est Jean Jacques Richart lequel abat un travail titanesque à l'hôtel que l'abbaye possède à Colmar. Il n'est pas choisi par hasard pour effectuer cette besogne, étant issu d'un monde versé dans le domaine administratif.

Enfin septième et dernier cistercien de ce groupe, Jean Baptiste Schiélé dont le père, Jean Jacques, est avocat au Conseil souverain, section fiscale. Il est le seul de ce groupe à

n'être pas né à Colmar, mais à Ammerschwihl.

### II - LA FORTE PRESENCE DES COLMARIENS

Outre Bourste, Delort, Drouineau, Hutteau, Queffemme et Richart, Jean Michel Dickelmann, François Antoine Moureau et François Joseph Windholtz sont également nés à Colmar soit neuf cisterciens au total (41%).

Le père de Dickelmann est vigneron, celui de Moureau, perruquier et coiffeur enfin celui de Windholtz, boulanger.

Notons toutefois que le parrain de François Antoine Joseph Moureau est Antoine Zaepffel, avocat au Conseil souverain d'Alsace et qu'il n'est peut-être pas étranger à l'entrée de son filleul dans l'ordre de Cîteaux. Moureau ne semble pas rester à Pairis si l'on en juge par cette bribe de lettre de l'abbé Bourste du 22 mars 1773 : "Depuis le départ de dom Moureau, je vois davantage dom Beck. Il a trop de religion pour avoir les mauvais principes de notre confrère avant". On perd la trace de Moureau à partir de ce moment.

### III - LA PIETE PERSONNELLE DES CISTERCIENS

Avant d'entrer à Pairis, François Joseph Emporte rédige son testament le 31 mai 1710 : "Considérant les grâces et les faveurs qu'il a reçues de l'appeler dans la vie religieuse pour y vivre le reste de ses jours suivant la règle du bienheureux père saint Benoît, étant fort certain qu'il n'y a rien de si sûr que la mort et si incertain que l'heure d'icelle et ne désirant en être prévenu sans avoir mis ordre à ses affaires du monde qu'il est prêt d'abandonner pour suivre Jésus-Christ dans l'état de la religion à laquelle de part sa profession il prétend s'établir sans y avoir été contraint ni forcé de personne, il a de sa propre bouche dicté son testament"

Un autre critère pour évaluer la piété des cisterciens est la recherche parmi les parents d'autres religieux, religieuses ou prêtres. Or il se trouve que beaucoup de moines sont dans ce cas. Une rapide énumération le montre bien.

Pierre Etienne Bailly, mentionné dans un état des religieux du 5 février 1728, cellérier de l'abbaye de 1758 à 1764, est vraisemblablement l'oncle d'André Joseph Bailly, né à Porrentruy le 28 mars 1747, profès à Lucelle le 28 septembre 1770, décédé à Porrentruy le 15 avril 1811.

François Etienne Beck, né à Ribeauvillé le 6 septembre 1746, est le frère de Damase, chartreux à Molsheim.

Né à Colmar le 26 mars 1732, le dernier abbé de Pairis Paul Jules Antoine Delort est le petit frère de Jean Baptiste Xavier Delort, curé d'Orbey de 1756 à 1791.

Philippe Protais Hutteau, né à Colmar le 3 novembre 1720, est le frère de Jean Antoine curé d'Ettendorf de 1747 à 1753 et de Laurent François Xavier, curé de Widensolen de 1747 à 1772, lequel voulait se retirer le 16 février 1782 à l'abbaye de Neubourg.

Louis Henri Jobin, né à Sélestat le 23 août 1751, a deux soeurs religieuses à Notre-Dame dans le couvent de Blâmont.

Knoepffer, né à Saverne le 3 décembre 1755, est le frère de François Antoine, vicaire à Dabo de 1781 à 1784.

François Ignace Lex, né à Strasbourg le 13 janvier 1745, est le frère de Joseph Ferdinand, vicaire à Schnersheim et le neveu de Jean Louis Lex, curé de Schnersheim de 1762 à 1769.

Jean Baptiste Queffemme, né à Colmar le 14 décembre 1742, est le neveu de l'abbé Bourste. Jean Jacques Richart a une soeur dominicaine. Jean Baptiste Schiélé a une soeur clarisse à Alspach. François Joseph Windholtz enfin a un frère chanoine régulier à Marbach.

Et cette liste n'est vraisemblablement pas exhaustive vu l'état actuel de nos connaissances.

COMMENT DEVIENT-ON CISTERCIEN A PAIRIS  
DANS LA SECONDE MOITIE DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE ?

Noms des cisterciens	Père travaillant au Conseil souverain d'Alsace	Cistercien ayant un parent en religion	Vocation individuelle	Vocation de proximité	Cistercienne à Colmar
	7	14	5	12	9
1 - Bailly		x			
2 - Barthelmé				x	
3 - Beck		x			
4 - Bourste	x	x		x	x
5 - Delort	x	x		x	x
6 - Dickelmann				x	x
7 - Diebold		x	x		
8 - Drouineau	x			x	x
9 - Emporte			x		
10 - Gay			x		
11 - Hutteau	x	x		x	x
12 - Jobin		x			
13 - Knoepfler		x			
14 - Koehler		x		x	
15 - Lex		x			
16 - Moureau				x	x
17 - Nebel			x		
18 - Queffemme	x	x		x	x
19 - Reinhart			x		
20 - Richart	x	x		x	x
21 - Schielé	x	x		x	
22 - Windholtz		x		x	x

Dalle funéraire de Jean-Marie KOEHLER  
Eglise Notre-Dame de l'Assomption - FRELAND



ESQUISSES GENEALOGIQUES.

Jean Baptiste Pierre  
1742-1794  
Chartreux à Molsheim

Jean Thiébaud BECK  
1706-1750  
greffier de la ville de  
Ribeauvillé  
oo Thérèse Friess

François Etienne Henri (dom Henri)  
Ribeauvillé 8.9.1746  
Strasbourg 17.11.1816  
profès 18.9.1763

Anne Catherine  
1758-1817  
Augustine à Strasbourg

François Joseph  
1717-1777  
avocat au Conseil souverain  
oo M. Anne Tournier

François Xavier  
1759- 1847  
chanoine à St-Pierre le J.  
Strasbourg

Anne Salomé  
1719-1796  
Clarisse à Alspach

François Joseph BOURSTE  
1689-1729  
avocat au Conseil souverain  
oo Madeleine Gerber

Marie Catherine  
oo François Antoine  
QUEFFEMME  
avocat au Conseil souverain

Jean Baptiste Queffemme

François Xavier  
Colmar 13.11.1723  
Pairis 19.11.1788  
profès 10.2.1743  
élu abbé 17.6.1759

Jean Antoine  
? - 1754  
curé de Widensolen  
et d'Ettendorf

Jean Jacques HUTTEAU  
secrétaire au Conseil souverain  
oo Anne Catherine Brossard

Philippe Protais (dom Gervais)  
Colmar 3.11.1720  
Laurent François Xavier  
1722 - ?  
curé de Widensolen et d'Urschenheim

Jean Baptiste QUEFFEMME  
1667 - 1758  
procureur au Conseil souverain  
oo Marie Anne Chauffour

Marie Elisabeth  
oo Paul Jules DELORT  
1704 - 1779  
procureur au Conseil  
souverain

François Antoine  
1706-1779  
avocat au Conseil souverain  
oo M. Catherine Bourste

Jean Baptiste Xavier  
1730-1807  
curé d'Orbey

Paul Jules Antoine  
Colmar 27.3.1732  
Strasbourg 6.8.1805  
profès 30.9.1753  
élu abbé 17.2.1789

Jean Baptiste  
Colmar 14.12.1742  
profès 9.11.1760

Antoine RICHART  
1681-1758  
greffier au Conseil souverain  
oo M. Madeleine Bruder

Anne Marie  
1708- ?  
dominicaine à Unterlinden

Jean Jacques  
Colmar 1.2.1723  
Colmar v. 1784  
profès 10.2.1743

Jean Jacques SCHIELE  
1719-1812  
avocat au Conseil souverain  
oo M. Françoise Carlier

Jean Baptiste  
Ammerschwihr 7.8.1755  
Ammerschwihr 10.12.1815  
profès 9.2.1777

Françoise Agnès  
1761-1812  
clarisse à Alspach

Jean Georges WINDHOLTZ  
boulangier  
oo Anne Marie Reech

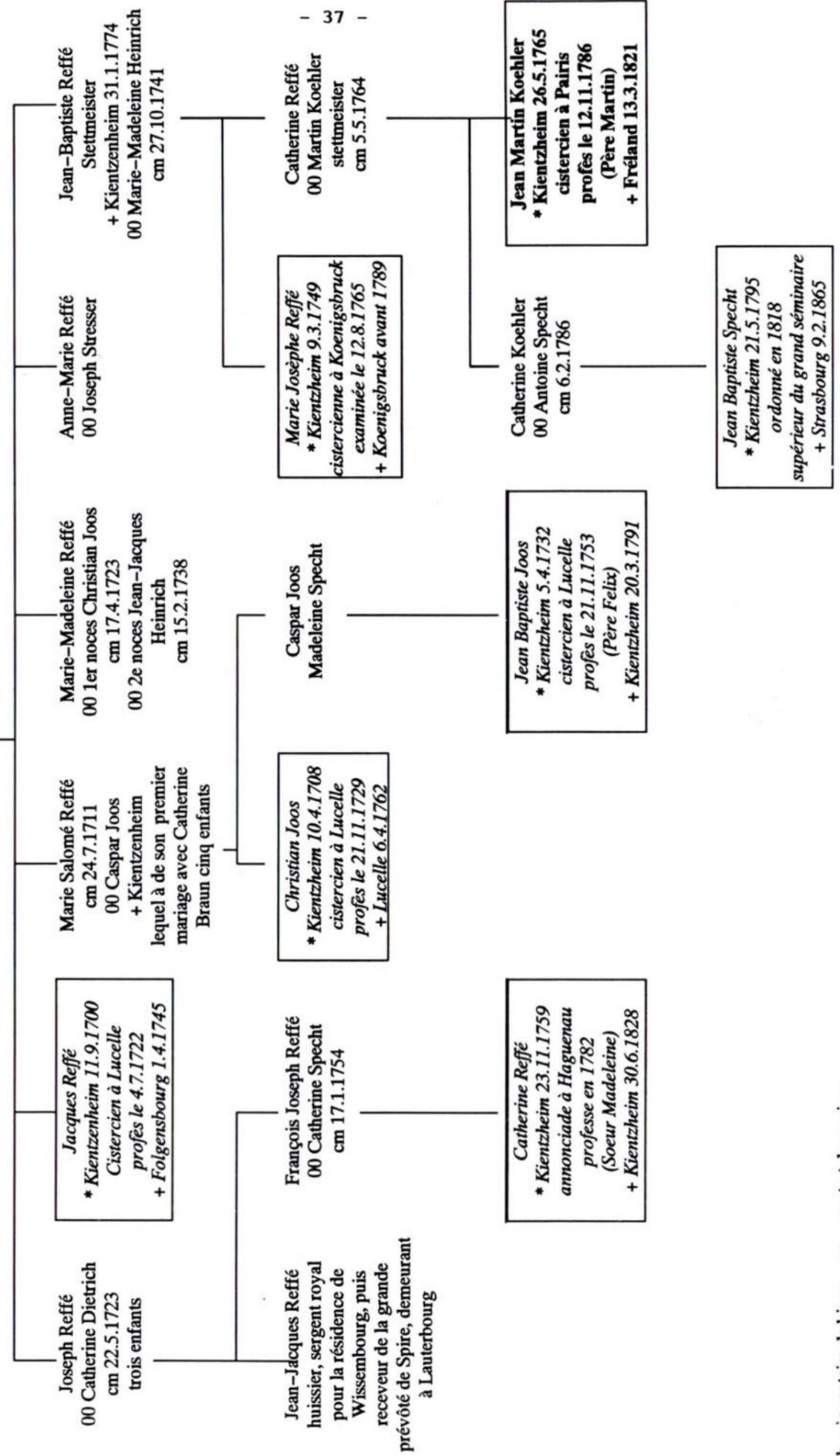
François Joseph  
Colmar 20.3.1733  
Paris vers 1779  
prend l'habit de novice  
le 9.6.1753

Jean Georges  
1736- 1790  
chanoine régulier de Marbach

Jean Baptiste Schiélé : moine à Paris  
Jean Antoine Hutteau : religieux ou religieuses parents des cisterciens

### GENEALOGIE KÖHLER

Joseph Reffé  
Anne Marie Heinrich  
ib 3.10.1741



ib = inventaire de biens - cm = contrat de mariage

Au terme de cette esquisse généalogique quelles sont les réponses que l'on peut apporter à la question posée en titre ? En fait elles sont multiples à la fois distinctes et entremêlées.

La première réponse est que le plus souvent un cistercien de Pairis est né à Colmar : 9 cas sur 22 répertoriés soit 41%. Pourquoi ? La présence à Colmar de la procure de Pairis, magnifique bâtiment respirant une opulence certaine et celle, permanente, d'un cistercien, ne sont sans doute pas étrangères à cet afflux de vocations issues du lieu. Dans cet ordre d'idée les vocations issues d'Ammeschwihir et de Kientzheim, 3 cas sur 22 soit 14%, peuvent aussi être considérées comme des relations de proximité car, à Kientzheim, se trouve la procure de la deuxième abbaye de cisterciens de Haute Alsace, Lucelle, où réside aussi en permanence un moine.

Une seconde réponse plutôt inattendue est, grâce à la recherche de la profession des pères des cisterciens, l'émergence d'une véritable filière corporatiste, celle du Conseil souverain d'Alsace, organe de juridiction suprême chargé d'établir les droits du roi, composé d'hommes de loi tous catholiques. Presque tous ces hommes de robe ont des enfants, des frères et des soeurs, des oncles et des tantes dans le clergé, au point que ceux-ci constituent pour les juristes de véritables brevets de catholicité.

Depuis que Cîteaux a acquis en 1700 la charge de conseiller d'honneur d'Eglise (deux sièges occupés par les abbés de Neubourg et de Pairis jusqu'à la Révolution), l'on assiste à un véritable intérêt des membres du Conseil souverain pour cet ordre.

Une troisième réponse plus évidente, envisageable comme hypothèse à vérifier dans les faits, est tout simplement la piété personnelle de chaque moine. La démarche peut être individuelle : 5 cas sur 22, soit 23%. Elle s'inscrit surtout dans une tradition familiale, sans doute non dénuée de pression, attestée par la présence de religieux, religieuses et prêtres parmi les collatéraux, 14 cas sur 22 soit 64%. Chiffre important s'il en est.

Reste enfin l'histoire des familles, fondamentale, véritable poumon de l'histoire en général et de l'histoire religieuse en particulier.

#### NOTES

1 - B. Jordan et coll., L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss, Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, Orbey, 1995

2 - Cl. Muller, Dom François Xavier Bourste, abbé de Pairis de 1759 à 1788 in Annuaire de la Société d'histoire de Colmar, 1990, pp 67-111. Généalogie des Bourste, p. 68; des Delort, p. 89; des Drouineau, p. 93; des Queffemme, p. 102, des Hutteau, p. 94

3 - Toutes les biographies de prêtres dans L. Kammerer, Répertoire du clergé alsacien sous l'Ancien Régime, Strasbourg, 1983.

Y. Baradel, Les habitants du Val d'Orbey et le Conseil Souverain d'Alsace, 1648-1789 in Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n°12, 1993, p. 37-54

## Se marier à Labaroche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Philippe Jehin

*"Le neufvième novembre 1687 ont été mariez Claude Jehin fils de Valentin Jehin et d'Anne George et Pierratte fille de Claude Parmentier tous deux de cette paroisse en foy de quoy je me suis signé en présence des témoins : f. Pierre Vuillard, religieux de Saint Antoine et vicaire de La Baroche.*

*- paraphe du religieux*

*- marque de nicolas michel témoin*

*- nicolas parmentier*

*- Nicolas Antoine témoin*

*- Barthelemj Jehin"*

Huit cent vingt-six actes de mariages sensiblement identiques à celui-ci se succèdent de 1683 à 1789, regroupés dans trois volumes des registres paroissiaux de Labaroche, conservés aux Archives départementales (1). Les informations mentionnées dans ces actes stéréotypés varient néanmoins en fonction des ecclésiastiques qui les remplissent. Ils indiquent généralement le nom des mères des mariés. Certains prêtres ajoutent les professions du marié et des témoins, d'autres précisent si l'un des époux est veuf ou originaire d'une autre paroisse.

Pour l'acte cité en exemple, le curé omet de signaler que les bans ont été publiés trois fois, les trois dimanches précédant le mariage. En effet, la publication des bans dans les paroisses des promiss est devenue obligatoire depuis le Concile de Trente, afin d'éviter les mariages clandestins.

Le mariage constitue une chose bien trop sérieuse pour résulter seulement d'un choix personnel. Dans tous les milieux de l'époque, il est considéré comme un affaire d'intérêts, au sens le plus large, et très secondairement comme une affaire de sentiments. Certes, le mariage correspond à une union de deux personnes en vue de fonder une famille, d'assurer une descendance, les naissances hors mariage étant fort rares (2), mais aussi une alliance entre deux familles et la création d'une nouvelle cellule économique, basée sur les biens des deux parties contractantes. Les parents interviennent souvent dans le choix du conjoint de leurs enfants. C'est pourquoi, les jeunes gens ont besoin du consentement de leurs parents jusqu'à l'âge de 30 ans pour les garçons et 25 ans pour les filles.

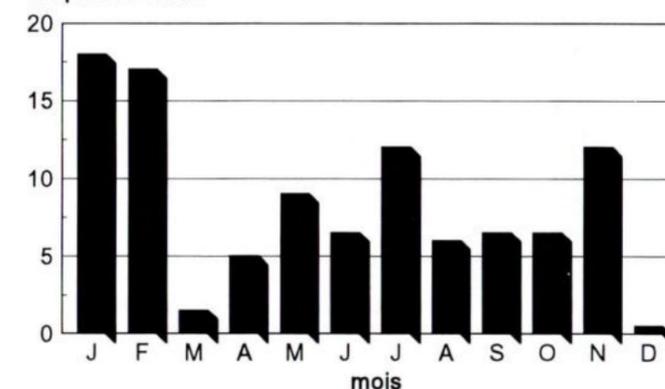
Le nombre de mariages varie considérablement de 1683 à 1789, avec une progression globale de la nuptialité au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui reflète la forte croissance démographique et le rajeunissement progressif de la population de Labaroche et de l'ensemble du Val d'Orbey (3). De trois mariages par an à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on passe, en moyenne, à un mariage par mois un siècle plus tard à la veille de la Révolution.

périodes :	nombre de mariages :	moyenne annuelle :
1683-1689	21	3
1690-1699	30	3
1700-1709	34	3,4
1710-1719	57	5,7
1720-1729	59	5,9
1730-1739	63	6,3
1740-1749	90	9
1750-1759	92	9,2
1760-1769	80	8
1770-1779	132	13,2
1780-1789	127	12,7
total	826	7,7

Ce tableau masque cependant de grandes disparités entre les années à forte nuptialité : dix-sept mariages en 1757, 23 en 1773 ... et des années sans aucun mariage : 1669, 1706 ou très peu : trois en 1766, cinq en 1769 ... Ces variations annuelles brutales s'expliquent très largement par des accidents démographiques : peu de mariage les années de disette ou d'épidémie et reprise très nette de la nuptialité les années suivantes pour combler les vides. Il conviendra de vérifier cette hypothèse dans une analyse de la mortalité qui constituera le troisième volet de cette étude des registres paroissiaux de Labaroche.

Les mariages connaissent aussi un mouvement saisonnier, conditionné par des prescriptions religieuses et le calendrier des activités agricoles. L'Eglise ne célèbre normalement pas de mariage pendant le temps clos de l'Avent et du Carême : très peu de mariages sont mentionnés pour le mois de décembre ( 4 en 106 ans ), pour mars ( 14 cas soit 1,5 %) ou même pour avril quand la fête mobile de Pâques est tardive. Ces quelques exceptions sont certainement dues à l'imminence d'une naissance, quant à celles de décembre elles peuvent avoir été célébrées après Noël. D'autre part, les grands travaux de l'été et du début de l'automne sont peu favorables à l'organisation des mariages, effectivement peu nombreux de juin à octobre, avec une petite pointe en juillet, avant les moissons (4).

fréquence des mois de mariage à Labaroche de 1683 à 1789  
fréquence en %



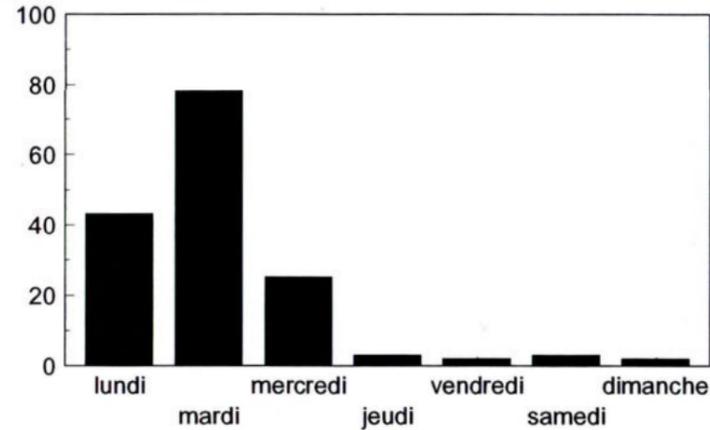
En revanche on se mariait beaucoup à la veille des temps clos, c'est-à-dire en novembre (12%) et en février. L'époque la plus prisée pour se marier correspond au début de l'année civile, en janvier et février où plus du tiers des mariages annuels sont célébrés (35 %). Les activités agricoles sont alors réduites et les familles disposent des aliments nécessaires au repas de la noce après avoir sacrifié le cochon. "Aussi se marie-t-on par fournées dans les semaines laissées vacantes par les usages religieux, agricoles et locaux". (5)

De même, il existe un mouvement hebdomadaire des mariages. Si de nos jours les cérémonies se déroulent très majoritairement en fin de semaine, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il en allait fort différemment. En considérant la période de 1770 à 1781 qui a connu cent cinquante-six mariages (soit un échantillon de 20% de la totalité des mariages), on peut dresser la répartition hebdomadaire suivante :

jour	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	total
nombre	43	78	25	3	2	3	2	156
pourcentage	27,5	50	16	2	1,25	2	1,25	100

Ainsi les mariages sont très largement célébrés en début de semaine (93,5%) : le mardi dans la moitié des cas, le lundi (plus d'un quart) puis le mercredi. Dix mariages sur cent cinquante-six se déroulent entre le jeudi et le dimanche. L'étude détaillée de ces dix cas ne permet pas d'expliquer cette "anomalie", le jour de ces six noces ne semble pas correspondre à une fête particulière, on ne décèle pas un plus fort taux de conceptions prénuptiales ou de remariages que dans le reste de l'échantillon.

jour du mariage célébré à Labaroche de 1770 à 1781



Cette répartition hebdomadaire des mariages à Labaroche se retrouve dans les autres paroisses de France. Les historiens avancent peu d'hypothèses pour expliquer ce phénomène. Certes, le vendredi est jour maigre, jour d'abstinence où il semble difficile de faire bombance, d'ailleurs il est souvent considéré comme un jour triste voire maudit. Le curé est certainement peu disposé à célébrer un mariage le dimanche entre les messes du matin et les vêpres de l'après midi. Mais pour les autres jours de la semaine peu d'explications plausibles ont été données jusqu'à présent.

Les actes de mariage précisent généralement le lieu d'origine des époux. Sur les huit cent vingt-six mariages, on constate que 87 % des mariés sont originaires de la paroisse ainsi que 90 % des jeunes filles. Seuls 13 % des hommes et 10 % des femmes sont natifs d'un autre village ; dix-sept mariages seulement sont célébrés entre deux personnes étrangères à Labaroche. Le taux d'origine étrangère est un peu plus faible pour les femmes car le mariage est traditionnellement célébré dans sa paroisse.

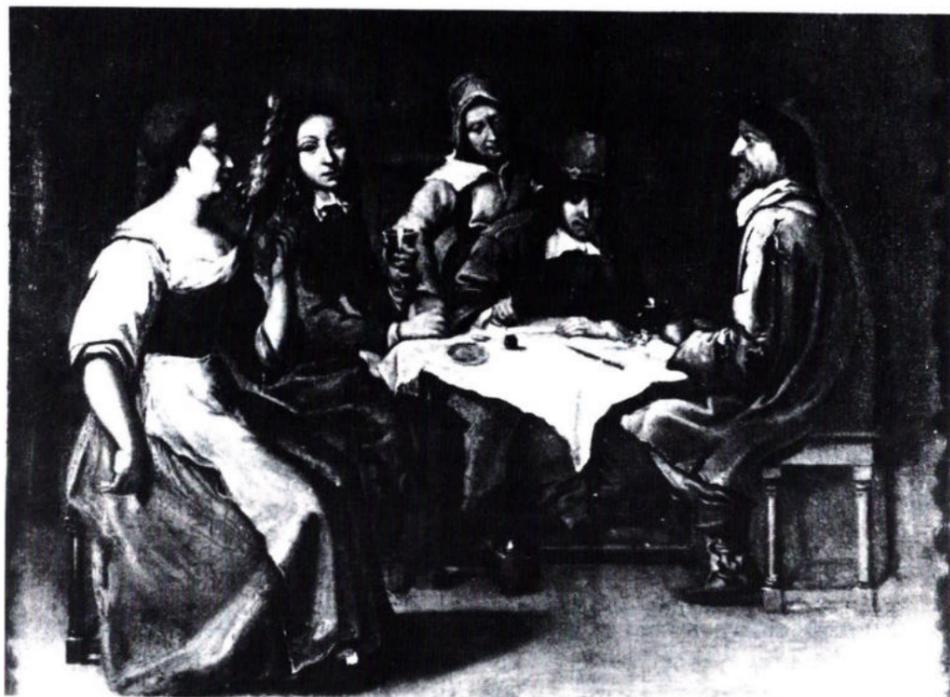
La grande majorité des mariages est conclue entre des habitants de Labaroche. Les époux étrangers à la paroisse résident pour la plupart d'entre eux dans deux villages limitrophes : Lapoutroie et surtout Orbey qui entretiennent des liens très étroits avec Labaroche. Le choix du conjoint se fait donc presque exclusivement à l'intérieur d'une zone géographique très peu étendue, en l'occurrence le Val d'Orbey. Très peu d'alliances sont réalisées avec des jeunes gens des paroisses hors du Val, que ce soit dans la vallée de Munster (germanophone et largement protestante) ou dans le vignoble au pied du plateau de Labaroche comme Turckheim, Ammerschwihr, Kaysersberg, pourtant très proches (mais germanophones et viticoles).

Origine des époux nés dans une autre paroisse que Labaroche

Origine des mariés		hommes	femmes
Val d'Orbey	Orbey	37	42
	Lapoutroie	12	13
	Fréland	5	2
	Hachimette	2	0
	Le Bonhomme	2	0
paroisses dans un rayon de 15 km	Vallée de Munster	2	4
	Aubure	1	1
	Kaysersberg	1	1
	vignoble du piémont de la Weiss	2	8
	Vallée de Ste Marie-aux-Mines	2	0
paroisses éloignées	en Lorraine	16	9
	en Alsace	8	5
	en Suisse	10	1
	en Franche-Comté	1	0
	en Italie	5	0
	en Savoie ou Dauphiné	3	0
	en Poitou	1	0
<b>total</b>	<b>110</b>	<b>86</b>	

Les unions avec les Alsaciens sont presque aussi nombreuses que celles avec les Lorrains pourtant plus éloignés géographiquement mais non culturellement. L'endogamie géographique et culturelle (francophone, catholique et montagnarde) était alors très marquée à Labaroche, elle correspond à un sens aigu de la communauté villageoise d'abord, puis de la conscience d'appartenance à une entité ethnique propre, formée par le Val d'Orbey dans son ensemble.

Les conjoints d'origine plus lointaine, Lorrains mais aussi Suisses, Italiens ... sont en fait des immigrés qui sont déjà plus ou moins intégrés dans la paroisse où ils résident parfois depuis plusieurs années. C'est le cas de cinq maçons italiens dont Barthélémy Tognetti. Natif de Buccioletti dans le diocèse de Novarre, il épouse en 1774, Odile Bafrey. Le couple demeure à Labaroche où naissent leurs enfants les années suivantes : Agathe en 1775, Marie-Anne en 1776, Barthélémy en 1778, Jean-Georges en 1780 ...



"La fiancée normande" d'après Louis Le Nain

A cette forte endogamie paroissiale correspond une grande fréquence de liens de parenté entre les époux. Dans 21 % des cas, soit cent soixante-douze mariages, il existe un lien familial plus, ou moins éloigné pour lequel une dispense a été obtenue. Il était en effet souvent difficile d'échapper dans le cadre d'une paroisse, à la règle du 4<sup>e</sup> Concile de Latran qui interdit en principe l'union jusqu'au 4<sup>e</sup> degré de parenté. Selon le droit canon, les personnes ayant un trisaïeul commun ne peuvent se marier ensemble. Les mariages avec dispense pour consanguinité se répartissent ainsi :

- six cas de consanguinité au 2<sup>cd</sup> degré (cousins)
- cent deux cas de consanguinité au 3<sup>e</sup> degré (petits-cousins)
- soixante-quatre cas de consanguinité au 4<sup>e</sup> degré (arrière-petits-cousins)

Le réseau de parenté était déjà très serré à Labaroche pour qu'on puisse y trouver facilement un conjoint sans transgresser les interdits. "En définitive, ces liens de parenté renforçaient les solidarités du voisinage". (6) Cette endogamie très répandue dans tous les villages de France ne paraît pas si élevée à Labaroche où du sang neuf est régulièrement apporté par l'immigration et les mariages qui se nouent avec des habitants des villages voisins.

Le droit canon prévoit d'autres empêchements au mariage, plus rares cependant : la parenté civile (adoption), la parenté spirituelle (parrain, marraine) et l'affinité qui est " l'alliance que le mariage établit entre un époux et les parents du conjoint". Dix-huit dispenses pour affinité sont accordées, dont treize sont doublées d'un degré de consanguinité.

Bien souvent le registre paroissial précise l'âge des époux au moment de leur mariage. Or, dans le cas de Labaroche, cette indication n'apparaît qu'en 1783, si bien que l'étude ne peut porter que sur ces sept années (1783-1789) où ont été célébrés nonante-quatre mariages. Pour obtenir l'âge au premier mariage, il faut éliminer des statistiques les remariages (veuves et veufs) et quelques personnes dont l'âge a été omis. Il reste donc septante-quatre jeunes mariés et quatre-vingt-trois jeunes filles à prendre en considération. Ainsi l'âge moyen des hommes est de 27 ans et quatre mois et celui des filles de 27 ans et six mois. L'âge au premier mariage paraît donc tardif, les mariages précoces (moins de 20 ans) sont exceptionnels. Pour les filles, l'âge modal ou âge le plus fréquent monte à 30 ans ! Les filles de 29 à 31 ans représentent 27,7 % des jeunes mariées. Certaines ont plus de 35 ans pour leur premier mariage; la plus âgée a 48 ans.

Les résultats de Labaroche se situent légèrement au-dessus des chiffres calculés dans d'autres villages de France, néanmoins, les moyennes sont partout assez élevées et augmentent même au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon l'historien Pierre Chaunu "l'âge tardif au mariage constitue la véritable arme contraceptive de l'Europe classique". Pour réduire la fécondité, il convenait de réduire la durée effective de la vie conjugale, et en premier lieu en retardant la mariage, notamment celui des filles. Ce malthusianisme plus ou moins conscient est appliqué à Labaroche comme dans le reste du royaume à une époque où la densité des campagnes est redevenue forte. Les nouveaux couples ont donc de plus en plus de mal à trouver une exploitation ou une maison vacante. Le Val d'Orbey connaît en cette fin de siècle une explosion démographique (3) et le recul de l'âge du mariage semble constituer un élément d'autorégulation.



"L'accordée de village" de Greuze

Il est aussi frappant de constater les écarts d'âge importants entre les deux époux, même en excluant les remariages. Bien évidemment on trouve des hommes plus âgés que leur épouse jusqu'à dix et onze ans. Cependant dans 14 % des cas étudiés, la jeune mariée a au moins cinq ans de plus que le jeune marié. Des différences de six à neuf ans sont mentionnées et même de quatorze et dix-huit ans. Ainsi, par exemple, le 24 novembre 1789, le jeune Ignace Guger, 25 ans, épouse Agathe Loing, une femme mûre de 43 ans.

Bien sûr, les écarts d'âge sont plus nombreux encore en cas de remariage. En 1783, David Minoux, 53 ans, déjà deux fois veuf, épouse en troisième noce Elisabeth Gérard de 23 ans sa cadette, qui a certainement l'âge de certains des enfants du premier ou du second lit (premier mariage en 1751, second en 1760). Plusieurs cas semblables sont mentionnés de 1783 à 1789, souvent avec des écarts de plus de dix ans. En effet, les remariages sont extrêmement fréquents, ils concernent un cinquième de la totalité des mariages : de 1683 à 1789, on célèbre vingt-six mariages entre deux veufs, cent quatre d'un veuf et d'une femme célibataire et quarante d'une veuve et d'un célibataire. Comme dans le cas de David Minoux, le veuf se remarie aisément, souvent rapidement. Chargé d'enfants, il a besoin d'une épouse qui le secondera, s'occupera des enfants du premier mariage ... et peuplera la maisonnée de quelques uns plus jeunes. En revanche, la veuve fatiguée par les maternités, les travaux des champs et du foyer, encombrée d'enfants, trouve beaucoup plus difficilement à se remarier, sauf si elle possède beaucoup de biens.

## Conclusion

Il ressort de cette étude que le nombre de mariages augmente au cours du siècle, reflet de la poussée démographique. Ces mariages sont célébrés à des rythmes très particuliers en fonction des travaux agricoles et surtout du calendrier liturgique. Labaroche se distingue par une forte endogamie géographique, 10 % des mariés seulement sont originaires d'une autre paroisse et généralement alors d'un village du Val d'Orbey. Il en résulte un taux de consanguinité assez élevé, mais bien souvent, en-deça des chiffres trouvés par les historiens pour d'autres villages à la même époque. Les moyennes d'âge des jeunes mariés (27 ans) sont elles, supérieures aux moyennes établies ailleurs, preuve qu'à la veille de la Révolution, Labaroche est un village surpeuplé, à l'instar de tout le Val d'Orbey.

## NOTES :

- (1) pour en savoir plus : Philippe JEHIN. "Inventaire des sources pour des recherches généalogiques dans le canton de Lapoutroie", Bulletin de la Société d'histoire de canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 14, 1995, p. 114-119.
- (2) Philippe JEHIN. "Naître à Labaroche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles", Bulletin de la Société d'histoire de canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 14, 1995, p. 52-64.
- (3) Philippe JEHIN. Les Hommes contre la Forêt, Strasbourg : Nuée bleue, 1993, p.53.
- (4) en effet, l'essentiel des terres était consacrée à la culture des céréales et des pommes de terre, les prés étaient alors rares. Voir à ce sujet : Philippe JEHIN. " L'agriculture dans le Val d'Orbey au début du XVIII<sup>e</sup> siècle", Bulletin de la Société d'histoire de canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 11, 1992, p. 45-53.
- (5) Pierre GOUBERT. Histoire économique et sociale de la France, 1970, T. 2, p. 28.
- (6) Jean-Louis FLANDRIN. Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société, 1984, p. 39

## BIBLIOGRAPHIE :

en complément à la bibliographie citée dans l'article "Naître à Labaroche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles" de 1995

ARMENGAUD (André). -La Famille et l'enfant en France et en Angleterre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Sedes, 1975. -193 p.-

BRAUDEL (Fernand) LABROUSSE (Ernest). - Histoire économique et sociale de la France (1660-1789), Paris : P.U.F., 1970. -779 p.-

CABOURDIN (Guy). - La vie quotidienne en Lorraine aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Paris : Hachette, 1984. -319 p.- (Vie quotidienne)

DUBY (Georges) WALLON (Armand). - Histoire de la France rurale, T.2, Paris : seuil, 1975. - 620 p.-

FLANDRIN (Jean-Louis). - Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société, Paris : Seuil, 1984 (1976). -285 p.- (Univers historique)

SOBOUL (Albert). -La France à la veille de la Révolution, Paris : Sedes, 1974 (2<sup>e</sup> ed.). -286 p.-

## L'archéologie, outil de l'histoire... de Pairis.

Jean-Jacques WOLF

### 1. des richesses connues et méconnues.

La splendeur et le rayonnement de l'abbaye de Pairis à Orbey sont connus de longue date: la démonstration en a été faite récemment dans une publication de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey<sup>1</sup>. Ainsi, l'histoire de l'institution et des hommes a été remarquablement diffusée. Il n'en est pas de même de celle des édifices, du cadre matériel de leur vie quotidienne, dont de larges pans demeurent en friche. Bien entendu, diverses représentations en ont été proposées<sup>2</sup>, qui alimentent l'imagination des contemporains<sup>3</sup> et, fort curieusement, en occultent, pour une part, la réalité. D'autant plus aisément que, sur place, des constructions antérieures à la Révolution, ne subsistent plus que, comme l'a fait remarquer il y a peu Pierre BRUNEL<sup>4</sup>: le mur d'enceinte, le portail principal<sup>5</sup>, le bâtiment principal de l'hôpital actuel<sup>6</sup>, les murs de terrasse des jardins à la française du XVIIIe s.. Il y ajoute, à tort, une portion de la chapelle de la porterie<sup>7</sup>.

Par ailleurs, le riche fonds de Pairis aux Archives Départementales du Haut-Rhin<sup>8</sup> reste chiche dans les représentations graphiques<sup>9</sup>, qu'il convient de manier avec d'autant plus de précautions qu'il s'agit de projets... Et à peine plus loquace dans les textes, relatifs aux constructions, souvent lacunaires, ambigus et sources d'amalgames<sup>10</sup>!

Au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches, l'impression a prévalu d'une chape de silence tombée sur les ruines de cette belle abbaye, depuis sa mise en carrière au XIXe s.

### 2. pourquoi des fouilles?

L'affaire se présentait fort différemment avant l'intervention archéologique de 1996. Certes demeuraient quelques interrogations sur le positionnement précis des bâtiments claustraux et de l'église abbatiale, mais un survol sommaire de la documentation orientait les fouilles davantage vers une vérification de données connues que vers de nouvelles découvertes.

Le projet d'extension de l'Hôpital intercommunal du Canton Vert, à partir de 1997, a conduit le Ministère

<sup>1</sup> Jean-Luc EICHENLAUB, Lucien JECKER, Jean-Marie JENN, Benoît JORDAN, Claude MULLER, Laurent NITSCH: "L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss, de la fondation en 1138 à l'hôpital contemporain", SHLO, 1995.

<sup>2</sup> - F. WALTER, gravure dans WALTER et GRANDIDIER: "Vues pittoresques de l'Alsace", 1785. Fiable, malgré quelques défauts de perspective...

- Anonyme, deux peintures à l'huile, vers la même époque, conservées à l'hôpital de Pairis (dont l'une est reproduite en couverture de SHLO, 1995). Naïf, mais assez fidèle.

- J. ROTHMULLER, lithographies "ruines de l'abbaye de Pairis" (planche XLI) et "l'abbaye de Pairis en 1790" (planche XXXIX) in: "Musée pittoresque et historique de l'Alsace", 1863. La première aurait été réalisée d'après ORTLIEB, en 1836 (SHLO, 1995, p. 118: à vérifier). Pittoresque...

- C. WINKLER, reconstitution de l'abbaye de Pairis (au XVIIIe s., d'après le plan de 1610 et ROTHMULLER). Fantaisiste...

<sup>3</sup> déjà bien entretenue par les légendes persistantes, notamment autour du souterrain de Pairis à Orbey...

<sup>4</sup> D.P. BRUNEL, "Les bâtiments claustraux de Pairis, constats et hypothèses", BSHLO, 14, 1995.

<sup>5</sup> vers la fin du XVIIe s. (?), inscrit sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, 28.06.1929.

<sup>6</sup> d'époque Louis XV, avec son fronton à motif rocaille (malheureusement martelé, comme bien d'autres...).

<sup>7</sup> incluse dans l'actuel presbytère, et construite en 1822 (cf. vue photographique du début du XXe s. in SHLO, 1995, p. 127). A ne pas confondre avec la chapelle de la porterie du début du XVIIIe s.

<sup>8</sup> 11 H, plusieurs mètres linéaires... et quelques pièces éparses (en 1 C, E 1492, E dépôt 4.J.J.3) passés en revue avec l'aide obligeante de Jean-Luc EICHENLAUB, Directeur des Services d'Archives Départementales.

<sup>9</sup> plan de 1610, ensemble de l'abbaye, relevé (G.D.20; plan sans date, vers 1730, cloître, projet (E dépôt 4.J.J.3); élévation de 1754, bâtiment d'exploitation, projet (11 H3).

<sup>10</sup> à propos, entre autres, de l'incendie de 1753.

de la Culture à prescrire, conformément à la législation sur le patrimoine archéologique<sup>11</sup>, des sondages et des fouilles sur l'emprise du futur chantier, entre le corps principal de l'hôpital et l'annexe de la buanderie.

Les sondages préalables, dirigés par Gertrud KUNHLE-AUBRY, ont été réalisés sous l'égide du Service Régional de l'Archéologie, du 6 au 14.06.1995. Pratiqués à l'emplacement des anciennes maçonneries, ils ont confirmé la nécessité de fouilles de sauvetage<sup>12</sup> plus développées.

Des moyens plus importants, réunis sous convention entre l'Etat (Ministère de la Culture, DDASS), le Conseil Général du Haut-Rhin et l'Hôpital intercommunal, ont permis la réalisation de ces fouilles, de septembre à décembre 1996. Une équipe de l'AFAN<sup>13</sup>, renforcée par des bénévoles<sup>14</sup> et des étudiants stagiaires<sup>15</sup> du Conseil Général, a été placée sous la direction<sup>16</sup> de l'archéologue départemental. L'objectif était de documenter, par la réunion et la mise en relation de toutes les informations historiques, les vestiges enterrés, susceptibles d'être détruits ou recouverts par le nouveau bâtiment. L'aire concernée était de l'ordre de 55 x 25 m. Par contre, les surfaces extérieures au projet de construction n'étaient pas visées par l'intervention archéologique.

Le chantier archéologique a bénéficié du meilleur accueil du personnel de l'établissement hospitalier dirigé par Gérard SIMON et une bonne collaboration s'est engagée avec l'architecte responsable du projet, Philippe LAINÉ, et la DDE (Christophe GUILLAUME), en charge du suivi des travaux.

Je ne saurais omettre l'efficace coopération de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie et du Val d'Orbey, présidée par Yvette BARADEL: par la couverture vidéo du chantier pour ses archives (Gérard DUPONT), par la mise à disposition de documents d'archives manuscrites et photographiques (Lucien JECKER), du relevé du 19.02.1984 des fondations dans la tranchée d'assainissement (André ROUVIER). A propos de ce dernier document, déjà publié<sup>17</sup> et exploité<sup>18</sup>, je soulignerai la présence d'esprit de la SHLO d'avoir pensé à faire un croquis coté des vestiges observés. Dans l'état actuel des recherches, ce document garde toute son utilité pour le calage des bâtiments claustraux.

### 3. les méthodes de l'enquête archéologique.

Dans la portion supérieure de l'emprise du futur hôpital, les terrassements mécaniques ont dégagé un ensemble de murets de soutènement. Notre choix stratégique nous a conduits à reconnaître ces structures<sup>19</sup> en fin de campagne, pour porter nos efforts sur la partie la plus complexe, mais aussi la plus riche en informations, au point de contact présumé de l'église, du couvent et de l'hôpital.

<sup>11</sup> et sur le fond, de compléter nos connaissances sur l'histoire de l'Alsace, des abbayes cisterciennes, en général, et du Val d'Orbey, en particulier. Une fouille archéologique est donc avant tout un acte culturel, en ce sens qu'elle tente de répondre à nos interrogations sur notre passé, de restituer les témoins des activités de nos prédécesseurs.

<sup>12</sup> les fouilles de sauvetage concernent les endroits amenés à être détruits: elles composent la grande majorité des fouilles actuelles. Notre intervention à Orbey n'est donc pas consécutive à un intérêt subit pour ce lieu.

<sup>13</sup> Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, antenne interrégionale du Grand-Est à Nancy. Les contractuels employés sur le chantier furent: David BILLOIN, Frédéric DEVEVEY, Matthieu FUCHS, Eric MICHON, Jean-Christophe PASSERAT, Christian VALLET, Philippe VIDAL.

<sup>14</sup> l'on doit aux bénévoles une mention particulière: Isabelle AMANN (Orbey), Bertrand BAKAJ (Illfurth), Matthieu FUCHS (Horboung), Irène HUBER (Prinzersdorf, Autriche), Axelle MURER (Turckheim), Thierry NOELL (Colmar), Anne WOLF (Habsheim).

<sup>15</sup> de même les stagiaires du Conseil Général: Rachel FOURNIER, Vincent HEINRICH, aussi bénévoles en dehors du cadre de leur stage.

<sup>16</sup> des opérations de terrain et des études postérieures aux fouilles, dont ce compte-rendu n'est qu'un aperçu préliminaire. Cette revue synthétique appellera certainement des développements ultérieurs sur le détail des structures rencontrées.

<sup>17</sup> Soeur Béatrix FRANCOIS: "Le point sur les fouilles de Pairis", BSHLO, 4, 1985.

<sup>18</sup> D.P. BRUNEL, "Les bâtiments claustraux de Pairis, constats et hypothèses", BSHLO, 14, 1995.

<sup>19</sup> en archéologie, une structure est un ensemble de vestiges d'activités: il peut s'agir de murs, de sols, de fosses, de tombes.

Dans la zone centrale, entre hôpital et buanderie, les décapages ont rapidement atteint les arases des fondations les mieux conservées, sous 0,35 m de gravats de démolition.

Mais, première surprise, ces soubassements se limitaient à quelques chicots impossibles à interpréter et dont la position contredisait l'hypothèse <sup>20</sup> du Service Régional de l'Archéologie à la suite des sondages de 1995.

De plus, la lithographie ROTHMULLER (dont on a connu, ailleurs - à propos de la mosaïque de Bergheim -, la fidélité) nous a induits, un temps, en erreur dans l'appréciation de la position de l'abbatiale: son mur gouttereau Nord se serait situé dans l'axe de l'hôpital actuel. Ce n'est que quelques semaines plus tard, à force d'huile de coude et de moult triturations de neurones que l'évidence s'est imposée: l'ancienne église se situait à 15 m plus au Nord.

Deuxième déconvenue: la médiocre conservation des vestiges, dont les soubassements avaient été arrachés parfois jusqu'à la semelle de fondation et baignaient dans un magma de démolition. La tactique de fouille en découlant s'imposait d'elle-même: il fallait aller au fond des choses, exécuter sur cette partie ce que l'on appelle une fouille totale, sans se satisfaire de reconnaissances légères et ponctuelles. Y aller aussi manuellement, de - 0,35 m au substrat <sup>21</sup>, à la pelle et à la pioche <sup>22</sup>, sans appoint mécanique qui aurait risqué de casser les quelques moignons de murs qui ont échappé aux outils des démolisseurs du XIXe s.

Autre source de dépit: l'archéologue habitué aux enquêtes fondées sur la logique, s'est vu frustré d'une part importante de ses outils classiques, tels que les stratigraphies et la présence de mobiliers datants. En effet, et contrairement à nos attentes en un lieu maintes fois surbâti, les successions de couches de construction, d'occupation et de destruction brillaient par leur absence <sup>23</sup>. Les sols de circulation, les bases des élévations ont tous été gommés <sup>24</sup>. C'est que Laurent et Jean-Baptiste MICLO ont fait, après 1804, table rase et arraché des fondations toute pierre réutilisable, fût-ce au prix d'efforts considérables <sup>25</sup> ! Pas de couches, pas (ou très peu) d'objets pour proposer des datations de constructions, de transformations, de démolitions... Et les constructeurs de la ferme du XXe s. <sup>26</sup> (abritant la buanderie contemporaine) ont eux aussi pratiqué une saignée de 9 x 6 m en perçant une cave dans l'ancienne église! Enfin, la tranchée d'assainissement creusée en 1976 <sup>27</sup>, passant, à l'aveuglette certes, par des connexions de murs en plusieurs points cruciaux pour la restitution des diverses jonctions, n'a pas facilité la tâche aux archéologues.

Ces conditions de fouille ont orienté les recherches vers la multiplication des observations sur les modes de construction, les raccordements de segments de murs. Afin de soutenir le raisonnement aboutissant à la reconstitution historique, l'économie n'a pu être faite, en plus de la couverture photographique, du dessin pierre à pierre de tous les murs, en plan et en élévation. Cette phase très technique est irremplaçable pour la documentation satisfaisante de vestiges et de contextes auxquels l'on n'aura plus accès après le début de la construction du futur hôpital.

Autre caractère spécifique de fouilles menées sur des vestiges d'édifices historiques <sup>28</sup>, le va-et-vient constant opéré entre les observations archéologiques et les données des sources d'archives. Gymnastique de l'esprit qui s'accompagne de leur critique drastique pour ne pas courir le risque de

<sup>20</sup> plaçant l'église abbatiale au Sud-Est de l'hôpital actuel.

<sup>21</sup> ou le sous-sol, défini par les archéologues comme le terrain non perturbé par les activités humaines. Il s'agit ici d'une arène granitique compacte, dépôt morainique ou de terrasse alluvionnaire laissée par le ruisseau du Lac Noir.

<sup>22</sup> pour la petite histoire, deux pioches sont mortes au champ d'honneur, du conflit entre l'ardeur des fouilleurs et de la résistance des blocs de grès ou de granit...

<sup>23</sup> sauf au contact du drain de 1736-1741 et des abords Nord du sanctuaire, et, dans une moindre mesure, au point de connexion du cloître et de l'église.

<sup>24</sup> à l'exception, bienvenue, du sol de galets de la cave figurée sur le plan de 1610.

<sup>25</sup> que le technicien appréciera, d'autant plus que ces maçonneries hourdées au mortier de chaux étaient de belle facture et, dans la tranchée d'assainissement de 1984, ont causé bien du souci à l'entrepreneur en opposant une vive résistance à l'arrachement: deux godets de pelle mécanique ont été mis hors d'usage!

<sup>26</sup> édifiée vers 1920.

<sup>27</sup> la même qui fut prolongée en 1984 à travers les bâtiments claustraux. Relevé de Lucien JECKER du 28.06.1976 et "L'Alsace" du 2.07.1976.

<sup>28</sup> c'est-à-dire ayant laissé des traces dans les sources, écrites ou graphiques, d'archives.

s'empêtrer dans des affabulations, le cheminement de l'enquête lui devait son aspect tortueux.

#### 4. pour aller plus loin.

La fouille de sauvetage est donc achevée, mais l'investigation archéologique se poursuit. C'est d'abord la mise au net des données en vue de leur publication exhaustive. C'est aussi une recherche plus particulière, avec d'autres moyens que les fouilles, pour en savoir plus sur les édifices passés.

Une première piste a été celle de la microtopographie. L'étude des terrasses de culture dans la zone en amont de l'église, l'observation des mouvements de terrain dans l'enceinte de l'abbaye, particulièrement dans les secteurs Nord et Nord-Est, tranchant avec les deux terrasses du XVIIIe s. <sup>29</sup> remarquablement aplanies m'ont conduit à l'intuition <sup>30</sup> d'un rapport existant entre ces ondulations du sol actuel avec les tracés de fondations enterrées. Les données de nos levés sont en cours d'étude et devront encore attendre leur validation.

Les méthodes de prospection sans creusements sont nombreuses, mais, appliquées au cas de Pairis, pas toutes opérantes <sup>31</sup>. Une opportunité s'est présentée sur la proposition <sup>32</sup> de l'EOPGS <sup>33</sup> dans l'essai d'application des nouvelles méthodes de prospection géophysique à l'archéologie <sup>34</sup>. Parmi celles-ci, la détection au magnétomètre à protons <sup>35</sup> et le géoradar <sup>36</sup>.

Les premiers tests au magnétomètre se sont avérés concluants. Les manipulations de terrain seront réalisées prochainement et devraient permettre de vérifier la validité de nos hypothèses sur Pairis.

Une dernière voie à explorer relève du domaine de l'anthropologie de laboratoire. Philippe VIDAL, anthropologue en charge de l'étude des sépultures découvertes en 1996, se propose de faire procéder au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux des études microbiologiques et génétiques (ADN fossile) sur les bulbes des cheveux de la sépulture 8.

#### 5. les pierres à la question...

Il n'est pas dans notre propos de procéder à une description détaillée des découvertes. Nous nous bornerons à une description schématique des structures.

Un grand enchevêtrement de fondations rappelle irrésistiblement les densités de constructions rencontrées d'ordinaire en fouille urbaine, ce qui surprend en un endroit paraissant *a priori* reculé. Cette caractéristique fondamentale distingue Pairis des constructions rurales et trouve une explication dans le grand dynamisme du lieu, sur une durée de huit siècles et demi <sup>37</sup>. De plus <sup>38</sup>, ces soubassements accusent des aspects fort divers: parfois simples files de pierres sèches jetées dans une rigole de fondation <sup>39</sup>, ailleurs grossiers solins de blocs non équarris, souvent maçonneries solidement hourdées au mortier de chaux, aux moellons bien taillés et convenablement réglés et, pour

<sup>29</sup> celle des jardins "à la française" et celle des bâtiments claustraux.

<sup>30</sup> fondée sur l'expérience du levé microtopographique du rempart hallstattien (1er âge du Fer, entre -750 et -480) du Britzgyberg à Illfurth.

<sup>31</sup> c'est le cas des détections aériennes, des prospections au sol. D'autres sont longues à mettre en oeuvre, ou coûteuses, ou aléatoires: prospection thermique aéroportée, prospection électrique.

<sup>32</sup> contact par Pierre FLUCK, Président de la Fédération du Patrimoine Minier, bien connu dans le Canton Vert pour ses fouilles, dont celles du Bonhomme en 1995 et 1996.

<sup>33</sup> Ecole et Observatoire de Physique du Globe à Strasbourg, avec laquelle nous collaborons depuis 1988 à KEMBS et 1991 à SCHLIERBACH (prospection par résistivité électrique).

<sup>34</sup> procédés "hi tech"...dans le cadre d'un diplôme d'ingénieur préparé par Julie LATOUILLE sous la direction de Guy MARQUIS, professeur à l'EOPGS.

<sup>35</sup> enregistrant les variations du magnétisme terrestre dues à la présence de structures archéologiques enfouies: gros murs, fours.

<sup>36</sup> qui fournit des images apparentées à celles de l'échographie.

<sup>37</sup> en effet, Pairis n'est pas mort en 1791: la preuve...

<sup>38</sup> et par bonheur pour les archéologues en charge de démêler l'écheveau...

<sup>39</sup> c'est le cas du pignon occidental de la ferme du XXe s.: on en tremble rétrospectivement...

les fondations inférieures de l'église <sup>40</sup>, des assemblages soigneux de grand appareil finement apprêté.

Le recours des constructeurs à des matériaux différents, selon les époques et les types de constructions a été pour nous un fil d'Ariane bienvenu. Nous avons pu déterminer que, schématiquement, du plus ancien au plus récent, l'emploi quasi exclusif d'un grès dur, à gros grain <sup>41</sup>, a été suivi de celui d'un grès tendre et fin <sup>42</sup>, mêlé de pièces peu nombreuses de réemploi d'architectures précédentes <sup>43</sup>, puis de grès et de grès <sup>44</sup>.

## 6. éléments anciens.

Le tracé des fondations de l'église est la partie la plus ancienne préservée dans le secteur fouillé. De l'église, ou plus précisément: du tiers occidental de la nef, comprenant une entrée de largeur réduite. Ce tracé est composé de la première assise de grand appareil des fondations, ne contenant aucune spolie <sup>45</sup>.

Le dispositif est quasi identique <sup>46</sup> à celui de Lucelle, l'abbaye-mère de Pairis fondée en 1124, et s'en inspire probablement. Or, Marcel FRANCEY identifie ce décrochement aux restes de la première construction romane du XIIe s. <sup>47</sup>. La découverte d'un arc de voûte roman <sup>48</sup> apporte la preuve de l'existence d'une église romane à Pairis, que les données historiques laissent d'ailleurs à penser, en toute logique. Des correspondances stratigraphiques entre le mur gouttereau Nord et le drain ancien confortent l'hypothèse de l'appartenance de ce tracé à la période romane.

Initialement, ou peu après la construction du premier édifice, un dallage de grès <sup>49</sup> est raccordé au drain ancien, qui dessine une large courbe autour de l'église. Le drain a été doublé, sur sa bordure amont, d'un mur de soutènement.

Le sol pavé de galets d'une pièce au Sud-Ouest de la fouille, de même que les murs Nord et Est qui le délimitent ont été identifiés comme la cave mentionnée sur le plan de 1610. Cet élément est peut-être plus ancien. Il est en tout cas en connexion architecturale avec un caveau comportant quatre sépultures, qui apparaissent les plus anciennes des tombes retrouvées. Le caveau semble en rapport avec le déambulatoire, accolé au collatéral Sud de l'église, figuré sur le plan de 1610.

Une croix est gravée dans l'appareil de base du mur gouttereau Sud de l'église, du côté du préau. Aucun indice n'a été trouvé, dans ce secteur, d'un réaménagement de l'église compris entre la phase romane et le XVIIIe s., même si l'on peut raisonnablement admettre que le clocher a été déplacé du transept Nord <sup>50</sup> sur le transept Sud.

Une indication d'une réfection (des bâtiments claustraux? de la maison de l'abbé?) se trouve dans une pierre armoriée scellée en réemploi entre la chapelle de 1888 et l'hôpital, portant: " 1671. NON. EST. MORTALE. QUOD. OPTO".

<sup>40</sup> là où elles ont été épargnées par les craintes de lombalgies de MICLO et consorts...

<sup>41</sup> période romane, après 1138.

<sup>42</sup> au XVIIIe s., d'après le style des pièces sculptées: grès du Noirmont?

<sup>43</sup> romane et gothique.

<sup>44</sup> aux XIXe et XXe s., en proportions, selon les segments, égales, ou à dominante de grès. Le grès, dans ces tronçons récents, est exclusivement issu de la récupération des structures anciennes, tandis que le grès a été recherché soit en carrière proche, soit prélevé sur les blocs morainiques qui encombrant le terrain alentour.

<sup>45</sup> élément de réemploi.

<sup>46</sup> la différence tient dans le rapport de réduction de la nef: le porche est plus large (10,40 m, soit 32 pieds) à Pairis, qui n'a qu'une nef, les bas-côtés sont constitués d'une enfilade de chapelles séparées par des massifs. A Lucelle, la nef (20 m de large) est tripartite: une nef centrale séparée des nefs latérales par des colonnes.

<sup>47</sup> "Compte-rendu des fouilles de l'église abbatiale (1961)", p. 151, in: Gabrielle CLAERR-STAMM, Marcel FRANCEY, Jean ZIMMERMANN: "Lucelle, Histoire - Fouilles - Vestiges", Société d'Histoire Sundgauvienne, 1993.

<sup>48</sup> en spolie dans les fondations du pignon Ouest de la ferme du XXe s. D'autres éléments romans ont été à Pairis.

<sup>49</sup> réutilisé comme base du canal voûté de 1736-1741.

<sup>50</sup> comme le suggère le plan de 1610, contrairement à l'interprétation de WINKLER.

## 7. l'église du XVIIIe.

Le porche n'est pas figuré sur la lithographie de ROTHMULLER: si celle-ci concorde sur ce point avec le plan du cloître de 1730, la coïncidence n'est pas suffisante. L'on ignore les sources exactes de la lithographie et le second document n'est qu'un projet, dont nous avons pu voir que pour certains détails il n'a pas été exécuté à la lettre. Plus troublantes sont les deux huiles anonymes de la fin du XVIIIe s., représentant également un pignon occidental de même largeur que le reste de la nef.

Pourtant rien n'indique sur le terrain que le plan de l'église du XVIIIe s. diffère du tracé roman. Au contraire, l'âme de la seconde assise appareillée contient partout des spolies. De plus la largeur de la nef <sup>51</sup> correspond très exactement à celle prévue par le devis du 5.04.1736 de reconstruction de l'église. A l'opposé des assertions exprimées dans les conclusions du rapport de sondage de 1995, aucune autre maçonnerie dans l'espace fouillé ne peut être attribué à l'église. De même, le mur A <sup>52</sup> décrit par Pierre BRUNEL, ne saurait être le mur gouttereau Sud de l'église.

Un élément majeur dans l'identification de la largeur de la nef est la reconnaissance du canal voûté <sup>53</sup>, chef-d'œuvre de technique hydraulique <sup>54</sup>, longeant le côté Nord de l'église <sup>55</sup>. Ce drain maçonné a pris le relais du drain ancien, obstrué au XVIIIe s.

Nous sommes persuadés que l'église a été reconstruite entre 1736 et 1741 sur le plan antérieur, après arasement des superstructures. Rien n'indique dans le devis que la nef a été modifiée par rapport à l'ancienne situation. La seule modification précisée en note infrapaginale <sup>56</sup> est une correction de la prévision initiale, sans incidence sur notre démonstration.

Sa longueur n'a pu être vérifiée sur le terrain, les sondages *ad hoc* auraient été hors de l'emprise du futur hôpital. Toutefois, l'examen du plan du cloître de 1730 montre que l'amorce de la nef et du transept Sud, dont le total égale 49,40m, soit 152 pieds, ne correspond ni à la situation réelle, ni à la mesure prévue par le devis (47,42 m = 146 pieds). Il s'agit donc soit d'une situation antérieure (que nous savons impossible), soit d'un élément de projet non exécuté. De fait, la mesure prise entre le porche et la fin du transept Sud, en superposant <sup>57</sup> le plan de 1730 sur le levé de fouille est bien de 47,40 m <sup>58</sup>.

Le devis du 5.04.1736 ne concerne que la reconstruction de la nef. C'est que le chœur venait d'être achevé, comme le sous-entend un état de dépenses du 13.08.1735 <sup>59</sup>, qui stipule que le chœur venait d'être agrandi d'un tiers.

Une réparation postérieure (1787) est accompagnée d'un agrandissement de la sacristie <sup>60</sup> et du percement d'une porte du côté Nord du chœur.

L'emplacement précis du portail prévu en 1736 <sup>61</sup> n'a pu être fixé par la fouille, le seuil et la base de

<sup>51</sup> 14,95 m, soit 46 pieds.

<sup>52</sup> D.P. BRUNEL, "Les bâtiments claustraux de Pairis, constats et hypothèses", BSHLO, 14, 1995. Le mur A se trouve près de l'extrémité Sud du parking, soit à quelque 20 m de la ferme du XXe s. (planche 2). Dans la restitution du plan d'ensemble (planche 4), l'auteur l'aligne avec le mur Sud de l'hôpital, ce qui est contradictoire.

<sup>53</sup> un peu étroit pour le passage du carrosse de l'abbé, comme le voudrait la légende...

<sup>54</sup> l'omniprésence de l'eau est un souci quotidien à Pairis: nous avons pu en vérifier les nombreuses tentatives de solution, pour toutes les époques, dans l'abondance des conduits d'écoulement. Le grand cloaque du XVIIIe s. longeant le bord occidental du cloître est une réalisation de même qualité.

<sup>55</sup> Antoine MALBERT, l'architecte de Pairis, a exécuté à la lettre la consigne du devis du 5.04.1736 (ADHR 11.H.11): "...il fera un canal pour écouler les eaux qui viennent de la montagne".

<sup>56</sup> inédite: ADHR 11.H.11. Accord particulier pour augmenter la largeur de la nef de 2 pieds (0,65 m) et la hauteur d'un pied. Les 14,95 m mesurés entre les fondations sont compatibles (ressauts et socle de 1 pied) avec la mesure ainsi corrigée de la largeur interne, soit 48 pieds.

<sup>57</sup> si notre hypothèse de superposition est valide à l'extrémité Ouest et si elle concorde avec la position du mur B de 1984.

<sup>58</sup> CQFD, en attendant une vérification par une fouille de la partie Est de l'église...

<sup>59</sup> inédit: ADHR 11.H.3.

<sup>60</sup> ADHR 11.H.3. devis du 2.04.1787 et marché du 29.07.1787.

<sup>61</sup> 6 pieds = 1,95 m.

l'encadrement ayant disparu. Par contre l'une des deux portes "dans le cloître pour entrer dans l'église" a été située dans le mur Sud du porche: elle se trouve exactement dans l'axe du déambulatoire et possède son symétrique au Nord.

La reconstruction de l'église, achevée en 1741 est-elle la seule du XVIIIe s.? Nous n'en avons aucune trace tangible dans les fouilles. Il faudrait encore éclaircir l'assertion de Claude MULLER<sup>62</sup>: "à peine l'église est-elle achevée qu'elle brûle en 1753". Effectivement, si l'église n'est consacrée que le 15.06.1760<sup>63</sup> par l'évêque de Bâle<sup>64</sup>, les finitions semblent en bonne voie en 1755<sup>65</sup>.

D'ailleurs le rapport d'expertise du 10.03.1753 ne fait pas mention de l'église, ce qui surprend si elle avait été touchée: il est question de l'abbatiale, terme employé de façon ambiguë dans le rapport, mais que sa description exclut l'idée d'un sanctuaire. Nous y reviendrons.

### 8. le cloître du XVIIIe.

Les trois grands murs porteurs du dernier état des bâtiments claustraux sont effectivement postérieurs à la cave du plan de 1610. La fondation interne, longeant le préau, est solidaire de la base de l'élévation de l'église du XVIIIe s., tandis que ses ressauts sont décrochés par rapport à ceux de la fondation romane de l'église.

A quelle date intervint sa reconstruction?

L'inventaire du 18.12.1790<sup>66</sup> note que "l'abbaye (a été) bâtie depuis 1730" et GRANDIDIER ajoute que l'abbé TRIBOULET, élu en 1726, fit reconstruire l'abbaye en 6 ans<sup>67</sup>. Il ne peut s'agir de la nef, rebâtie plus tard, tout au plus, en partie, du choeur. La visite canonique du 11.07.1735<sup>68</sup> stipule: "...avons visité la sacristie et toute la maison que nous avons trouvée bâtie entièrement à neuf...". C'est concis, mais clair: les bâtiments conventuels sont achevés en 1735<sup>69</sup>.

Le plan du cloître est-il effectivement le dernier état? N'a-t-il pas été touché par l'incendie du 30.01.1753?

Grâce à une description précise et à leurs mensurations dans le rapport d'expertise du 10.03.1753<sup>70</sup>, les deux bâtiments ravagés par les flammes ont pu être identifiés: l'aile antérieure et l'abbatiale. Par contre, une lecture approfondie du document incite à croire que le cloître a aussi été partiellement endommagé: "...les flammes que le vent a chassé de côté et d'autre ont aussy gagné le toit audessus de la bibliothèque qui en est pourtant bien éloignée, en sorte que tout ce bâtiment a extrêmement souffert du feu, et notamment du costé de l'abbatiale où par la véhémence du feu, les murs ont été calcinés, les pierres fendues et a encore fait sauter les pierres de taille hors des pilliers...". Si notre identification de l'"abbatiale" est correcte, l'endroit touché du cloître est le fronton central Ouest<sup>71</sup>. L'estimation de 36.279 £ 5 β pour l'"abbatiale" se rapporterait donc à cet édifice et à la partie atteinte du cloître, ce qui semble plus plausible.

<sup>62</sup> SHLO, 1995, p.76 et Claude MULLER: "L'abbaye de Pairis dans la première moitié du XVIIIe siècle", ASHAC, 1994, p. 90. Il cite ADHR.11.H.20.1, non vérifié.

<sup>63</sup> SHLO, 1995, p.77, Benoît JORDAN: "L'abbaye de Pairis de 1585 à 1753, un destin tourmenté", BSHLO, 14, 1995, p. 37 et Pierre BEDEZ: "Vestiges retrouvés de l'ancienne église d'Orbey", ibidem, p. 25.

<sup>64</sup> le même qui fait sceller avec l'abbé des coffrets à reliques dans les fondations, en 1739: Pierre BEDEZ, BSHLO, 14, 1995.

<sup>65</sup> l'orgue SILBERMANN, commandé en 1751 est achevé en 1755.

<sup>66</sup> ADHR.11.H.28.

<sup>67</sup> donc de 1730 à 1736?

<sup>68</sup> ADHR.11.H.1, juste avant le procès-verbal de visite du choeur du 18.07.1735 (ADHR.11.H.3).

<sup>69</sup> ou presque, cf. devis du 5.04.1736: "le reste du bâtiment du dortoir qu'il est obligé d'achever... il fera une séparation dans le cloître...".

<sup>70</sup> ADHR.11.H.3.8.

<sup>71</sup> huile anonyme, reproduite en couverture de SHLO, 1995.

### 9. l'aile antérieure du XVIIIe.

L'absence de date gravée sur le fronton de l'hôpital est navrante. La fouille a montré que cet édifice et le complexe église et cloître ont été liés, au moins un temps, même si à la fin du XVIIIe s., les deux ensembles étaient désolidarisés.

Le rapport d'expertise du 10.03.1753 est explicite, parlant du "nouveau grand bâtiment de l'abbaye qui est tout auprès de l'abbatiale...l'aile antérieure de 180 pieds de longueur". 180 pieds égalent 58,46 m<sup>72</sup>: il s'agit donc bien de l'hôpital actuel.

Mieux: le texte fait allusion aux matériaux de construction qui y étaient encore entreposés. Le chantier était donc en voie d'achèvement!

La reconstruction est entreprise en 1753 et 1754<sup>73</sup> par l'architecte Joseph Charles BANTZ.

Ce qui frappe spécialement, c'est le parallélisme que l'on peut faire à nouveau avec le plan des bâtiments claustraux de Lucelle au XVIIIe s., qui développe une aile semblable, au Nord de l'église. A Pairis, l'espace n'est pas disponible dans cette direction<sup>74</sup>, obéré par le relief: c'est donc tout naturellement que l'aile nouvelle s'étirera perpendiculairement, le long de l'accès principal, augmentant ainsi la perspective du bâti.

### 10. l'"abbatiale" ou maison de l'abbé, du XVIe au XVIIIe.

Jusqu'à confirmation par l'archéologie, ce sont encore 3 documents déjà connus qui identifieront la position de cette construction, appelée aussi Neu Bau (1576-1580).

Le rapport d'expertise du 10.03.1753 en décrit ses mesures: 12 toises 4 pieds de long (24,70 m) sur 7 toises 5 pieds 6 pouces de large (15,30 m). Aucun des bâtiments passés en revue n'y correspond. Par contre, un fragment inédit du plan de 1730 montre une partie d'un édifice au Sud-Ouest du cloître, dont le côté est égal à la largeur indiquée. Et le plan de 1610 en permet l'identification et de conclure à la même localisation: l'Abbt Haus. Et notre superposition du plan de 1730 sur le plan d'ensemble actuel le situe sous la partie Sud du jardin, son pignon oriental coïncidant avec le mur Est du jardin.

La construction, complètement détruite par l'incendie, n'a pas été relevée de ses ruines.

### 11. de quelques dernières demeures.

Point de trace dans les fouilles du caveau tant attendu<sup>75</sup>, mais une série de sépultures (26 au total), réparties en trois groupes:

- les tombes anciennes du caveau du cloître.
- les tombes anciennes devant le porche de l'église.
- les tombes récentes (XVIIe - première tiers du XVIIIe s.) dans l'arrière de la nef.

Les sépultures extérieures semblent avoir été regroupées avant 1610 dans le cimetière Nord-Est (avec chapelle et ossuaire). Il est probable que les inhumations n'aient plus été pratiquées dans l'église après la reconstruction de la nef entre 1736 et 1941.

### 12. des constructions récentes.

Des indices ténus témoignant de l'utilisation industrielle de l'abbaye (1791-1804), notamment de la faïencerie, ont été aperçus en fouille. Les installations proprement dites sont à rechercher dans un autre espace de Pairis.

Le plan de 1832 situe, outre l'aile antérieure, quelques bâtiments secondaires. Peu de temps après,

<sup>72</sup> à vos kutchs, chers lecteurs...

<sup>73</sup> ADHR.11.H.3 et 11.H.20.

<sup>74</sup> curieux retour de l'histoire: le futur hôpital s'y placera!

<sup>75</sup> Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, séance du comité du 23.04.1902. Découverte du caveau vers 1890: SHLO, 1995, p.131.

une ferme <sup>76</sup> est accolée au bâtiment de l'hôpital, incendiée en 1910. Elle est remplacée par une nouvelle ferme après le première guerre mondiale. Les fondations de ces deux bâtiments recouvrent celles de l'église.

### 13. l'urbanisme à Pairis.

En étudiant les deux plans d'ensemble (1610 <sup>77</sup> et fin XVIIIe s.), restitués à partir de la conjonction des données des fouilles et des sources d'archives <sup>78</sup>, quelques traits saillants se dégagent.

1. au XVIIIe s., la réduction de la superficie et l'abandon du concept double, d'abbaye et de grand domaine agricole <sup>79</sup>, au profit d'un complexe prestigieux, rehaussé par les jardins à la française.
2. le portail est déplacé <sup>80</sup> sur un axe orthogonal au cloître, aboutissant sur son fronton Ouest.
3. le plan de 1610 est probablement très proche du plan initial et conserve l'empreinte d'une idée d'urbanisme, même si à première vue s'en dégage une impression de fouillis.

Les mesures indiquées (1000 x 690 pieds, soit 324,80 x 224,10 m) correspondent à notre restitution, la longueur étant prise à partir du portail.

L'enceinte était certainement parfaitement rectangulaire à l'origine. Elle reste inscrite dans des témoins cadastraux actuels (limites cadastrales, bornes). Son axe longitudinal, déterminant une certaine symétrie, passe par: le portail, le pont sur le canal de dérivation du ruisseau du Lac Noir, le passage entre la cave et la maison des moines, le centre du préau, l'axe de la salle capitulaire, une longue terrasse à l'Est et une poterne <sup>81</sup> pratiquée dans le mur d'enceinte oriental.

Il faut voir là une volonté de cohérence dans le schéma architectural des constructeurs du XIIe s.

Ceux qui suivront n'étonneront pas moins, de par l'ampleur des constructions (bâtiments, enceinte) et des terrassements entrepris.

A ces évocations, conjuguée à celle de la proximité <sup>82</sup> de la plus étendue des fonderies des Vosges Centrales <sup>83</sup> et à leur point commun - le lien avec les Ribeaupierre -, l'on se surprend à douter du lieu commun qui attribue au mouvement cistercien une prédilection pour les lieux écartés <sup>84</sup> !

<sup>76</sup> cf. photographie de 1890, parue dans "Journal de famille, le Passe-temps d'Alsace-Lorraine", 8.01.1891.

<sup>77</sup> qui, à notre sens, n'est pas un simple croquis, mais bien un plan respectant les proportions, même si, par ailleurs, les élévations représentées à plat lui donnent un air naïf et si les orientations de certains bâtiments peuvent être, par souci de systématisation, erronées.

<sup>78</sup> le recouvrement, après mise à la même échelle, des cadastres actuel, de 1953 et de 1832 (dit "napoléonien"), a été de grande utilité.

<sup>79</sup> j'attire l'attention sur la perception probablement tronquée (en raison de l'iconographie du XVIIIe s.) que nous avons du domaine de Pairis au XVIIIe s. Retournons au devis du 5.04.1736: "... réparer le grand et le petit étang en ce qui concerne la maçonnerie... le petit changement à faire à la scierie...". Il semble donc qu'une partie au moins des bâtiments d'exploitation ait encore existé au milieu du XVIIIe s. et que le canal de dérivation (absent du plan de 1832) n'ait été modifié qu'à la fin du XIXe s. (en 1888, avec la construction de la chapelle de l'hôpital?). Des documents comme l'inventaire du 18.12.1790 manquent de précision pour redresser convenablement cette image: "l'abbaye... renferme dans son enceinte une église, une cour, trois jardins potagers, deux petits parterres, deux vergers, un réservoir, un corps de logis pour les domestiques, des écuries, une basse-cour avec une maison pour les gens qui la desservent, le tout d'une contenance d'environ huit arpents et dont les bâtiments couvrent deux arpents...".

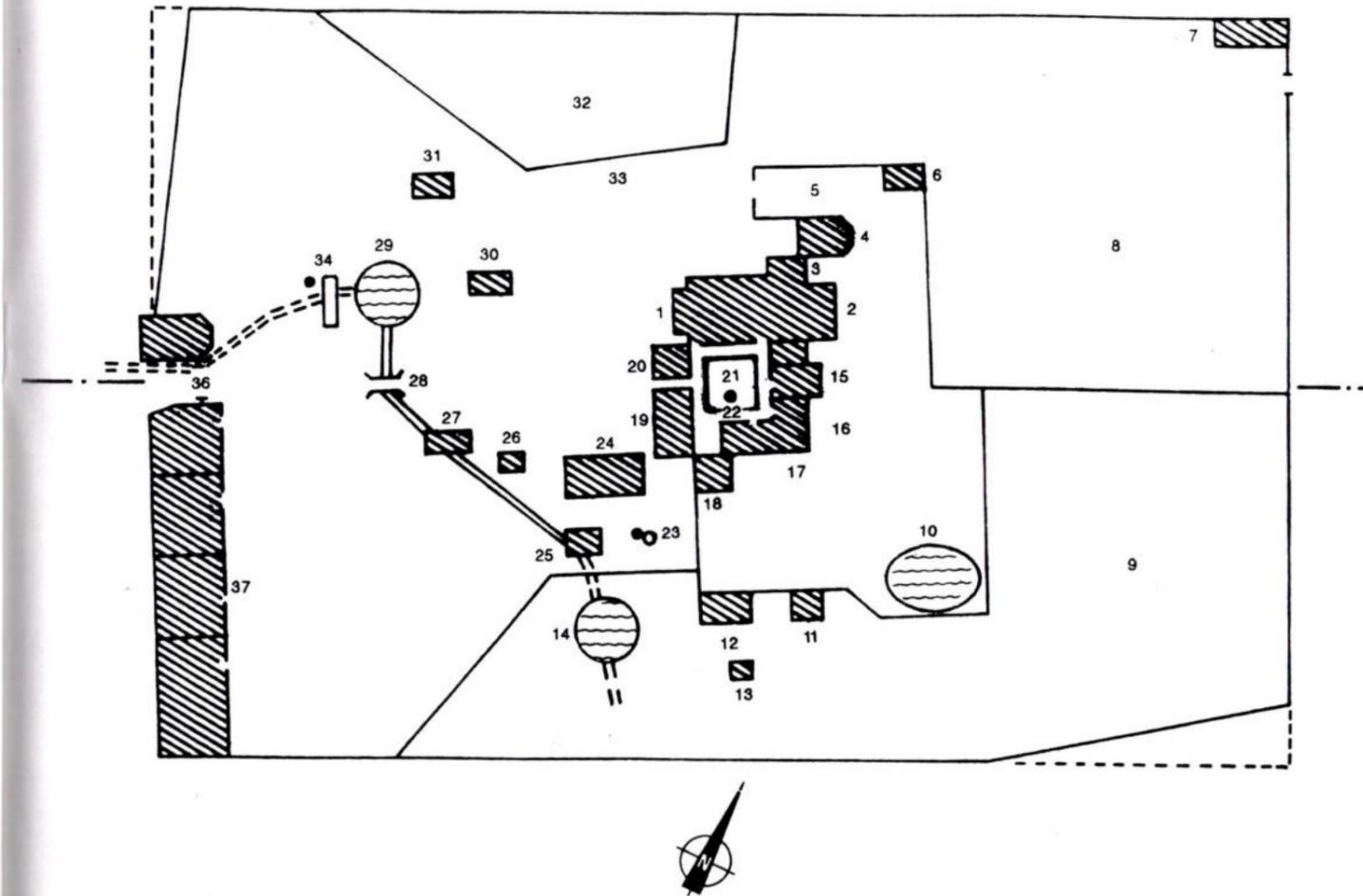
<sup>80</sup> inédit.

<sup>81</sup> gravure de WALTER, 1785.

<sup>82</sup> au lieu-dit Les Epinettes, à 500 m en contrebas de Pairis.

<sup>83</sup> information de Pierre FLUCK.

<sup>84</sup> André CHEVRE: "Lucelle, histoire d'une ancienne abbaye cistercienne", 1973.



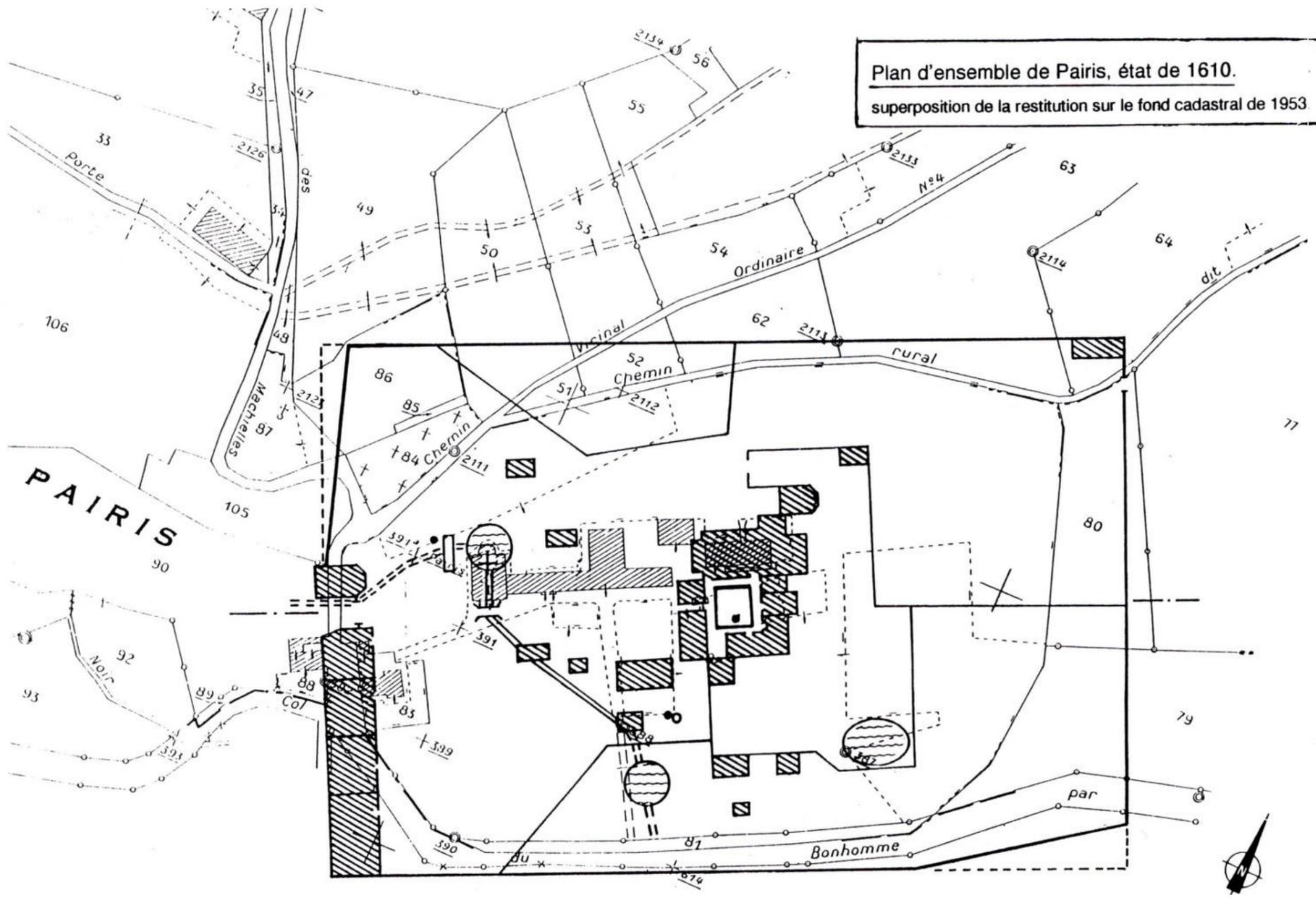
Plan d'ensemble de Pairis, état de 1610.

description:

1. Kirchhaus	nef de l'église	19. Convent Stuben	réfectoire
2. Cor	choeur	20. Keller, Gang	cellier, passage
3. Glocken Thurm	clocher	21. Creütz Gang	cloître
4. Unser Fraw Cappel	chapelle Notre Dame	22. Stockh Brunnen	fontaine, lavabo
5. Gots Ackher	cimetière	23. Brunnen	fontaine
6. Bein Hauss	ossuaire	24. Abbt Hauss	hôtel de l'abbé
7. Ziegel Hauss	tuilerie	25. Mühlen	moulin
8. Garten Bärüss	jardin de Pairis	26. Schmitten	forge
9. Garten	jardin	27. Sägen	scierie
10. Weyer	étang	28. Brückhe	pont
11. Stall	étable	29. Weyer	étang
12. Gast Hauss	hôtellerie	30. Ross Stall	écurie
13. Schlag Hauss	abattoir	31. Wagenschopff	hangar
14. Weyer	étang	32. Garten	jardin
15. Cappitel Hauss	salle capitulaire	33. Scheütter Haüff	décharge
16. Cappel	chapelle	34. Stockh Brunnen	fontaine
17. Conventor	administration conventuelle	35. Cappel	chapelle
18. Küche	cuisine	36. Portal	portail
		37. Stallen zuem Ochsen	étables à boeufs.

Plan d'ensemble de Pairis, état de 1610.

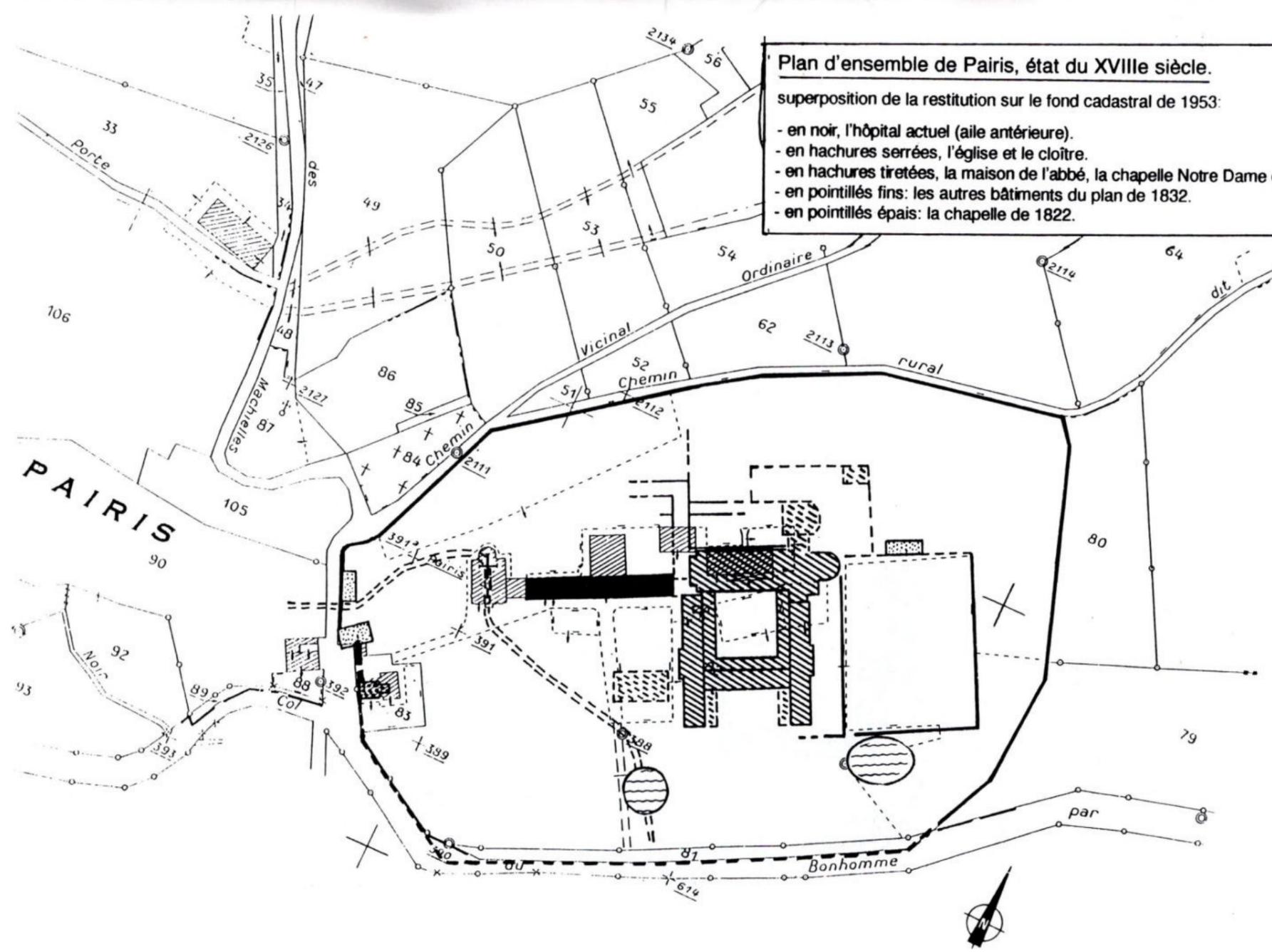
superposition de la restitution sur le fond cadastral de 1953.



Plan d'ensemble de Pairis, état du XVIIIe siècle.

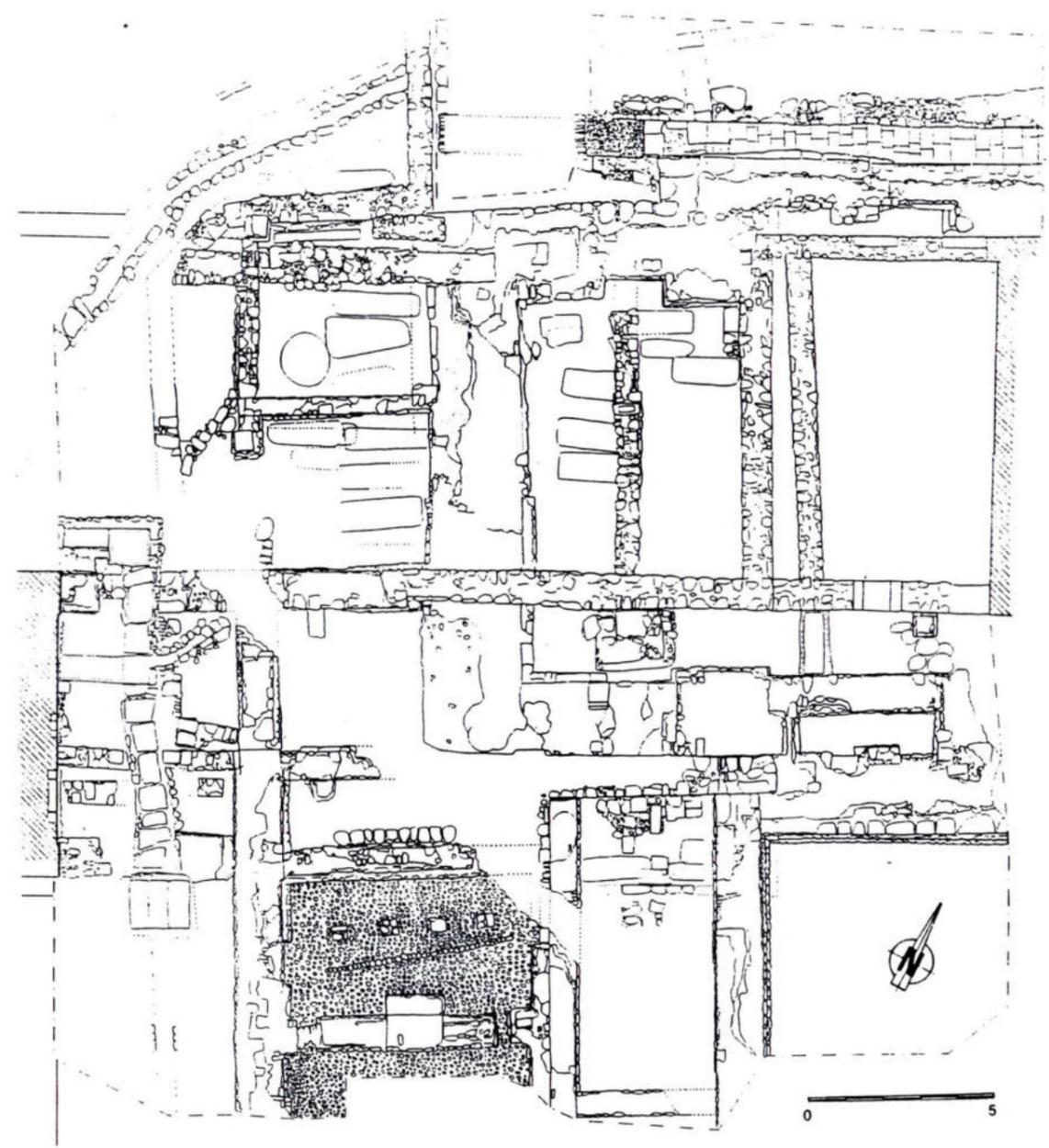
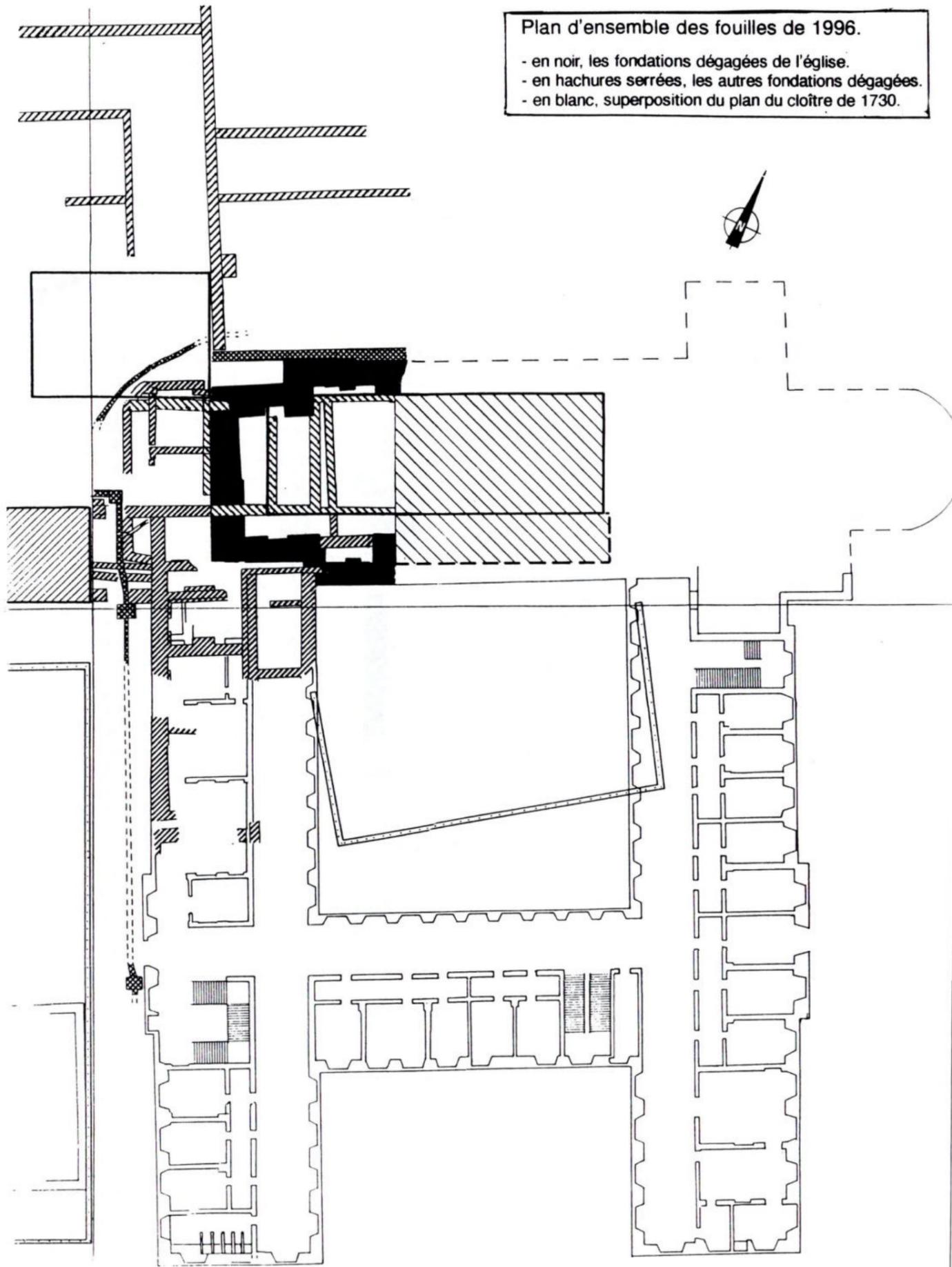
superposition de la restitution sur le fond cadastral de 1953:

- en noir, l'hôpital actuel (aile antérieure).
- en hachures serrées, l'église et le cloître.
- en hachures tirées, la maison de l'abbé, la chapelle Notre Dame et l'ossuaire.
- en pointillés fins: les autres bâtiments du plan de 1832.
- en pointillés épais: la chapelle de 1822.



Plan d'ensemble des fouilles de 1996.

- en noir, les fondations dégagées de l'église.
- en hachures serrées, les autres fondations dégagées.
- en blanc, superposition du plan du cloître de 1730.



Plan de détail des fouilles de 1996, entre hôpital et buanderie.

## A FRELAND DE 1876 à 1891

Henri PETITDEMANGE

Nous continuons notre parcours des délibérations du conseil municipal de Fréland que nous avons commencé l'année dernière. Nous nous étions intéressé à la période 1870-1876 c'est à dire à l'entrée de l'Alsace et naturellement celle du canton de Lapoutroie dans l'Empire allemand. Rappelons que le canton faisait désormais partie d'un nouvel arrondissement, un kreis, celui de Ribeauvillé.

La nouvelle période que nous abordons, celle de 1876 à 1891, se caractérise déjà par le fonctionnement régulier de l'administration. Les conseillers municipaux au nombre de seize sont élus et le maire ainsi que son adjoint sont nommés par le kreisdirektor (sous-préfet). Le gouvernement allemand avait gardé le système électoral et celui des nominations appliqués durant le Second Empire français.

Les élections eurent lieu le 30 juillet 1876, en juillet 1881, le 15 août 1886 et le 5 juillet 1891. Pour les trois premières élections, ce fut toujours la même personne, Jean Baptiste Charles Thomas, qui fut choisi comme maire par le kreisdirektor. J. B. Thomas était le fils d'un cultivateur, J.B. Thomas et le petit-fils de François Thomas qui avait été maire de Fréland durant la Restauration de 1819 à 1830. Son oncle, Joseph Bernard Thomas avait été adjoint sous le Second Empire. Jean Baptiste Thomas était secrétaire de mairie depuis plusieurs années. Il mourut avant les élections de 1891 et son fils Séraphin fut nommé maire à cette date. Durant toute cette période, l'adjoint fut toujours Jean Louis Laurent (doc. n°1).

L'administration s'étoffait au cours de la période. Un service postal et un service télégraphique existaient à Fréland depuis 1875. Le 25 février 1878, le conseil accepta la création d'une agence postale et d'un bureau télégraphique et prit à sa charge l'installation du télégraphe. Ces services furent complétés le 1° mars 1881 par celui d'un courrier à cheval pour desservir l'agence postale. La création d'une recette buraliste fut demandée à la séance du 2 novembre 1891.

Abordons maintenant les affaires courantes. La gestion des forêts était une affaire importante. Le 30 juin 1879 un poste de cantonnier forestier était créé. Le 1° octobre 1876 la municipalité décidait l'achat d'une propriété au Barlin, celle des époux Riette, qui se trouvait au milieu de la forêt communale afin de démolir la maison pour faire place nette. Les délits forestiers étaient nombreux. De temps en temps on accordait des remises sur les amendes : le 23 octobre 1876 pour un délit de pâturage, en 1879 pour un "délit forestier". On suivait de près le prix du bois. En 1878, il se vendait mal. Par contre on remarquait le 2 septembre 1888 que les

ventes de bois avaient rapporté une plus value de 10 800 marks, somme qui était placée en réserve pour faire des travaux routiers. L'affouage existait encore. C'était un privilège des habitants de Fréland qui avaient droit à quatre stères de bois de chauffage par ménage et par an à un prix inférieur au prix courant. Le 11 août 1878 on en fixait le prix à 8 marks les quatre stères alors que le prix courant était de 10 marks. Mais l'administration forestière n'était pas favorable à l'affouage et malgré ses réticences, le conseil décida, le 20 juillet 1881, de le maintenir. A cette occasion on faisait référence à un édit de 1344 confirmé par arrêt de la Cour de Colmar en date du 14 floréal an XII (4 mai 1804). L'administration forestière arriva probablement à ses fins car le 10 février 1888 l'affouage était supprimé "provisoirement". Il le fut d'ailleurs durant toute la période allemande. On remarquait alors que le bois se vendait à un prix élevé et la municipalité voulait peut-être en profiter pour augmenter ses recettes.

Les travaux publics étaient aussi une des préoccupations majeures du conseil.

Il y avait des travaux courants comme les réparations à la scierie communale le 11 juin 1877 ou le 24 novembre 1886, le remplacement d'une cloche de l'église le 27 novembre 1887 ou le curage de la rivière. Le 6 décembre 1891 on décidait que l'Ur serait curé tous les deux ans durant la période du 15 août au 20 octobre et qu'on respecterait une largeur moyenne de 3,50 mètres. Cela devait être nécessaire car le 18 janvier 1883 le Conseil avait chiffré les dégâts causés par des hautes eaux en décembre 1882 à 4 000 marks

On poursuivait aussi les travaux déjà entamés. Ceux de la route forestière de la Pierreuse Goutte et du chemin du Kalblin commencés en 1874 étaient repris en 1879. A la même date on reprenait le redressement de la rue principale qui se faisait par étapes car il fallait acheter des maisons ou des parcelles. C'est ainsi que le 14 juillet 1879 un crédit de 4 000 marks était voté pour l'achat de certaines parcelles.

Enfin on clôturait la construction du chemin de fer de Kaysersberg à Lapoutroie. La municipalité avait accepté le projet le 5 décembre 1875. Le 25 septembre 1880 le projet n'était pas encore définitif. On avait le choix entre le chemin de fer à voie étroite Kaysersberg-Lapoutroie ou le tramway. La municipalité donnait sa préférence au chemin de fer. Le 20 novembre 1884 une subvention de 8000 marks était accordée pour la construction du chemin de fer et le 22 novembre 1885 une subvention de 300 marks pour la fête d'inauguration qui était fixée au 29 novembre 1885.

A ces travaux anciens s'ajoutaient des travaux nouveaux. Le 11 juin 1877 l'éclairage des rues du village était décidé et on accordait le 30 septembre 1877 un subside de 400 marks à la commune de Lapoutroie pour la construction d'un pont en fer sur la Weiss à Hachimette. Le 28 décembre 1890 la commune offrait un subside de 50 marks comme participation à la construction de la tour du Faudé.

Mais la grosse affaire se présentait en 1889. Lors de la séance du 28 avril 1889 le maire annonçait qu'un Strasbourgeois, Monsieur Albert Willmann, avait l'intention de construire un

sanatorium au lieu-dit "Pierreuse Goutte" dans la forêt communale (doc. n°2). Le conseil était d'accord de céder le terrain gratuitement mais se réservait le produit du bois à abattre. Le sanatorium devait prendre le nom de sanatorium d'Urbach-Fréland près d'Aubure. A cette construction était liée celle du chemin de Fréland à Aubure. Il en avait été question en 1884. Le projet de sanatorium la relançait. On estimait la dépense à 36 000 marks et l'achat des terrains à 8 000 marks. La municipalité disposait déjà de 12 000 marks et envisageait une coupe extraordinaire de bois.

La municipalité s'intéressait aussi aux affaires sociales. Elle émettait des avis favorables quand des Frélandais qui avaient opté pour la France, revenaient au pays et sollicitaient " le recouvrement de l'indigénat par naturalisation". C'était le cas pour sept d'entre eux évoqué à la séance du 21 mai 1877 (doc. n°3).

Le 17 juin 1877 le conseil votait une rente viagère de 240 marks à une sage-femme qui avait exercé pendant 36 ans dans le village (doc. n°4).

Pour aider les Frélandais qui n'était pas encore habitués à la langue allemande, il nommait le 21 janvier 1879 un traducteur officiel qui était le directeur d'école.

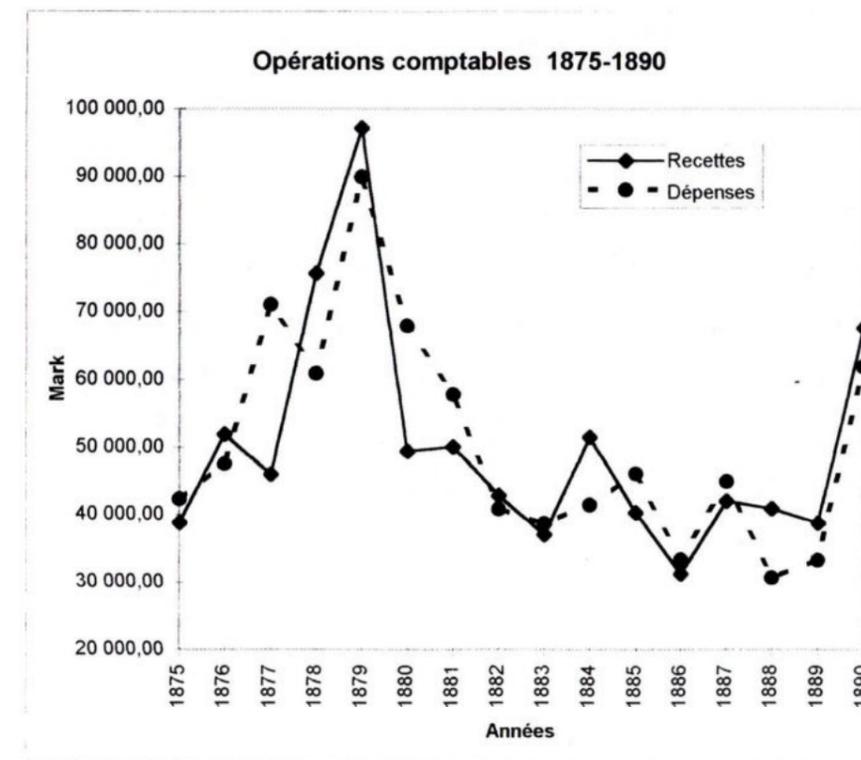
Il y avait souvent des incendies dus très probablement aux toits de chaume. La municipalité accordait alors des secours : le 26 janvier 1879 à trois habitants et le 23 mars 1880 à un autre.

La décision la plus importante dans le domaine social fut la création d'une caisse locale d'assurance maladie le 31 août 1884 qui était une application des nouvelles lois sociales de l'Empire allemand. Cette caisse devait fonctionner à Kaysersberg pour les communes du canton ainsi que pour celles de Kaysersberg, Ingersheim, Katzenthal, Ammerschwihr, Sigolsheim et Kientzheim.

La commune continue de se montrer dynamique. Elle est bien gérée. Maire et adjoint se succèdent à eux-mêmes. Les plus importantes innovations sont le chemin de fer Kaysersberg-Lapoutroie; la création de la Caisse d'Assurance maladie (en avance sur la France), la construction du sanatorium, la construction de la route Fréland-Aubure enfin le pont sur la Weiss à Hachimette.

Les opérations comptables de la période sont une des preuves de son dynamisme.

Années	Recettes	Dépenses	Excédent	Déficit
1875	38 799,36	42 309,38		-3 510,02
1876	51 923,06	47 472,12	4 450,94	
1877	45 913,23	71 062,36		-25 149,13
1878	75 627,50	60 846,07	14 781,43	
1879	97 159,26	89 948,98	7 210,28	
1880	49 388,92	67 906,84		-18 517,92
1881	50 076,78	57 719,56		-7 642,78
1882	42 818,58	40 777,32	2 041,26	
1883	37 040,88	38 680,30		-1 639,42
1884	51 425,32	41 423,92	10 001,40	
1885	40 274,44	45 951,14		-5 676,70
1886	31 262,92	33 328,29		-2 065,37
1887	42 012,23	44 851,88		-2 839,65
1888	40 843,37	30 691,01	10 152,36	
1889	38 755,22	33 231,10	5 524,12	
1890	67 601,22	61 859,22	5 742,00	
<b>Total 1875-1890</b>	<b>800 922,29</b>	<b>808 059,49</b>		<b>-7 137,20</b>
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>50057,64</b>	<b>50503,72</b>		<b>-446,07</b>



# Procès Verbal de Installation

des

## Maire & Adjoints

Éproué hier soir sept. huit mil huit cent quatre vingt seize le Conseil municipal de la commune d'Ulbech, réuni par convocation spéciale en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur le Recteur;

Sont présents: M. A. Nette (Jean Baptiste), Bourlier (Nicolas) Journalier, s'homme, Hummer, Hergue, Laurent, Nette (Jean 3<sup>e</sup>), Pei, Enty, Bourlier (Jeançois Navier), Serroucheot, Gaudel, Barlier (Joseph), Simon, Clerc, Mathieu.

Le Maire a été donné des arrêtés de Monsieur le Recteur de département de la Haute Alsace, en date du 6 avril 1891 (concernant l'ordonnance de nomination de

M. **Thomès** (Josephin) aux fonctions de Maire de la commune d'Ulbech;

M. **Saurin** (Jean Louis) aux fonctions d'adjoint au Maire de la même commune;

M. A. Schmitt et Laurent présents à la séance, regardé accepté les fonctions auxquelles ils sont nommés par l'arrêté précité, ont été déclarés installés et ont leur fonctionnaires par Monsieur Dall Président, après avoir prêté solennellement serment l'engagement de remplir fidèlement leurs fonctions et de veiller au bien de la commune et à leur charge.

Ainsi fait et signé à Ulbech le jour, mois et an susdits.

*Laurent* Maire Hoerglebert

Gaudel (Jean) Simon Bastier  
*P. H. Gaudel* Adjoints  
Mathieu Hummer  
Barlier Nette

## Séance du 30 Juin 1889.

Le Conseil municipal de la commune d'Ulbech, réuni au lieu habituel de sa séance.

Le Maire soumet au Conseil la communication de M. Le Maire, Directeur des Postes de 31 Mai dernier No 2976, relative à la demande formée par M. Albert Willmann de Tharboing, pour le projet de construction d'un Sanatorium dans le forcé communal de Tharboing de la commune de Tharboing.

Le 28 avril 1889 portant avis favorable de la municipalité pour la concession gratuite de la rue projetée d'une construction d'un Sanatorium de Tharboing sur terrain municipal appartenant à l'Etat de Tharboing. Le 28 avril 1889 portant avis favorable de la municipalité pour la concession gratuite de la rue projetée d'une construction d'un Sanatorium de Tharboing sur terrain municipal appartenant à l'Etat de Tharboing. Le 28 avril 1889 portant avis favorable de la municipalité pour la concession gratuite de la rue projetée d'une construction d'un Sanatorium de Tharboing sur terrain municipal appartenant à l'Etat de Tharboing.

M. Le Maire de M. L. Louis, Directeur du forcé exprime ses vœux pour le projet.

Le Conseil décide d'autant qu'il s'agit de l'œuvre d'un homme de bien et de l'œuvre d'un homme de bien. Le Conseil décide d'autant qu'il s'agit de l'œuvre d'un homme de bien et de l'œuvre d'un homme de bien.

Le Maire propose de donner son avis favorable au projet. Le Maire propose de donner son avis favorable au projet.

Le Conseil décide de donner son avis favorable au projet. Le Conseil décide de donner son avis favorable au projet.

Le Maire propose de donner son avis favorable au projet. Le Maire propose de donner son avis favorable au projet.

Le Conseil décide de donner son avis favorable au projet. Le Conseil décide de donner son avis favorable au projet.

## Séance du 21 Mai 1877

Le conseil municipal de la commune de Tréland, réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Sur les demandes des optants ci après nommés, qui sollicitent le recouvrement de l'impôt d'origine par naturalisation

Savoir :

1. Faucher Jean P<sup>te</sup> cultivateur, né à Tréland le 5 Août 1844.
2. Petit Demange Jean Louis Chioyphile né le 12 Février 1848
3. Patot Joseph Chioyphile, tisserand, né le 9 Novembre 1846
4. Roffret Chioyphile, cultivateur journalier né le 7 Mai 1850
5. Marin Jean Pierre, Cordonnier, né le 11 Avril 1841.
6. Faucher Joseph Faucher cultivateur né le 29 Avril 1847.
7. Tardif François Xavier Leuckon né le 6 Décembre 1848.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a unanimement donné son avis favorable, sur le recouvrement de l'impôt d'origine des impétrants.

à Tréland le 21 Mai 1877.

*Laurent Demoulin*  
*Blot Demoulin*  
*Henry Henry*  
*Demoulin*  
*Basq*  
*Châte*

## Séance du 17 Juin 1877

Le conseil municipal, prenant en considération, les longs et bons services rendus par la sage femme Gerain, et à titre de reconnaissance, vote et liquide en sa faveur un traitement annuel de la somme de deux cent quarante francs, qui sera inscrit au budget sous le nom et sous forme de pension viagère ; payable par trimestre tant jusqu'à l'âge de 75 ans de l'intéressée ou ayant droit.

Cette délibération sera rendue exécutoire après l'approbation de Monsieur le Préfet. Directeur :

## Contribution à l'histoire agricole du canton par quelques statistiques de 1794 à 1938

Francis LICHTLE

Les communes du haut de la vallée de la Weiss avaient à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, une activité agricole principalement axée sur l'élevage. De par leur situation géographique et leur altitude, les bans se composaient surtout de forêts, de prés, de pâturages et de chaumes. La production céréalière était peu importante par rapport aux besoins des communautés des 5 villages. L'approvisionnement en grains se faisait aux marchés et foires de la région, principalement à Kaysersberg.

Sous la Révolution, Fréland produisait environ 450 rézeaux (1) de grains pour une consommation globale annuelle de 2740 rézeaux soit 16% des besoins. Lapoutroie escomptait 600 rézeaux pour 5400 nécessaires à sa population soit 11%. Orbey produisait en moyenne 350 rézeaux tandis que ses habitants en consommaient 10500 soit 3% des besoins. Le ban de Labaroche permettait une récolte estimée annuellement à 250 rézeaux pour une consommation de 2400 soit 10%. Quant au Bonhomme, 2000 rézeaux étaient nécessaires à ses habitants alors que le ban communal n'en produisait que 6. Tous chiffres confondus, 23040 rézeaux de grains divers assuraient l'alimentation de la population alors qu'elle n'en produisait que 7% (2)

Par contre, l'activité pastorale était plus conséquente, axée principalement sur l'élevage des vaches laitières et la transformation du lait en beurre et en fromage. Comme le montre le tableau ci-dessus, le cheptel se chiffrait en 1794 à 3846 bovins et 62 chevaux. Ces derniers ainsi que les boeufs étaient surtout utilisés pour les transports de bois mais aussi à quelques labours des champs céréalières.

	Chevaux	Boeufs	Vaches	Génisses
Le Bonhomme	20		420	170
Labaroche	7	35	343	90
Lapoutroie	12	48	650	226
Orbey	18	30	986	264
Fréland	5	18	471	95
Total:	62	131	2870	845

### La situation en 1835

Les structures agricoles ne se modifièrent guère au cours du 19<sup>e</sup> siècle. L'exploitation de la forêt et la pratique de l'élevage restèrent l'activité principale des populations du haut de la vallée. Néanmoins, dès 1820, l'ouverture de filatures de coton assura une subsistance quotidienne à de nombreuses familles. La culture céréalière n'augmenta guère, axée principalement sur 3 variétés de grains, le froment, le seigle et l'orge. Par contre, la pomme de terre se développa et assura un rôle primordial dans l'alimentation des habitants. En 1835, 578 ha étaient plantés en pommes de terre.

	Le Bonhomme 2293 ha	Fréland 1364 ha	Labaroche 1327 ha	Lapoutroie 2111 ha	Orbey 4470 ha
froment	1	46	5	35	12
seigle	4	126	15	125	200
orge	4	5	2	5	5
avoine	8	23	2	30	15
pommes de terre	18	74	20	166	300
jardins	5	4	2	13	17
jachère		100		30	129
sarasin		10		5	29
colza-navette		20		20	20
lin		1	1	1	1
chanvre		2	1	2	2
légumes secs		5	2	3	1
betteraves				5	
Total:	40	416	50	440	731

Ces surfaces s'avéraient nettement insuffisantes pour alimenter l'ensemble de la population. La consommation des 3 céréales de base pour les communautés villageoises du canton représentait 1464 hectolitres de froment, 8360 de seigle et 3245 d'orge. A cette consommation céréalière, il faut rajouter 81400 hl de pommes de terre dont la moitié pour Orbey.

L'élevage fut en progression. L'effectif des boeufs baissa au profit des chevaux mais le reste du cheptel bovin augmenta de près de 600 têtes. Le tableau ci-dessous illustre parfaitement la situation de l'élevage sur l'ensemble du canton en 1835. (3)

	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey	Total
Taureaux	3	3	3	2	6	14
Boeufs		11	30	36	30	107
Vaches	513	625	300	1000	1489	3918
Veaux	34	50	60	125	136	405
Chevaux	15	8		50	26	99
Porcs	150	300	220	500	600	1770
Chèvres	125	100	300	30	580	1135
Anes	4		4		18	25
Juments				10	1	11

A ces chiffres, il convient de rajouter 5 poulains, 1 mulet, 15 béliers, 40 brebis, 40 moutons, 12 agneaux pour l'ensemble du canton. Relevons pour 1835, le nombre assez élevé de chèvres principalement à Orbey et à Labaroche. L'élevage caprin avait de tout temps été sévèrement contrôlé. Les dégâts causés par les troupeaux de chèvres ( estimées à 6000 au cours de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle pour l'ensemble des 5 villages) étaient importants.

Mentionnons encore la quantité de bêtes abattues en cette même année 1835 calculée en kilogrammes pour chaque ville ( bouchers et particuliers)

	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey
Boeufs	2000	250	50	5000	600
Vaches	4000	4500	750	22000	22500
Veaux	1000	300		5000	1650
Moutons	25				400
Porcs	5000	18000	5000	25000	90000
Chèvres				200	180
Brebis					60

La consommation de porc reste la plus importante suivie de la viande de vache. Les chiffres paraissent élevés pour la commune de Lapoutroie. Dans son rapport, le maire de la localité spécifia qu'en dehors de la consommation villageoise, les bouchers de la commune travaillaient pour les villages voisins comme le Bonhomme par exemple qui n'avait plus de boucherie.

### Vers la fin du siècle

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'élevage s'était sensiblement accru principalement dans le domaine des bovins passant de 4444 bêtes en 1835 à 6187 en 1897. (3)

	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey
Chevaux	43	12	10	28	53
Bovins	856	780	744	1243	2564
Porcs	59	168	134	135	242

### A la veille de la seconde guerre mondiale

En 1938, les surfaces céréalières restèrent toujours modestes. En tout, 691 ha étaient cultivés. Par contre, les prés et les pâturages représentaient un pourcentage important des bans communaux. Pour les 5 localités, les troupeaux bénéficiaient de 5686 ha d'espace de pâturage dont 2359 à Orbey, 995 à Lapoutroie, 992 au Bonhomme, 726 à Fréland et 614 à Labaroche. Les effectifs du cheptel ne s'étaient guère modifiés. L'élevage bovin représentait toujours l'activité principale.

	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey
Bovins	748	770	731	1268	2562
Chevaux	46	29	28	62	183
Porcs	107	197	221	239	468
Chèvres	51	102	121	38	93
Volailles	1772	2453	3072	3158	6121
Ruchers	77	121	100	392	393

soit un total de 6079 bovins, 348 chevaux, 1232 porcs, 1637 chèvres et 16576 volailles de toutes espèces.

Terminons cette série statistique par la culture fruitière dans le canton en 1933.

	Le Bonhomme	Fréland	Labaroche	Lapoutroie	Orbey
Noyers	8	243	104	226	300
Pommiers	156	828	660	1267	1578
Poiriers	104	560	249	854	909
Pruniers	201	499	726	636	1625
Pruniers ( Zwetsche)	9	462	163	328	355
Mirabelliers	39	1042	198	598	502
Cerisiers	540	2022	968	2414	2214

soit un total de 23587 arbres dont les cerisiers représentaient 8158 arbres soit 34% de l'ensemble des fruitiers.

### Notes

1. Le rézal valait entre 100 et 115 litres
2. Archives départementales du Haut-Rhin, L 101
3. Idem, 7 M 8 et 9

## HISTORIQUE DU MUSEE-MEMORIAL DU LINGE

Pierre CRENNER

L'année 1996 a vu se réaliser l'extension du Mémorial du Linge : aboutissement des efforts entrepris par les membres de l'association ou plus exactement, nouvelle étape, tant il est vrai qu'une oeuvre de cette ampleur n'est jamais réellement achevée .... il reste tellement à faire pour perpétuer dignement le souvenir de ceux qui ont consenti des sacrifices inhumains sur ces hauteurs d'Orbey en 1915.

Que de chemin parcouru depuis 1967, l'année des débuts de « l'opération souvenir ». Il a fallu en effet que près de cinquante années s'écoulent depuis la fin de la Grande Guerre pour qu'enfin le champ de bataille du Linge, pourtant classé site historique en 1921, fasse l'objet d'une attention particulière et que le projet de l'édification d'un mémorial soit évoqué.

Conjointement aux efforts entrepris pour ressusciter le site, la conception d'un mémorial-musée prend forme. A cet effet, des hommes de bonne volonté, anciens combattants et ardents patriotes, se réunissent pour fonder rapidement l'association et pour faire valoir leur détermination d'élever un bâtiment qui rappellera les sanglants et tragiques combats du Linge.

Le 3 octobre 1968, le comité décide la construction du Mémorial, dont l'édification est prévue pour 1970. Une souscription nationale est ouverte, accompagnée de ces mots du président de l'association, M. GINTZ, lui-même ancien combattant du Linge très durement éprouvé sur les plans physique et moral :

*« Sur les montagnes vosgiennes, dans un cadre émouvant par sa beauté, s'est déroulé, il y a plus de 50 ans, un drame dont les traces viennent d'être restaurées et font découvrir toute l'intensité d'une bataille, qui fut cruelle pour les Français comme pour les Allemands ».*

*« Devant ce tableau tragique et émouvant, les survivants de ce drame ont pensé qu'il était de leur devoir de souligner aux passants la cruauté inutile de la guerre ».*

Le patronage des ministres de la Défense et de l'Education Nationales et des secrétaires d'Etat à la Culture et aux Anciens Combattants est accordé.

Dès l'obtention du permis de construire, en 1975, les travaux du bâtiment semi-enterré sont entrepris, poursuivis par la réalisation du musée, qui expose en toute priorité les reliques des combattants (chevalières, médailles, montres, pipes ....) découvertes sur le champ de bataille ainsi que toutes sortes d'armes, d'équipements, d'objets militaires utilisés par les deux camps. Des souvenirs authentiques sont cédés par les familles des combattants.

L'histoire des combats du Linge y est explicitée à l'aide de photographies, de documents, de plans, de maquettes, de vitrines abondamment dotées.

Ouvert au public le 7 juin 1981, le mémorial-musée est inauguré le 9 août 1981, deuxième dimanche d'août qui voit se dérouler tous les ans une remarquable et émouvante cérémonie du souvenir au cimetière du Wettstein.

Le Mémorial du Linge devient, au fil des années, une véritable institution dont la notoriété atteint le cadre national et international. Quinze ans après sa construction, son succès appelle un nouveau développement. La réalisation d'une salle de projection rationnelle et confortable, équipée des meilleures techniques vidéo s'avère indispensable.

L'acquisition en 1993 du musée privé de M. MULLER à STOSSWIHR met l'association dans l'obligation de disposer d'une nouvelle salle d'exposition destinée à la collection relative aux combats du Reichackerkopf.

Ainsi le Mémorial du Linge devait prendre, en 1996, une nouvelle dimension, non seulement à la suite de l'adjonction de nouveaux locaux, mais aussi en raison de l'extension de son rôle : avec l'accord et l'appui des autorités du canton de Munster, il devient le musée de la guerre 1914/18 des deux vallées, celle de la Fecht et celle de la Weiss qu'il domine à l'altitude de 1000 mètres. Il rejoint en cela le pôle stratégique que constituait le Linge dès la fin de 1914 aux yeux des Français et des Allemands et qui lui valut en 1915 l'horreur des combats.

L'association du Mémorial du Linge peut s'enorgueillir d'avoir fait oeuvre utile pour la sauvegarde du patrimoine historique alsacien ; sans son intervention urgente et pressante, la précieuse collection MULLER allait être dispersée sous d'autres cieux.

Dans le même ordre d'idée, l'objectif des membres de l'association, dans son rôle éminemment patriotique, est également de participer à une meilleure connaissance de l'histoire militaire et géopolitique de l'Alsace, notamment auprès des jeunes générations.

Terre de feu et de sang, il y a plus de 80 ans, le Linge est aujourd'hui un haut-lieu de mémoire :

- il appelle à la reconnaissance due à nos vaillants combattants
- il apporte les connaissances de l'histoire tragique qui s'y est déroulée.



Mémorial - Musée du LINGE  
Inauguré en août 1981

## PIERRES OUBLIEES SUR LA CRETE DU CRAS

Pierre BEDEZ

Si au cours d'une promenade à Labaroche vous montez au relais de télé du Cras, continuez votre chemin vers le Vorhof d'Ammerschwih. Par le petit sentier longeant la crête vous arriverez, après quelques minutes de marche en vue d'un escalier en grès des Vosges. Montez et vous découvrirez un emplacement ayant servi de cimetière. Etonné de trouver sur cette cime deux stèles funéraires, renversées et couvertes de mousse.

Sur la plus grande est gravée en allemand : « *ICI REPOSE 12 BAVAROIS DU 3e BT 1er RGT 2.9.1914* ».

Sur la deuxième, gravée également en allemand : « *ICI REPOSE 7 FRANCAIS DU 28e BAT CHASSEURS ALPINS* ».



Que s'est-il passé ce 2.9.1917 ?

Revenons en arrière, après l'avance française d'Août 1914 jusqu'au porte de Colmar, une contre attaque allemand a obligé les chasseurs à effectuer un repli vers les sommets vosgiens. Après des accrochages sanglants à Ingersheim, Ammerschwih, les chasseurs essayaient de retenir l'élan allemand et à la Chapelle de Labaroche eut lieu un combat qui dans l'après-midi du 2.9.1914 fit de nombreux tués et blessés des deux côtés.



**HIER RHUN 12  
BAYERN  
3 BT 1 RGT  
2.9.1914**

**ICI REPOSE  
12 BAVAROIS  
3 BT 1 RGT  
2.9.1914**



**HIER RUHN  
7 FRANZOSIN  
ALP J BTL 28  
2.9.1914**

**ICI REPOSE  
7 FRANCAIS  
DU 28e B.C.A.  
2.9.1914**

Le doyen de Labaroche M. MUNIER Charles, 99 ans, se souvient :

« Le 2 nous avons été obligé de fuir à la cave, ça tirait de partout, obus, mitrailleuses, fusils. Des maisons ont brûlé et lorsque nous sommes remontés des caves, il y avait des morts et des blessés autour de la maison. Nous avons dû fuir vers le Léman pour y passer la nuit. De retour à la Chapelle le lendemain matin, nous avons constaté que les allemands occupaient à nouveau le village. »

Melle Maria TISSERAND, 16 ans, d'Orbey qui tenait chaque jour son journal à noté :

« 2.9.1914 : Bataille à Labaroche, 6 maisons brûlent, beaucoup de tués et blessés. Ce jour il a fallu se sauver pour la première fois à la cave. Les bombes et les balles sifflent autour de chez nous.

Le 3.9.1914 : Les français ont reculé, ils sont sur les hauteurs d'Orbey et les allemands de nouveau ici. »

Ce 2.9.1914 des chasseurs du 28e BCA ont aussi été tués à Orbey. Les chasseurs PERRIN Léon, ROCHER J. Marie et PAYRACHE Jean ont été enterrés au cimetière d'Orbey.

M. MUNIER Charles avec d'autres personnes de Labaroche ont enterrés les soldats au petit cimetière de Vorhof. Ils ont été transférés en 1928 dans d'autres nécropoles militaires.

Ces deux stèles sculptées par les pionniers allemands montrent que la fraternité d'armes entre combattants n'était pas un vain mot.

Le 28e BCA a été cité à l'ordre de l'armée pour cette action :

« A magnifiquement combattu à Ingersheim ou sa vigoureuse intervention sur le flanc droit d'une division vavaroire a déterminé la retraite de l'ennemi au delà de Colmar. Manoeuvrant ensuite en retraite a arrêté un ennemi très supérieur en nombre le 2 septembre au combat de la Chapelle, La Place, Lapoutroie sur un front de 6 km, l'a ensuite contre-attaqué avec succès dans la région de Pairis Lac Noir, Hautes Huttes. Porté en toute hâte au col du Bonhomme, et au col des journaux a enrayé en ces points par de vigoureuse contre-attaques, la progression ennemie.

Signé, BRISSAUD DESMAILLET »

## L'EGLISE DES BASSES-HUTTES (suite)

### 1925 : Bénédiction et baptême des cloches

Lucien JECKER

Orbey, on le sait, eut à subir les terribles destructions occasionnées par les conflits et ce furent surtout les hameaux, en particulier ceux des Huttes, qui souffrirent lourdement.

Après la première guerre mondiale la vie reprit des droits dès le retour des populations évacuées en 1915. Bien des fermes avaient disparu dans la tourmente et la reconstruction fut lente. Ce fut aussi le cas des édifices religieux.

En 1925, les comptes-rendus des séances du Conseil municipal d'Orbey signalent les baptêmes des cloches : en mai : celles de St et St Genest, en août : celles des Huttes. Il est à signaler que ces cloches furent achetées par les paroissiens et, en particulier, les parrains et marraines.

Pour Basses-Huttes, le curé HUEHN avait sollicité une subvention de la municipalité pour la bénédiction de l'église et le baptême des cloches de sa paroisse. Une somme de 1.500 F lui fut accordée sous réserve qu'une partie de cette somme soit affectée à la bénédiction de la chapelle des Hautes-Huttes qui faisait partie de la même paroisse.



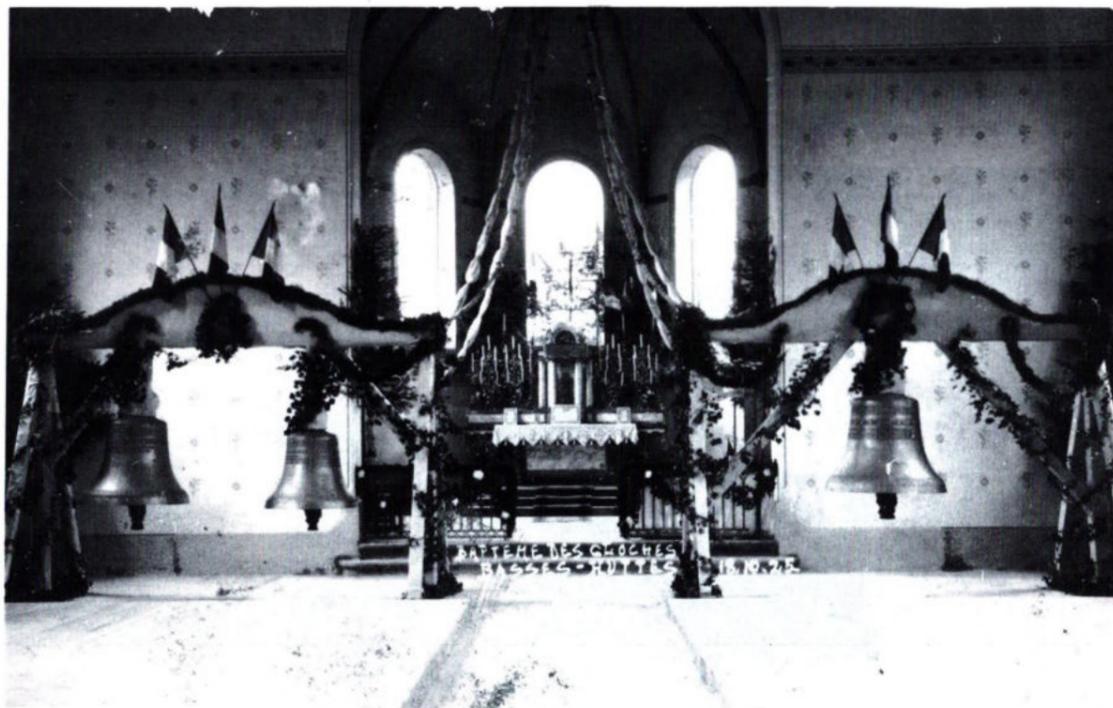
Durant le transport des cloches, halte à Hachimette  
(à cheval : M. Joseph ANCEL des Hautes-Huttes,  
1er garçon : Joseph MICLO des Hautes Huttes)

La cérémonie se déroula avec faste aux Hautes-Huttes le 18 octobre 1925 en présence du Maire d'Orbey et conseiller général DIDIERJEAN, à la tête du Conseil municipal, du Cercle des Jeunes gens avec sa section de clairons, la fanfare d'Orbey, la société de tir, les Anciens Combattants et la Société Ste Cécile de Kientzheim (commune natale du curé Huehn). La bénédiction de l'église fut présidée par Mg FAHRNER, supérieur des Soeurs de Ribeauvillé et fut suivie par une foule très dense.

L'église était agréablement ornée, de même que les cloches, étincelantes près du chœur. La population avait recueilli 40.000 F pour ces cloches : un beau signe de foi chrétienne et de forte générosité des paroissiens.

Moment émouvant de la cérémonie : ce fut l'entrée du long cortège des parrains et marraines (68 en tout !) Le baptême des cloches se déroula alors dans le cadre prestigieux de l'église rénovée dont le chœur était illuminé par un doux soleil d'automne.

La plus grosse cloche fut baptisée sous le vocable de Ste Catherine, patronne de la paroisse, la deuxième sous celui du Sacré-Coeur de Jésus et la troisième sous celui de St Fridolin, très honoré dans la combe apôtre de la Haute-Alsace. Les clairons résonnèrent lors de la bénédiction sacramentelle et la fanfare d'Orbey termina la fête par des refrains frémissants.



Naturellement, à la sortie des parrains et marraines, la foule impatiente recueillit joyeusement la pluie des dragées traditionnelles.

Les cloches sont toujours là, dans le beau clocher des Basse-Huttes, faisant tinter leur chant dans la vallée. Deux d'entre elles furent bien réquisitionnées par les nazis durant la seconde guerre mondiale mais elles purent réintégrer le clocher paroissial après les hostilités.

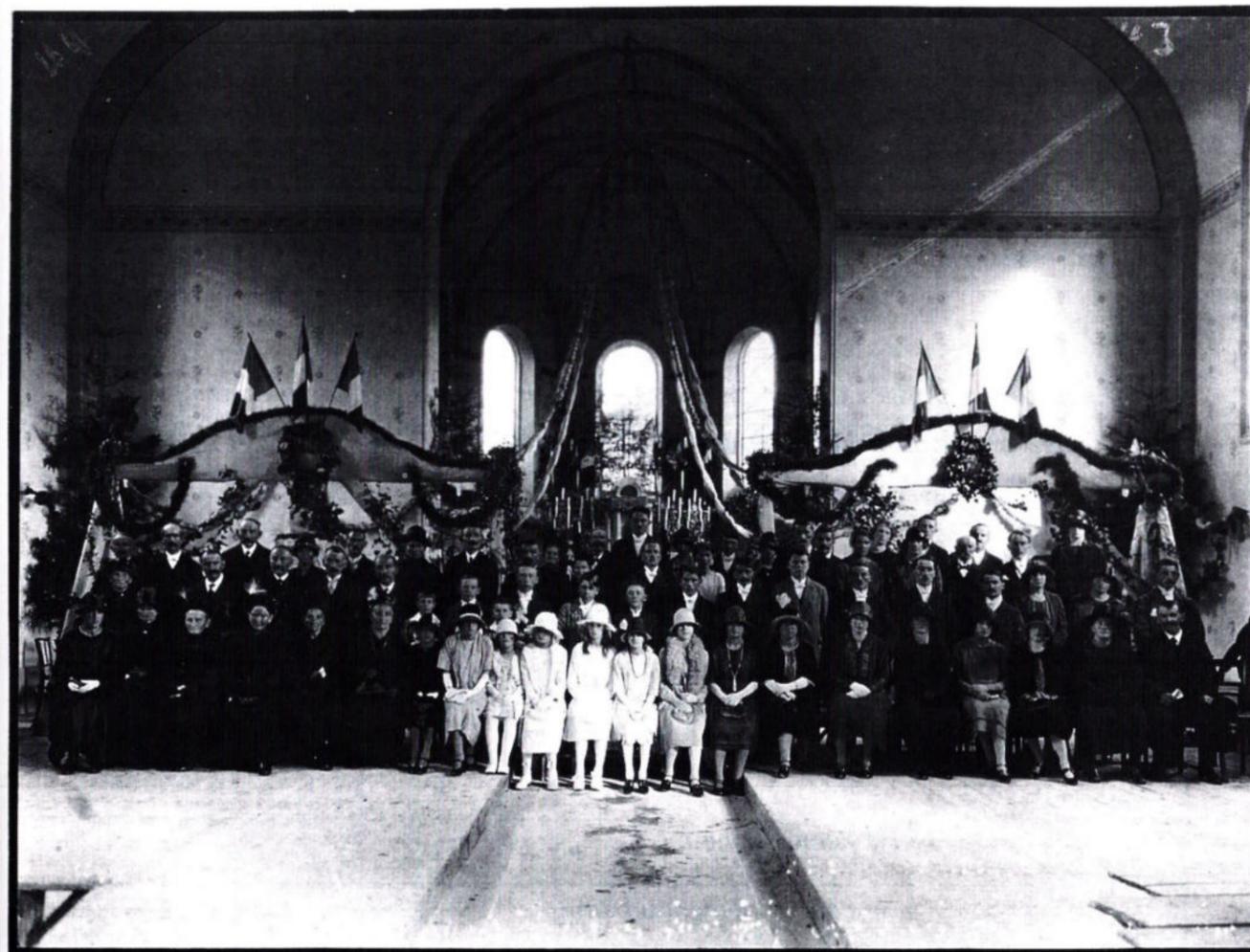
**Références :**

- délibérations du Conseil municipal d'Orbey, 1925
- journal « Elsassier Kurier » du 19 octobre 1925

J'adresse aussi mes vifs remerciements à Mme LIDY, des Hautes-Huttes, pour le prêt des cartes postales d'époque.

**Document rare :**

Photo souvenir de l'ensemble des parrains et marraines des cloches de l'église des Basse-Huttes



# LE DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE ET URBAIN DE LA COMMUNE DE LABAROCHE

**Geneviève RIVIERE**  
Direction Départementale de l'Équipement du HAUT-RHIN

Située dans l'arrondissement de RIBEAUVILLE et dans le canton de LAPOUTROIE, LABAROCHE est un village de montagne très dispersé et constitué de plusieurs hameaux.

Bien comprendre le développement de cette commune demande que l'on se penche sur deux éléments essentiels :

- \* la démographie
- \* le développement urbain.

## I - DEMOGRAPHIE

	1936	1946	1962	1968	1975	1982	1990
Population	1 162	1 050	1 103	1 157	1 204	1 483	1 676
Nombre de ménages	279	242	319	353	427	555	637
Nombre moyen de personnes par ménage	4,2	4,3	3,5	3,2	2,8	2,7	2,6

Source : INSEE

De 1946 à 1990, la population de LABAROCHE a régulièrement augmenté et cela dans une forte proportion : + 626 habitants, soit + 59,62 %.

L'importante progression du nombre de ménages (+ 163,22 %) est à relativiser avec le nombre moyen de personnes par ménage. En effet, ce chiffre est en baisse constante (- 0,9 personne par ménage depuis 1962).

L'évolution démographique de LABAROCHE ne peut toutefois être analysée que si l'on prend en considération l'excédent naturel et la pyramide des âges :

	HOMMES			FEMMES		
	1975	1982	1990	1975	1982	1990
0 - 19 ans	184	220	256	164	222	228
20 - 39 ans	169	254	248	149	230	263
40 - 59 ans	160	172	193	140	175	177
60 - 74 ans	72	64	103	79	77	120
75 ans et plus	32	29	38	57	47	50
<b>TOTAL</b>	<b>617</b>	<b>739</b>	<b>838</b>	<b>589</b>	<b>751</b>	<b>838</b>

Source : INSEE

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990
Nombre de naissances	99	94	122	168
Nombre de décès	89	86	117	110
Excédent naturel	+ 10	+ 8	+ 5	+ 58
Solde migratoire	+ 44	+ 39	+ 274	+ 135

Source : INSEE

Au vu de ces deux tableaux nous pouvons affirmer que LABAROCHE est un village dynamique qui reçoit depuis 1975 une importante population extérieure au village en âge de procréer. Ceci explique les phénomènes démographiques observés dans les tableaux précédents :

⇒ la proportion de chaque classe d'âge est restée sensiblement identique par rapport à 1975. Ainsi, en 1975 la tranche des 0-19 ans représentait 28,86 % de la population totale. Elle est de 28,88 % en 1990 ;

⇒ la classe d'âge des 20-59 ans représentait en 1975 51,24 % de la population totale et 52,57 % en 1990. De même, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 19,90 % de la population totale en 1975 et 18,56 % en 1990 ;

⇒ la période 1975 à 1990 a été marquée par une véritable explosion des naissances et du solde migratoire.

La combinaison de l'ensemble de ces phénomènes a permis de freiner la chute régulière de l'excédent naturel qui passe de + 5 pour la période de 1975 à 1982 à + 58 de 1982 à 1990.

## II - L'EVOLUTION DE L'URBANISME A LABAROCHE

A la fin de la seconde Guerre Mondiale, l'état de la commune de LABAROCHE était décrit de la manière suivante dans un rapport administratif :

"Il a été dénombré environ 28 000 trous d'obus dans les prés et terres après 6 semaines de bombardement.

Le premier bombardement (quelques obus) sur LABAROCHE a eu lieu le 8 décembre 1944. Les bombardements, d'abord espacés, s'intensifièrent vers la mi-décembre. Le hameau de la Chapelle ainsi que la région située au Nord et au Nord-Ouest de celle-ci fut un des premiers buts du bombardement.

Le 21 décembre 1944, après un bombardement intense, les premiers chars français, venant d'ORBEY par "Moreyfontaine", arrivèrent à la Chapelle vers 9 h du matin. Le lendemain, le hameau de la Place fut également occupé par les troupes françaises. Au bout de 2 ou 3 jours, les Allemands, partant du Gras, massif boisé situé au Nord de la Chapelle, contre-attaquèrent en direction d'ORBEY sans toutefois gagner du terrain. Les troupes avancées dans la poche de la Chapelle-la-Place étaient menacées d'encerclement, le "Cras" et le "Château" ayant toujours été tenus par les troupes allemandes. C'est alors qu'intervint l'aviation américaine pour dégager le secteur menacé.

Le hameau de la Place notamment, a été pris comme cible alors qu'il était déjà occupé par les troupes françaises. Sept maisons sur quinze que comptait le hameau, furent incendiées ce même jour.

La commune a été coupée en deux par la zone de combat pendant 6 semaines. Les troupes américaines, qui ont remplacé le 1er janvier 1945 les troupes françaises dans ce secteur, occupaient la hauteur de la localité à l'Ouest alors que les Allemands tenaient encore "l'Eglise" et la pente du "Cras" jusqu'au chemin de Henzell-Vorhof ainsi que toute la partie située à l'Est d'une ligne Holnay, Cottis, Rochette, Derrière-la-Roche, Gazon, "Cras", jusqu'au chemin susmentionné. La partie de la population située dans la zone française a été évacuée sur LAPOUTROIE, FRELAND, BONHOMME, alors que la partie restée en zone allemande fut évacuée sur la vallée de MUNSTER.

Au retour de la population après la Libération de la commune le 3 février 1945, les maisons avaient été pillées. Le bétail situé dans la zone allemande avait été évacué par les Allemands. Quant au bétail resté dans la zone américaine, il avait été tué soit au cours des bombardements, ou était mort de faim dans les écuries. Sur plus de 700 pièces de bétail que comptait la commune avant le désastre, le premier recensement fait au printemps 1945 ne signale plus de 116 vaches.

La commune déplore la perte de 27 personnes, tuées soit par le bombardement, soit par des mines laissées par les Allemands.

### Besoins de la commune en juin 1946

Refaire les écuries pour le bétail à seule fin de reprendre l'activité commerciale, laiterie fromagère.

Les sinistrés totaux sont logés dans des baraques -l'hiver y est presque insupportable- les conditions de vie sont pénibles : l'eau manque. La seule usine de tissage a été détruite et elle occupait 80 personnes environ. Une grande partie des habitants a été spoliée par les différentes troupes qui ont occupé LABAROCHE.

Les cultivateurs réclament à grands cris des vaches mais hélas ces malheureux n'ont bien souvent plus les moyens de refaire un cheptel ; les prix qui leur sont demandés étant beaucoup trop élevés." (Fin de citation)

Comme l'indique ce rapport, la commune de LABAROCHE devait être reconstruite dans sa quasi-totalité après la seconde guerre mondiale.

Pendant longtemps, ce village agricole a comporté une proportion importante de résidences secondaires. Toutefois, le nombre de résidences principales a tendance à augmenter comme le montre le tableau suivant :

	1968	1975	1982	1990
Résidences principales	353	427	555	637
Résidences secondaires	161	183	224	240
Logements vacants	33	126	54	72
<b>TOTAL de logements</b>	<b>547</b>	<b>736</b>	<b>833</b>	<b>949</b>

Source : INSEE

Ainsi, les résidences principales représentaient 64,53 % du parc de logement de LABAROCHE en 1968. Elles en constituent aujourd'hui 67,12 %. La part des résidences secondaires a tendance à rester stable, voire à régresser légèrement : 29,30 % de la totalité des logements en 1968 et 25,30 % en 1990.

Le nombre de logements vacants est en constante augmentation si l'on excepte le "pic" que constitue l'année 1975. Ceci est dû le plus souvent à la non rénovation des constructions anciennes des villages qui sont ainsi délaissées au profit de maisons neuves. Ce phénomène, fréquent dans nos régions, est préoccupant car il engendre une surconsommation de terrains vierges et un dépérissement et donc une perte de l'identité des centres de village.

Le rythme des constructions est relativement élevé : 16,77 habitations par an. Il s'agit essentiellement de bâtiments destinés à l'habitat individuel principal, comme le montre le tableau suivant qui est basé sur des statistiques de logements commencés :

Type d'habitat	1975	1978	1980	1982	1985	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Individuel	16	18	21	15	16	6	16	13	16	8	11	15	15
Individuel groupé	0	0	2	11	0	0	0	0	0	9	0	0	0
Collectifs	0	0	0	4	0	1	5	0	16	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>23</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Résidences principales	10	18	20	28	16	7	21	12	16	17	10	15	13
Résidences secondaires	6	0	3	2	0	0	0	1	0	0	1	0	2

Source : SICLONE - D.R.E. Alsace

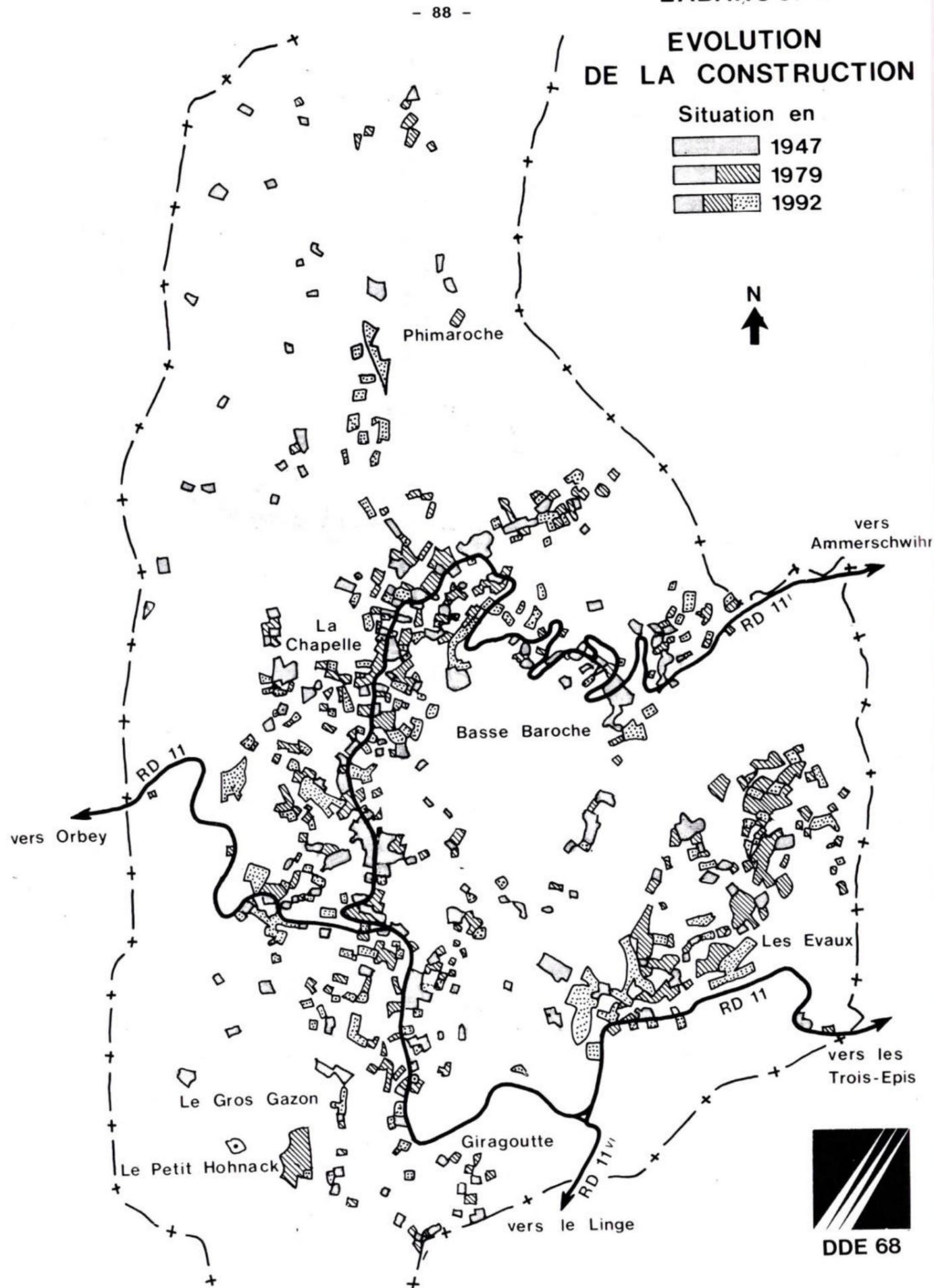
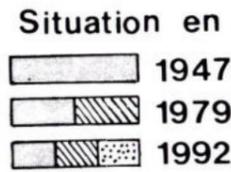
Les permis délivrés pour des locaux non destinés à l'habitation sont relativement rares. Le tableau ci-dessous est basé sur des statistiques concernant des locaux commencés :

TYPE DE LOCAUX	1975	1978	1980	1982	1985	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Bâtiment agricole	Nbre de permis	0	0	3	0	1	1	0	1	1	0	0	0
	Surface en m <sup>2</sup>			176	74	147			70	70			
Stockage	Nbre de permis	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Surface en m <sup>2</sup>			178				196					
Culture - Loisirs	Nbre de permis	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Surface en m <sup>2</sup>			994	341			54					
Santé, hygiène action sociale	Nbre de permis	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Surface en m <sup>2</sup>			209									
<b>TOTAL</b>	Nbre de permis	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Surface en m <sup>2</sup>			<b>1 203</b>	<b>695</b>	<b>74</b>	<b>147</b>	<b>250</b>	<b>70</b>	<b>70</b>			

Source : SICLONE - D.R.E. Alsace

# LABAROCHE

## EVOLUTION DE LA CONSTRUCTION



Comme cette légère étude l'a montré, LABAROCHE est une commune dynamique avec une population en pleine évolution et n'a plus grand chose de commun avec le village rural qu'elle était autrefois.

Cette commune doit toutefois, si elle veut conserver dans le temps son originalité, son identité et la qualité de ses paysages, veiller à appliquer quelques principes essentiels en matière d'urbanisme :

- ⇒ éviter le mitage et les constructions en hauteur ;
- ⇒ maîtriser le développement communal afin de préserver son identité de commune rurale située en montagne. Cette maîtrise peut s'avérer compliquée dans le temps du fait de sa proximité de COLMAR et des pressions foncières toujours plus importantes que subit -et subira toujours- la commune. Toutefois, cette maîtrise du développement communal est essentielle si l'on veut préserver l'identité du village, la qualité de vie et des paysages qui symbolise cette commune.



LABAROCHE - Vue du Château du Hohnack  
Photo Claude PRUD'HOMME

## PETITE ÉTUDE LEXICALE DU PATOIS VELCHE

Suzanne ROMINGER-PRUD'HOMME

Le patois que beaucoup pratiquent encore dans la **Vallée de Lapoutroie**, n'est pas une vulgaire déformation du français, mais une langue à part entière, à la grammaire précise et structurée - souvent plus rigoureuse que celle du français ! - et au vocabulaire finement nuancé, quelquefois fort savoureux.

Nous avons essayé de rechercher les origines de quelques termes, en nous appuyant sur l'histoire de la région. Il ne s'agit toutefois que de suggestions : il est, en effet, difficile d'énoncer des certitudes pour une langue transmise oralement, les mots ayant pu subir, au cours de âges, différentes transformations qu'il est impossible de vérifier.

On peut néanmoins souligner la variété des sources et relever quelques termes dérivant du **gaulois**, du **francique** ou du **germanique**, du **latin** bien sûr, de l'**alsacien**, de l'**allemand** et du **français moderne**, les quelques racines **prélatines** non celtiques, supposées être à la base de certains lieux-dits (*le Cras, le Breu, le Léman...*) n'étant pas attestées.

Choisissons, pour illustrer chacune de ces origines, quelques termes dont l'étymologie semble vraisemblable. \*

### 1) Le gaulois :

Il est tout à fait probable que les **Celtes** aient occupé la région. Mais ce n'est pas leur langue qui constitue le fond du patois. Elle a été balayée par les **invasions successives**, non sans laisser quelques traces, comme dans le français et les autres parlers régionaux.

En voici quelques exemples :

[betʃ], **bèch** = auge, fontaine : du radical gaulois \***baccus**, récipient (cf. le frs. bac et le néerlandais bak, auge).

[tanè], **tanè** = tanner - [tanəj], **taney** = hache pour écorce à tanin : du gaulois \***tann**, chène (on utilisait l'écorce du chène pour tanner).

[bɛ:s], **bés** = jeune fille : du gaulois \***bach**, jeune, petit (cf. a. frs. bachelor). On peut le comparer à l'a. fr. **baisselle**, **baisselle**, jeune fille, au provençal **bagasse**, prostituée et au lombard **bagai**, jeune garçon.

[braji], **brayi** = salir : du gaulois \***bracu**, boue, qui a également donné, en a.fr., **brayer**.

[kotʃ], **kotch** = fane, reste de tige ligneuse dans un champ : peut-être du gaulois \***tsukka**, souche, tronc d'arbre (cf. a.fr. **coche** et l'allemand **Stock**).

### 2) Le francique et le germanique :

[ɛdʒi], **èdji** = hagi, parcelle de forêt privée : du francique \***hagja**, haie, garenne, partie de forêt réservée à la chasse.

[bwɑ:j], **bwây** = lessive : du germanique \***bukon** qui a donné en a.fr. le verbe **buer**, faire la lessive. Ce verbe n'existe pas dans le patois actuel, sauf au participe passé [bwɛ], **bwè** = trempé dont [bwɑ:j], **bwây** serait le féminin employé substantivement.

[bɛti], **beti** = objet sans valeur, bric-à-brac : du moyen bas-allemand **büte**, partage (cf. l'allemand : **Beute**, proie) qui a fait en français **butin**.

### 3) Le latin :

Beaucoup de mots, issus de cette **source commune**, ne diffèrent du français que par la **prononciation**. Mais le patois conserve, en outre, toujours vivants, et tout à fait courants, certains termes devenus **archaïques** en français moderne, comme : [kwɛri], **kwèri** = chercher (quérir) - [o:ji], **ôyi** = entendre (ouïr) - [tʃɛ:r], **tchèr** = tomber (choir) etc...

Relevons quelques mots d'origine latine, choisis, de préférence parmi ceux qui n'existent pas (ou plus) en français moderne :

[solɛj], **soléy** = grenier : du latin **solarium**, terrasse, balcon, endroit exposé au soleil (cf. a.fr. **solier**, étage supérieur, grenier). Le grenier est, en effet, le lieu où le foin et les graines doivent être entreposés au sec.

[ɛrtʃa], **ertcha** = lumignon : peut-être du latin **urceus** (diminutif **urcedus**), petit vase et, par extension, petite lampe en terre cuite (cf. l'italien **orcio**, vase en terre).

[ɛzi], **èzi** = rucher : vraisemblablement formé à partir de \*[ɛz] ou \*[ɛs], abeille, venant de **apis**, **apes**. La [mofat], **mochat** (mot actuel pour désigner l'abeille), venue de Lorraine, a détroné l'\*[ɛs] de la vallée, mais le terme désignant son habitat a survécu.

[məʃtɔ:l], **mechtaûl** = *belette* : du latin mustela (cf. a.fr. musteile - mustoile). Le mot fr. ("la petite belle") a dû évincer l'autre par superstition : on évitait de prononcer le nom de l'animal dont on craignait les dégâts.

[patə], **pate** = *trou* : du latin pertusus, participe passé de pertundere, *percé, perforé*. Le français avait pertuis, aujourd'hui réservé à la langue technique ou géographique.

[ʃalãŋ], **tchalan(g)** = *fiancé, amoureux* : du latin calere, *être chaud*. Calere a fait, en a.fr. chaloir et, en patois, un verbe qui a laissé des expressions comme [pɔw me ʃɔ:], **paw mé tchaû** = *ça m'est égal* et [me ʃɔ: kma], **mè tchaû kma** = *n'importe comment*. Le [ʃalãŋ] est donc celui qui montre de l'intérêt pour quelque chose, qui est "chaud" pour une cause (cf. part. prés. en a.fr. du XIIe s. : chaland = *ami, connaissance*).

[serzi], **sèrzi** = *Bohémien, étranger nomade* : du bas-latin sarracenus, *peuple de l'Arabie et, par extension, Oriental* (cf.a.fr. : Sarrasin, Arabe, Turc, Oriental en général).

[eantʃi], **èanntchi** = *commencer* : du latin initiare, *initier, commencer*

[fy:], **fû** = *dehors* : du latin foris, *dehors* (cf. l'italien fuori)

[bõ lazi], **bôn laji** = *qui a le temps* et, dans certaines expressions, *qui a le droit de, loisible de* : du latin licere, *être permis* (cf. le français loisir).

- [el e bõ lazi], **él é bôn laji** = *il prends tout son temps, il peut bien..., il a belle vie*

- [in bõ lazi], **in bôn laji** = *un nonchalant, presque un fainéant*.

#### 4) L'allemand et l'alsacien :

La proximité immédiate des **Alsaciens dialectophones**, le brassage des deux populations au moment des **travaux agricoles**, et les périodes d'**occupation allemande** ont laissé quelques traces dans la langue.

Elle sont parfois bien dissimulées sous la "**romanisation**" des termes dont la majorité relève du vocabulaire du **travail** : vendanges et tâches domestiques notamment, qui occupaient régulièrement une main-d'oeuvre de la région. Le mot emprunté au voisin ou à l'occupant a parfois conservé un **doublet** patois.

[vasərʃtɛp], **vaserchtèyn** = *évier* : de l'allemand Wasserstein, *évier* se dit aussi : [pîr d'ɔ:f], **pîr d'aûf** = *Pierre d'eau*.

[akɛ], **akè** = *piocher* - [le ak], **lè ak** = *la période de récolte des pommes de terre* : de l'allemand (be)hacken et de l'alsacien hocka, *piocher*. Mais ce terme, qui ne relève pas uniquement du vocabulaire des vendanges, pourrait aussi avoir une origine plus lointaine et provenir, comme son

équivalent alsacien, du germanique \*hakko, *crochet* (cf. a.fr. hoc, *crochet, houe*). La *pioche* se dit aussi [le bek], **lè bék**, du latin d'origine gauloise beccus, *bec* ou [le krətʃ], **lè kretch**, du francique \*krukkja, *croc, crochet* et, peut-être, du scandinave \*krôkr, *crochet*..

[ʃa:mle], **châmlé** = *tabouret* : de l'alsacien Schamele (dérivé de l'allemand Schemel), *petit siège*. On dit aussi [selat].

[ʃpa:jle], **chpâylè** = *grapiller les raisins après la récolte* : de l'alsacien speile.

[zlet], **zlét** = *luge* - [zletɛ], **zlétè** = *luger ou schlitter* (le bois) : de l'allemand Schlitten, *traîneau*, et de l'alsacien de la vallée de Munster Schlitt, *traîneau pour descendre le bois*.

[amʃtre], **amchtrè** = *faire des provisions en cas de pénurie* : de l'alsacien et l'allemand Hamster, *hamster*. Le terme fut employé pour parler des gens de la plaine venant faire des réserves pendant la guerre, par analogie avec le hamster, ce petit animal originaire de la forêt alsacienne du Ried, et qui a coutume de remplir ses bajoues de provisions. Le verbe hamstern, *accaparer des provisions*, existe en allemand, ainsi que hamstra en alsacien.

[ʃwɔ:mɛ], **chwaûmè** = *fréquenter une jeune fille, un garçon* : de l'alsacien de la Vallée de Munster schwa(m)ma. Les jeunes gens de la vallée avaient autrefois coutume de descendre faire la causette à leur belle, devant sa fenêtre (ou même, d'après une autre version, d'entrer dans sa chambre avec une échelle !). On appelait cela schwa(m)ma. Les jeunes Barochais et les autres velches, qui allaient, semble-t-il, volontiers faire un brin de cour aux Munstériennes rapportèrent l'expression dialectale et l'adoptèrent.

#### 5) Le français moderne :

Le patois est évidemment obligé d'emprunter au français moderne (voire à **l'anglais**), les termes désignant des **inventions récentes** ou des choses autrefois **inconnues**.

Comme il l'avait fait pour l'alsacien et l'allemand, il remodèle le mot et lui attribue une terminaison ad hoc.

Ainsi le *train* fut [lo tʃe: d fje:], **lo tchê d'fyê** = littéralement *le char de fer*, puis [lo tʃemi d fje:], **lo tchèmi d'fyê** = *le chemin de fer* et enfin [lo trɛp], **lo trèyn** = *le train*..

Il y eut [lo fonograf], **lo fonograf** = *le phonographe* et [le plak do fonograf], **lè plak do fonograf** = *la plaque du phonographe*, il y a maintenant des [tʃɛpn ifi], **tchèyn i fi** = *chaînes Hi Fi*..

Quelquefois le vocable se voit amputé, au passage, de sa voyelle initiale ; aini un *élastique* deviendra [en lastik] (n. fém.), **èn lastik** - *une*

appendicite, [en pādisit], èn pandicite ; on peut entendre, pour l'électricité, [le ktrisitè] lè ktrisitè ou même : [le trisitè] lè trisitè.

Quelques termes issus du français commencent à supplanter sérieusement les mots anciens.

Par exemple, pour [mtej], mtéy = métier, on dit aussi [profesjo], profèsyo = profession - [ābara] anbara et [manje:r] maniêr sont préférés à [a:ti], âti [marwaj], marway ou [mærlifis], merlifis = embarras, manières et on entend même [lo travaj], lo travay = le travail, à la place des traditionnels [bzap], bzayn = besogne ou [ɔvrɛdʒ], awvrédj = ouvrage.

### Quelques expressions idiomatiques

Le patois est **imagé**, souvent **savoureux**. Nous avons relevé quelques expressions parmi tant d'autres, parfois **cocasses** ou **poétiques** :

[fɛ:r de paʃo d ʃɔ:l] : fêr dé pacho d'chaûl (faire des barreaux d'échelle) = aller prier dans la maison d'un mort (pour l'aider à monter au ciel !)

[fɛ:r ʃwɑ:l laf] : fêr chwây laff (faire gueule sèche) = avoir soif.

[de ʃwɑ:j ɔ:v] : dè chwây aûf (de l'eau sèche) = rien que de l'eau à boire !

[fɛ:r en pət hyr] : fêr è pet hur (faire une vilaine hure) = avoir le visage renfrogné.

[s a in dʒa pə] : s'a in dja pe (c'est un "joli vilain") = c'est quelqu'un de très laid, par analogie avec la tournure adverbiale [el a dʒatma pə], il est joliment laid.

[in mō:sy: d nɔ:r pɛn] : in mônsû d'naûr pèyn (un monsieur de pain noir) = qui vit au-dessus de ses moyens.

[le korɑ:j do bō dy:] : lè korây do Bon Dû (la ceinture du Bon Dieu) = l'arc-en-ciel.

[le korɑ:j sept lina] : lè korây sèynt Lina (la ceinture de Ste Lina) = l'arc-en-ciel

[le dej korɑ:j] : lè Déy korây (la "ceinture-Dieu") = l'arc-en-ciel.

[le tʃɔ:sat de kuku] : lé tchaûsat dé koukou (les chaussettes de coucou) = les primevères.

[zgralɛ bɛ de zgrɛ] : zgralè bè dé zgrè = dégringoler des escaliers, remarquable par l'allitération en [zgr] imitant le bruit de la chute

[rir de grɔ:s kaka:j] : rir dé grôs kakây = rire à gorge déployée (qui imite les éclats de rire)

[ʃlapɛ l əʃ] : chlapè l'ech = claquer la porte (qui reproduit le claquement)

Beaucoup de mots sont ainsi construits comme des onomatopées, c'est-à-dire en imitant un son ou une image, comme, par exemple :

- [ʃəʒi] : cheyi = siffler - [wike] : wîkè = grincer

- [pi:plɛ] : pîplè = piailler

- [ʃlapotɛ] : chlapotè = secouer un liquide, clapoter

- [zō:bɛ] : zônbè = vrumbir - [bærzō:bɛ] : berzônbè = bourdonner

- [zgro:lɛ] : zgro:lè = faire tomber les fruits d'un arbre

- [en ʃnɔwɛs] : èn chnawès = un aboiement (sens propre et figuré)

- [in zlowda] : in zlawda = un éclair etc...

### Situation actuelle

#### Le déclin du patois

Avant la dernière guerre, tout le monde parlait le patois, en même temps qu'un français tout à fait correct, parfois émaillé de termes locaux ou d'archaïsmes. Le patois était la langue de tous les jours, le français celle des grandes occasions, puis de l'école. Ajoutons, pendant les périodes d'occupation, l'allemand, obligatoire, souvent écorché et déformé, volontairement ou non.

Les petits Velches de l'après-guerre eurent, bien sûr, moins de mal que leurs voisins de la plaine - qui n'avaient pratiqué que le dialecte germanique - à reprendre le français à l'école.

Mais que pouvait faire un instituteur, même soucieux de conserver le patrimoine culturel, quand il lisait dans une rédaction : "En rentrant de l'école, je traboutchai (trébuchai) et j'ai tombé dans la wâche (flaque d'eau) ; l'eau me chtrissa (éclaboussa) tout par en haut des jambes" (ex. authentique), sinon interdire le patois dans la cour de récréation ?

C'est ainsi que les jeunes, peu à peu, perdirent l'habitude d'utiliser entre eux ce qui était encore leur langue maternelle, et la réservèrent à la famille, aux histoires drôles, ou pour se singulariser face aux "étrangers" (et, parfois, se moquer d'eux impunément...)

Puis vint la télévision qui, imperceptiblement, uniformisa la langue et mit fin aux "lourres", ces joyeuses soirées entre voisins où l'on chantait, dansait, mangeait et racontait, en patois bien sûr, des histoires du temps passé (do vî ta : du vieux temps).

L'arrivée massive de touristes et de nouveaux résidents accentua encore l'abandon du patois : seuls les gens de plus de quarante - cinquante ans le pratiquaient encore régulièrement.

### Un regain d'intérêt

Un renouveau d'intérêt pour les parlers régionaux amena certains autochtones à se pencher sur le parler de leurs ancêtres.

Citons notamment la parution, en 1983, du "Glossaire du Patois d'Orbey" de **Maurice Hermann** et celle, en 1985 du "Lexique de Patois Welche", réalisé par un groupe de Barochais : l'**Académie Patoise de Labaroche**.

Dans le cadre de l'option **Langue et Culture Régionales**, le Collège Martelot, d'Orbey, a également, pendant plusieurs années, dispensé un enseignement du patois, grâce au talent de **Gaby Baumann**.

Notons également certaines initiatives personnelles comme les recherches effectuées par le **Père André Perrin** sur la grammaire et l'étymologie (qui m'ont été d'un grand secours pour mon Essai de Dialectologie sur le Parler de Labaroche), les légendes et poésies patoises des **frères Million** de Labaroche, et la performance des comédiens du cru présentant régulièrement des **saynettes en patois**.

**La Société d'Histoire du Canton de Lapoutoie - Val d'Orbey** est également très soucieuse de la préservation du parler de la vallée. Les articles en patois figurant dans le bulletin sont rédigés par les patoisants du groupe.

Ceux-ci, originaires de différents villages du canton, se réunissent tous les mois pour essayer de regrouper, par thèmes, les mots et expressions du patois, avec les nuances et les particularités des différents villages, en vue de la constitution d'un **Glossaire**.

\*\*  
\*

Il est en effet important de conserver, de consigner, cette langue, actuellement en voie de disparition et qui est plus qu'une simple manifestation du folklore local.

C'est "*une langue à part entière, qui remonte à la fragmentation du gallo-roman, une langue structurée, précise et nuancée, qu'il serait dommage de laisser mourir*". (Claire Fondet, maître de conférence à l'Université de Bourgogne, spécialiste de phonétique historique et d'ancien français).

D'autre part, une langue régionale porte en elle la trace des us et coutumes véhiculés à travers les âges, elle est donc, en quelque sorte, un peu de l'âme des habitants qui l'ont pratiquée...

### Note

\* Il existe, d'un village à l'autre, des variantes dans la prononciation des mots. Nous avons choisi celle de Labaroche où la langue est le mieux conservée et le plus régulièrement pratiquée.

Etant donné les difficultés de prononciation, nous avons fait précéder les termes de leur transcription en **A.P.I.** (alphabet phonétique international).

Pour la lecture en "orthographe normale", que nous avons essayé de rapprocher au maximum de celle du français, il a été nécessaire d'établir certaines règles (souvent arbitraires !) :

1) En principe, toutes les lettres se prononcent et il n'y a pas de lettres muettes (**é bot** [e bot] = *il met* : prononcer le **t** - **zègè** [zege] = *scier* : on ne met pas d'**u** entre **g** et **è**, mais il faut prononcer **g** comme dans **gai**)

2) La voyelle **e** [ə] se lit comme dans **je** - il n'y a pas d'**e** muet en fin de mots (**l'ech** [l əʃ] = *la porte*).

3) Les **voyelles allongées** sont surmontées d'un **accent circonflexe**, sauf **é** [e:] long qui s'écrit **éé** et le **eu** [œ:] ou [ø:] de **fleur** qui s'écrit **eû** (**byê** [bje:] = *beau* - **él a mô** [el a mo:] = *il est mort* - mais : **lo tchéé** [lo tʃe:] = *le chien* et **èn peût** [en pœ:t] = *une perte*).

4) le son **au** [ɔ] (ouvert) de **chaud**, **beau** s'écrit **au** comme en français, afin qu'il ne soit pas confondu avec le son **o** [o] (fermé) de **pot**. Lorsque ce son est allongé, l'accent circonflexe se met sur le **u** (**aubâ** [ɔba] = *bah*, *marque de refus* - **l'aûf** [l ɔ:f] = *l'eau*).

5) Le son **ou** [u] de **chou** s'écrit comme en français. Quand il est allongé, l'accent circonflexe se place sur le **u** (**dou moû** [du mu:] : *deux mois*)

6) Les voyelles nasales **an** [ã], **on** [õ], **in** [ẽ], **un** [œ:], s'écrivent comme en français. Lorsqu'elles sont allongées, l'accent circonflexe se mettra sur la voyelle (**bônswêr** [bõ:swɛ:r] = *bonsoir* - **tchânso** [tʃã:so] = *chanson*).

7) Quand la consonne **n** qui suit une voyelle doit être prononcée, on la double pour éviter la confusion avec une nasale (**lè linn** [le lin] = *la lune*).

8) La consonne **s** se prononce toujours comme dans **sac**, même entre deux voyelles (**tasi** [tasi] = *téter*). Le son **k** est toujours transcrit par la lettre **k** (**èkat** [ekat] = *à côté*). La semi-consonne **w** [w] se prononce comme dans le français **ouate** (**èn wâch** [en wa:ʃ] = *une flaque*).

## LE VOCABULAIRE DE LA LUMIERE DANS LE PATOIS D'ORBÈY

Pierre COLIN

Dans une tradition d'origine indo-européenne, s'inscrivent trois ciels. Un ciel blanc, bénéfique, qui est le domaine des dieux. Un ciel rouge auroral ou crépusculaire qui est intermédiaire entre ce ciel blanc et un ciel noir, celui des ténèbres, celui d'en bas, habité par les démons.<sup>1</sup> Le ciel, la terre, les principaux corps célestes ont été divinisés.

Le ciel intermédiaire rouge dans lequel évolue l'homme est l'objet de luttes entre le ciel diurne et le ciel nocturne. Nous devinons là une vision du monde d'en-haut, le Paradis, du monde intermédiaire, le Purgatoire et du monde d'en-bas *inferna* = les Enfers. Les dieux indo-européens liés au ciel blanc se nomment *\*deywos*, c'est-à-dire "ceux du ciel diurne", nom restitué grâce aux lois de la phonétique. Le premier de tous les dieux était *\*dyew-pHter*, nom qui a donné *Jupiter* en latin.

Dieu le père est dans ce système, synonyme de lumière. Les démons occupent les lieux d'en bas, les enfers, ceux où règne la nuit.

Il n'est pas étonnant que dans ce système les mots "jour", "divin" et "Dieu", soient issus d'une même racine dont la signification est "ciel blanc".

Ces considérations nous renvoient à un monde bien lointain, pour nous qui vivons en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle la fin de la civilisation de l'attelage. La langue de nos aïeux, le patois, langue dominée, disparaît inexorablement. L'objectif de cet humble travail va être de découvrir le sens caché de mots utilisés naguère localement et que certains comprennent encore de nos jours.

Étudions sommairement le vocabulaire de la lumière sur la base du Glossaire du pays d'Orbèy, établi par M. Maurice Hermann.

Ce vocabulaire est d'origine presque exclusivement romane. Seuls trois mots sur les 40 relevés sont d'origine germanique, soit 7,5 %, pourcentage Ce taux est dans la ligne des 8,3 % de vocabulaire germanique recensé dans le patois d'Orbèy. Pour être précis, indiquons que 119 mots sur 1420 avaient été rattachés de manière indiscutable à une base d'origine germanique.

Peu de mots permettent de remonter à ce ciel blanc désigné sous le nom de *\*deiwos*. On y trouve **Dé** = Dieu, ainsi que les mots découlant de *diurnum*, de jour. Le simple *diurnum* donne **lo djo** = le jour. Son dérivé *\*diurnata* donne **lè djonaye** = la journée. *\*Diurnata* est le participe passé de *diurnare*, substantivé au féminin, cette forme *diurnare* étant attestée en latinité médiévale. Il est glosé "*diem exigere*, séjourner" par Du Cange<sup>2</sup>

Le dictionnaire étymologique de la langue latine de Ernout et Meillet<sup>3</sup> propose *\*dyeu*, ou *\*diyeyu* à l'origine du grec *Zeus*, et de l'accusatif latin *diem* de *dies* = jour. Mais ce n'est pas de *diem* qu'est issu **lo djo**.

Une seconde série se rattache au latin *lux*, celui-ci prolongeant un prototype indo-européen *\*lowks*, d'après Jean Haudry. Ernout et Meillet y voient un prototype *\*leuk-s* qui passera à *\*louks-*. Voir le grec *leucos*, blanc.

<sup>1</sup> Jean Haudry. Les indo-européens, p.73. Coll. Que sais-je ?, 1981, P.U.F.

<sup>2</sup> Du Cange, Glossarium mediae et infimae latinitatis. Paris, 1840, Firmin Didot frères, t 2, p. 894, 1ère colonne.

<sup>3</sup> Ernout et Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots. 4ème édition. Paris, 1967, Librairie Klincksieck, page 175.

De *\*lowks-no* = pourvu de lumière<sup>4</sup>, vient **lè lîne** = la lune. Ernout et Meillet y voient "la lumineuse" partant de *\*leuk-s-na*<sup>5</sup> évoluant vers *\*louksna*, lequel évoluera vers le latin *luna*.

De la même base *\*louks-* viendra le latin *lucere* donnant *\*lucire* en latin populaire dans le sens de luire<sup>6</sup>, d'où seront tirés **lugi** = briller, luire, **rlugi** = reluire, **lè lugesse** = l'éclaircie, **lujant** = luisant, **eurluyant** = brillant

**Rèlmè** = éclairer, se rattache au latin *lumen*, *luminis*, mot se rattachant à la base *\*lewks*, par l'intermédiaire d'un prototype *\*lewks-men*, dont le sens est à rapprocher de "qui envoie de la lumière"

Moins évident : **zlawdè** : faire des éclairs ainsi que **lo zlowda** = l'éclair se rattacherait également à *lux*. L'équivalent de **zlawdè** existe en ancien français sous les formes *esluidier*, *esloider*, faire des éclairs. Greimas<sup>7</sup> explique ce mot en passant par *\*exlucidare*, mot de latin populaire se rattachant au latin *lucius*, brillant. Mais cette hypothèse est controversée, le FEW proposant le même sous le gaulois *\*leuxos* = hell, c'est-à-dire enfer<sup>8</sup>

Une troisième série se rattache à *noctem* accusatif de *nox*, *noctis* = nuit, déesse de la nuit<sup>9</sup>. D'un prototype *\*noctata*, participe passé substantivé de *\*noctare*, passer la nuit antonyme de *\*diurnata*, vient **lè neuytie** = la nuit, la durée de la nuit<sup>10</sup> ainsi que ses dérivés **ènèyti** = français régional "s'anuiter" = se laisser surprendre par la nuit, ainsi que **ènoeyetus** = sombre.

Une quatrième série se rattache au latin *clarus* : clair, lequel nous expliquent Ernout et Meillet a dû s'appliquer à la voix et au son avant de s'étendre aux sensations de la vue<sup>11</sup>.

De l'accusatif *clarum* sont issus **quièche** = clair, antonyme de foncé, ou antonyme de épais, ainsi que **lo kyè d'lîne** = le clair de lune.

Sont construits sur un dérivé *claritas*, *claritatis* de *clarus*, les mots suivants : **quièttè** = éclairer, **kyètou** = clair, lumineux, = "clarteux" en français régional, **quiètous** = éclairé, **lè quyètè** = la clarté, auxquels il faut ajouter **èkyètè** = éclairer

Examinons maintenant le vocabulaire lié au feu

**Lo feuye** = le feu, est issu du latin *focum*, accusatif de *focus* : foyer domestique, demeure des dieux Lares, Pénates<sup>12</sup>

**Enne fiamme** = une flamme, est issu du latin *flamma*. **Lè fiamotche** = l'étincelle, provient d'un prototype *\*flammesca*, déverbal de *flammescare*, s'enflammer.

**Enne brandesse** = une flambée, est à rattacher au germanique *brand* = tison<sup>13</sup>

**Espâre** = allumer, se rattache à *prehendere* = prendre

**Boerlè** = brûler, s'explique grâce un prototype *\*brustulare*, d'origine incertaine.

<sup>4</sup> Jean Haudry. L'indo-européen, p.52 Coll. Que sais-je ?, 1979, P.U.F.

<sup>5</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 373.

<sup>6</sup> A.J. Greimas. Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, 1980, Librairie Larousse, sous luisir, p. 375.

<sup>7</sup> A.-J. Greimas, op. cit. p. 255

<sup>8</sup> W. von Wartburg, Französisches Etymologisches Wörterburg, t. 5, p. 263

<sup>9</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 448.

<sup>10</sup> A.-J. Greimas, op. cit. sous nuit, noit, page 444.

<sup>11</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p.125

<sup>12</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 243

<sup>13</sup> A.-J. Greimas, op. cit. p. 81.

**Rètuzi** = attiser, est à rattacher au latin *titionem* = tison, mot populaire d'après Lactance, nous dit Ernout et Meillet qui propose le latin populaire *attitiare*, attiser<sup>14</sup>.  
 Examinons le vocabulaire e rapportant aux couleurs  
 Du latin *nigrum* proviennent **naur** = noir et **nôriè** = noircir. *Nigrum* accusatif de *nigrus* noir, a également au moral le sens de funèbre, qui évoque une idée de mort ou de malheur<sup>15</sup>

Du latin *rubeum* descend **rotche** = rouge

Le germanique \*blank attesté en latin médiéval sous la forme *blancus* = albus<sup>16</sup> donne **bian** = blanc. **Wache** = vert s'explique par le latin *viridis*. Quant à **tité** = teint, celui-ci est issu du participe passé du latin populaire *\*inctare* construit sur le participe passé du latin *tingere*= teindre

Il reste à explorer quelques éléments disparates qui n'ont pu être rattachés aux familles précédentes :

**Lo rênalant dè line**, le décours de la lune: **rênalant** est à rattacher à aller, qui proviendrait du latin *ambulare*: aller.

**Esbïoui** = éblouir, serait à rattacher au francique *\*blaudi*, en passant par un latin populaire *\*exblaudire*<sup>17</sup>. Ne pourrait-on pas le rattacher au germanique *\*blao*, couleur indéfinissable, d'après l'expression "n'en voir que du bleu"?

**L'éclat**, emprunt au français.

**Enne chtaul**: une étoile, remonte à une base *\*stel-* signifiant "étendre"<sup>18</sup> par l'intermédiaire du latin *stella*.

**Lè coraye saint Lina**, littéralement "la courroie de saint Léonard", désigne l'arc-en-ciel. "Les miracles de saint Léonard sont surtout des libérations miraculeuses de personnes et son église est remplie de leurs ex-voto: ceps, doubles boucles. Par allusion à ces doubles boucles, les fabricants de boucles le choisirent comme patron... (...)

" Ce phénomène est souvent accompagné d'un arc secondaire moins brillant (...). D'où l'idée de double boucle, confortée par la fausse étymologie Lienard = Lien + hart = deux liens"<sup>19</sup>

**Lo sâ**, le soir provient du latin *serum*, mot tardif, épithète de soir<sup>20</sup>

<sup>14</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 693.

<sup>15</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 441

<sup>16</sup> Du Cange, op. cit. t.1 p.698

<sup>17</sup> Larousse étymologique, p.250.

<sup>18</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 646

<sup>19</sup> P. Colin, Le Parler rural de Coinches. Approche linguistique et ethnographique, thèse de Doctorat d'Etat, t. 5, p.61.

<sup>20</sup> Ernout et Meillet, op. cit. p. 620

## DICTIONNAIRE THEMATIQUE : LE CIEL LE TEMPS-METEO

Le groupe de patoisants

H. BARADEL - G. BAUMANN - M. HERMANN - G. MILLION

H. PETITDEMANGE - S. ROMINGER

L'équipe de patoisants de la Société d'histoire a entrepris de réaliser un dictionnaire thématique du patois du pays welche. Nous présentons dans ce bulletin le thème : le ciel-le temps-météo.

Le curieux de ce langage aura le plaisir de trouver réunis noms, adjectifs et verbes concernant ce thème. Ces mots sont classés dans un ordre logique. Exemple : le tonnerre est suivi de sept mots ou expressions s'y rapportant.

Un certain nombre de phrases caractéristiques de ce thème sont données, à la fin, en français et en patois.

Le patois est écrit en phonétique : toutes les lettres se prononcent même la voyelle e. Exemple : lo fe (le fils), é rvène (il revint). Les diphtongues : an, au, on, ou, se prononcent comme en français. Les voyelles imprimées en gras se prononcent renforcées et allongées. Exemple : lo su (le ciel), lè chtaul (l'étoile).

En troisième colonne les mots sont écrits en caractères de la phonétique internationale.

<u>le firmament, le ciel</u>	<u>lo su</u>	lo sy:
le soleil	lo slo	lo slo
l'étoile	lè chtaul	le stɔ:l
la lune	lè linn - linn(Lb)	le li:n - lin
le clair de lune	lo kyè d'linn	lo kje d li:n
la lune croissante	lo crachang dè linn	lo kraʃaŋ de li:n
premier quartier	lo perméy kwa	lo pərmej kwa:
la pleine lune	lè pyèyn linn	le pjejn li:n
le dernier quartier	lo dèrèy kwa	lo derej kwa:
la lune décroissante	lo rênalan dè linn	lo renalã de li:n
la nouvelle lune	lè novèl linn	le novel li:n
<u>le temps (météo)</u>	<u>lo ta</u>	lo ta

le baromètre	lè baronèt, baromèt (Lb)	le baronèt - baromèt
l'almanach	lo bodèr	lo bodè:r
le beau temps	lo byè ta	lo bje: ta
le temps est clair	lo ta a kyèch	lo ta a kjeʃ
la lumière	lè kyètè	le kjete
il fait sombre	sa z'a èneytou	sa z a enəjtu
la chaleur	lè tchalou	le tʃalu
chaud	tchau	tʃɔ:
étouffant	chtouyou	ʃtoʃju
étouffer	chtopè	ʃtope
la chaleur humide	lè tampf	le tampf
le froid	lo frau	lo frɔ:
la fraîcheur	lè frachou	le fraʃu
le temps est frais	lo ta a fra	lo ta a fra
la rosée	lè rozay	le rozɑ:j
<u>le tonnerre</u>	<u>lo tnaur</u>	lo tnɔ:r
le coup de tonnerre	lo krecha	lo krəʃa
quel coup de tonnerre !	kéy zombès !	kej zōbəs
il tonne	é tén (tnè)	e te:n - tne
	é rous (rousi) (Lb)	e ru:s - ru:si
l'orage magnétique	lo bernèr, lo berlèr (F)	lo bərne:r - bərlè:r
l'éclair	lo zlauwda	lo zlauda - zlaude
il y a des éclairs	é zlaugd (zlaugdè)	e zlaud
<u>les nuages</u>	<u>lé nway</u>	le nwa:j
le temps est couvert	lo ta a kwètchi	lo ta a kwetʃi
le brouillard	lé fmay (f.pl.)	le fma:j
la brume	lo hèl	lo hɛ:l
le ciel est sombre	lo su a èneytou	lo sy: a enəjtu
<u>la pluie</u>	<u>lè pyou</u>	le pju:
pleuvoir, pleuvoter	pyoui, pyoutlè	pju: - pju:tle
l'averse	lè warbès, lè rachi	le warbes - le raʃi:
l'ondée	lè skyèvay	le skjeva:j
la grêle, le grêlon	lè gral, lo graléy	le gral - lo gralej
grêler	gralè	grale
l'arc-en-ciel	lè coray sèñ Lina (Lb)	le korɑ:j sɛɲ lina
	sin Lina	sin lina
	lè Déy koray	le dej korɑ:j

le vent	lo va	lo va
la bise	lè bij	le bi:ʒ
le vent du nord	lo trèvyè	lo trevie:
<u>la neige</u>	<u>lè nadj</u>	le nadʒ
la giboulée d'avril	lè nadj do koukou	le nadʒ do kuku
la congère	lè rêmès, lè rêmèsay (Lb)	le remes - le remesa:j
l'avalanche	lè zlèvandj, zvaladj	le bjātʃ djalɑ:j
la gelée blanche	lè byantch djalay	le zlevandʒ - zvalɑ:j
geler	djalè	dʒalɛ
la glace	lè gyèss	le gjes
le glaçon	lo gyèso	lo gjeso
le chasse-neige	lo dyal	lo dja:l
la brisée	lè berji	le bɛrʒi:

je suis ébloui par le soleil qui reluit dans l'étang  
dje, djé (Lb) séy esbyoui pa lo slo ke, ké (Lb) rlu (rluji) da lè chtang  
le temps se brouille, il pleuvote déjà  
sa broy ( broyi) (F), é pyoutel (pyoutlè) dja  
ce matin, le temps est couvert, il bruine déjà  
lo mèté si, lo mèti (Lb) si, lo ta a kwètchi, sa rozni dja  
il repleuvra bientôt, le ciel est sombre  
é r'pyouré (r'pyoui) tauw, lo su a èneytou  
mes pantalons sont tremvés - j'ai été dans une flaque d'eau, je suis tout éclaboussé  
mé tchous (f) so tchafay - dj'è ètu, estu ( F) da ènn wach, dje, djé (Lb) séy tou chtrisi  
la boue m'a sali, mes chaussures sont crottées  
lè brod m'é brayi, mé solè so èkèndlè  
ce matin, il a fait une forte gelée, j'ai glissé sur la glace, je suis tombé sur mon derrière  
lo mèté, mèti (Lb) si, él é fè ènn fwaut, fot (Lb) djalay, dje chauye (chayyi) tsu lè gyès,  
dje tchèje (tchèr) tsu mo ku  
le pauvre enfant est gelé, il a froid, il grelotte  
lo paur èfang a èdjalè, él é frau, é greuy (greuyi)  
Joson revint tout trempés  
Djoson érvène tou spuji  
il fait froid, on ne mettrait pas un chien dehors  
é fè frau, añ n'botrau mi fu inn tché

F : Fréland

Lb : Labaroche

# LE PATOIS DU BONHOMME EN 1887 (suite)

Wulf MULLER

Nous allons continuer ici la publication de cet exceptionnel document qu'est la notation, dans la seconde moitié du 19e siècle, de mots et de phrases en patois du Bonhomme, le tout à partir d'un questionnaire conçu par les dialectologues allemands et envoyé à toutes les écoles du Reich guillaumien. Ce témoignage est d'autant plus précieux que des phrases entières, plus ou moins naturelles, ont rarement été transcrites à cette époque-là.

11° Je vais te donner un coup de cuiller (avec ma cuiller de pot) sur les oreilles, singe que tu es!

*J'te schlâgrè to d'suite èvo d'mè couïe d'pot dsu lés araïe, singje que t'a!*

12° Où vas-tu? (où que tu vas?) Est-ce que nous devons aller avec toi?

*Evou q'tè vé, fâ-t-eï n'allè èvo ti?*

13° Ce sont des temps mauvais!

*Ça dés mâ ta!*

14° Mon cher enfant, reste ici en bas, les méchantes oies te tueraient.

*Mó cher èfan, d'mourr bè-toci, lé mâge ôie te touerâne.*

15° Tu as travaillé le mieux à l'école aujourd'hui et tu as été sage, tu peux (oses) partir à la maison plus tôt que les autres.

*Té lo me étudie èneuïe è t'èstu sèdje, t'ouuze n'allè pu toou è lè maujo comme lés aute.*

16° Tu n'es pas encore assez grand pour boire une bouteille de vin, tu devrais d'abord un peu croître et grandir.

*Te n'a co mi grand essè po boure ène botaïe d'vi, te drô d'abord co ène caï crache è (d'abord: et) devni pu grand.*

17° Va-t-en et aie la bonté de dire à ta soeur qu'elle devrait terminer de coudre et de brosser proprement les vêtements de votre mère.

- 11. *J'te schlâgrè to d'suite èvo d'mè couïe d'pot dsu lés araïe, singje que t'a!*
- 12. *Evou q'tè vé, fâ-t-eï n'allè èvo ti?*
- 13. *Ça dés mâ ta!*
- 14. *Mó cher èfan, d'mourr bè-toci, lé mâge ôie te touerâne.*
- 15. *Té lo me étudie èneuïe è t'èstu sèdje, t'ouuze n'allè pu toou è lè maujo comme lés aute.*
- 16. *Te n'a co mi grand essè po boure ène botaïe d'vi, te drô d'abord co ène caï crache è devni pu grand.*
- 17. *Vé-tè, ès è lè bonté de dire è t'èstu sèdje, t'ouuze n'allè pu toou è lè maujo comme lés aute.*
- 18. *Te t'larou knu! ça s'èvo pèssè auteurme, è ça zèrò mèn valu pu lu.*
- 19. *Kiass que mi volè mo boschètè de tchâ?*
- 20. *È l'è fait comme s'è l'avouren èchuri pa bètt; mais è l'a fait celà you même.*

- 11. Ich schlage dich gleich mit dem Kochlöffel um die Ohren, du Affe!
- 12. Wo gehst du hin, sollen wir mit dir gehen?
- 13. Es sind schlechte Zeiten!
- 14. Mein liebes Kind bleib hier unten stehen, die Gänse beißen dich tot.
- 15. Du hast heute am meisten gelernt und bist artig gewesen, du darfst früher nach Hause gehen als die andern.
- 16. Du bist noch nicht groß genug, um eine Flasche Wein auszutrinken, du mußt erst noch etwas wachsen und größer werden.
- 17. Geh, sei so gut und sag deiner Schwester, sie solle die Kleider für eure Mutter fertig nähen und mit der Bürste rein machen.
- 18. Hättest du ihn gekannt! dann wäre es anders gekommen, und es täte besser um ihn stehen.
- 19. Wer hat mir meinen Korb mit Fleisch gestohlen?
- 20. Er tat so, als hätten sie ihn zum dreschen bestellt; sie haben es aber selbst getan.

18° Si tu l'avais connu! ça se serait passé autrement et ça aurait mieux valu pour lui.

*Se t'l'avou knu! ça sèrô pessè auteurma, è ça zèrô me (biffé: meu) valu po lu.*

19° Qui m'a volé ma corbeille de viande?

*Kiass que mé volè mo boschtèi de tchâ?*

20° Il a fait semblant qu'ils l'avaient fait venir (assuré) pour battre le blé; mais ils l'ont fait eux-mêmes.

*É l'é fait comme s'é l'avounn èchuri po bètt; mais é l'o fait celà zoou-môme.*

Dans le lexique, on remarquera 12 *evou* "où?" connu aussi à Fraize (Vosges)<sup>1</sup> et 17

*breuchtlè* "brosser", mot typique de Fréland d'où était originaire notre instituteur<sup>2</sup>. 17

"achever" se dit *èséivi* à Labaroche et *èchèivi* à Orbey; Desmoulins note *ècheuivi* pour le Bonhomme.

Pour la conjonction *et*, nous avons pu observer la dernière fois déjà, à côté de 9 è une variante en -s : 4 *èce*, et maintenant 17 *èss*, plus loin 24 *esse*. Cf. 15 et 16 è.

Le son *ch* est noté le plus souvent *ch*, rarement *sch* (cf. 11 *schlàgrè*, 19 *boschtèi*). La séparation des mots n'est pas toujours respectée. Ainsi, on analysera 12 *tè vé* en "tu en vas", 13 *ça* en "c'est", 15 *èstu* en "as été", 17 *vé-tè* en "va-t-en", 15 *té* en "tu as", 18

*sèrô*, *zèrô* en "se + aurait", 19 *kiass que mé volè* en "qui est-ce qui m'a volé". D'autre part, on lira en un mot 12 et 15 *n'allè* "aller", 20 *é l* "il".

A noter la richesse de la morphologie. Le conditionnel est bien représenté avec 16 et 17

*drô* "devrais-t", 14 *touerâne* "tueraient". Les auxiliaires aussi: 17 *ô* "aie", 18 *èrô*

"aurait", 20 *avounn* "avaient". 20 *zoou* "eux" correspond à *roou*, plus répandu au Val d'Orbey; les deux formes coexistent d'ailleurs à Lapoutroie<sup>3</sup>.

À suivre.

<sup>1</sup> E. Mathis, "Lexique du patois de la Haute-Meurthe", dans: Bulletin de la Société philomatique vosgienne 57 (1931), p. 60: *évou*.

<sup>2</sup> "Atlas linguistique de la Lorraine romane", vol. 1, Paris 1979, carte 258.

<sup>3</sup> Cf. Séraphin Simon, "Grammaire du patois wallon du canton de la Poutroye (Schnierlach), Haute Alsace", Paris-Strasbourg 1900, p. 125-126.

## UN MOT DE PATOIS OUBLIE "DONDEY"

Jean MATHIEU

Dans le dictionnaire de l'Académie patoise de Labaroche et dans l'Essai de dialectologie sur le parler de Labaroche de Madame Suzanne Rominger-Prudhomme mais surtout dans le sermon du père Perrin lors de la messe en patois roman de Labaroche en 1990, il est beaucoup question du "Nom de Dieu" et de son importance dans les expressions patoises du passé du canton de Lapoutroie.

Mais un mot ne figure pas, certainement plus parlé depuis longtemps : "Dondey". J'ai recherché à Fréland, Orbey et Labaroche pour savoir si quelqu'un se rappelait avoir entendu ce mot dans sa jeunesse et pratiquement personne ne l'avait entendu sauf à Lapoutroie. Je vais en faire l'historique.

Au départ je croyais avoir rêvé. Cela était peut-être un souvenir de jeunesse à moitié oublié. Mais j'ai eu la confirmation de deux personnes qui l'avaient entendu et même pratiqué dans leur toute jeunesse, c'est Monsieur Fernand Desaga aux Mérelles et Madame Marguerite Girard-Valentin.

Dans les années 1928-1930 mes parents exploitaient la ferme de la Barichire. Tous les lundis matin c'était la journée où tous les fermiers descendaient leurs fromages de Munster aux affineurs de fromage appelés à l'époque les "marchands de fromage". C'était une suite de charettes tirées par un cheval ou un boeuf (on aurait cru à une procession) qui descendait au village. Il y en avait de tous les côtés qui convergeaient vers le centre de Lapoutroie : de Hachimette, du Faudé, de la Goutte, de la Gasse, des Mérelles, de la Barichire, de Kermodé, du Fossé, de Châmont, de Ribeaugoutte, etc....

La ferme de la Barichire est située à 1 kilomètre du village et était à l'époque tout près de l'ancien chemin des Mérelles qui n'existe plus aujourd'hui.

Ces chemins de l'époque étaient tous perpendiculaires au village dans le sens de la plus grande pente (30 à 40 % parfois) mais plus courts. Un tableau exposé à la mairie de Lapoutroie illustre bien ces chemins du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles. Actuellement tous les chemins ruraux se rapprochent beaucoup plus de la courbe de niveau. A cette époque (en 1928-1930) le nouveau chemin des Mérelles existait déjà car il avait été construit lors de la guerre 1914-1918 par les soldats bavarois pour relier le front de Lapoutroie à l'étang du Devin et à la Tête des Faux. Ce chemin non enrobé était déjà une grande amélioration pour le secteur. D'ailleurs la route goudronnée actuelle suit en partie l'ancien tracé.

Donc, tous les lundis matin c'était la procession habituelle des fermiers d'en haut et des charettes. En 1930 il y avait encore plus de 140 fermes à Lapoutroie. Certaines étaient très petites, ne disposaient que de quelques vaches et pas de bête d'attelage ce qui fait que ces fermiers descendaient leurs fromages à la hotte. Certains, notamment aux Mérelles, n'avaient que quelques chèvres, travaillaient en forêt (bûcherons ou ouvriers forestiers) et allaient aussi en journée, c'est à dire étaient employés temporairement pour la fenaison, la moisson, le battage et les travaux importants dans les autres plus grandes fermes.

Naturellement les femmes étaient à la ferme mais dans ce secteur des Mérelles, malgré une nombreuse famille, un revenu accessoire consistait à prendre des enfants en pension. Cela avait été introduit par les docteurs de l'époque qui ayant reconnu l'air vivifiant des montagnes et les bienfaits du lait de chèvre avaient promulgué cette thérapeutique pour les enfants déficients de la ville.

Je me souviens donc de ces petits paysans des Mérelles descendant avec leur hotte le lundi matin au moment où nous descendions à pied à l'école.

C'était des hommes rustres et rudes comme la montagne avec de grosses barbes et moustaches qui nous impressionnaient nous autres petits gamins. Ils nous faisaient presque peur mais ils étaient polis et même aimables. On les reconnaissait à plus d'un kilomètre car, isolés dans la montagne, ils parlaient très fort mais surtout le lundi en remontant le soir après la tournée des cabarets du village. Comble d'honneur, chacun avait voulu payer sa chope.

Mais pour remonter aux Mérelles le soir ils ne portaient plus la hotte et les provisions achetées au village. Toutes les hottes étaient déposées dans les quelques charrettes des fermiers ayant une bête d'attelage. Parfois certains parlaient tellement fort qu'on les entendait déjà quand ils quittaient le village au-dessus du cimetière et longtemps après leur passage près de la ferme, derrière les charrettes, en remontant dans la montagne.

Parfois cela durait plus d'une heure. Les charrettes étaient chargées, les attelages se reposaient aux saignées (caniveaux dans les chemins pour les eaux de pluie). Au fur et à mesure qu'ils remontaient dans la montagne, les fortes discussions et leurs éclats de voix diminuaient jusqu'à ce qu'on ne les entende plus. Leurs discussions, toujours en patois, jamais en français, les auraient obligés à faire un effort de traduction pour le dire en français.

Je reviens à la rencontre que l'on faisait avec eux le matin en allant à l'école. A cette époque les leçons de politesse, de morale et d'éducation civique ne manquaient pas. Aussi nous saluions tout le monde mais surtout les personnes âgées inspirant le respect.

C'était alors après un grand bonjour de notre part qu'ils nous répondaient "Donday" ce qui veut dire "le don de Dieu", un peu comme actuellement encore en Autriche "Grussgott".

Monsieur Jean Mougel, historien patoisant à La Bresse, m'a fait part qu'à La Bresse la formule était "Evo vo Dondey", "avec vous le don de Dieu"

A cette époque, étant gamins, nous ne faisons pas de cas de cette réponse à notre bonjour, sans chercher à comprendre et ce n'est que maintenant que l'on se rend compte de la richesse d'une langue dont bien de belles expressions ont presque disparu.

### EN GAUGATT DE DA LO TA

Bèdèy èvè è Sisnèy  
 Evo so ro bochtèy  
 Po èchtè ĩ nũ tchèpèy  
 E sè fèy.  
 E rvé pa Vau d'Motèy  
 E rvenan,  
 é bott lo ro bochtèy  
 Evo lo nũ tchèpèy  
 Tsu lo fonèy  
 Ekatt lo skulè d'lèsèy.  
 Lè tchètt grĭp tsu lo fonèy  
 E (è)rvyèch lo skulè d'lèsèy  
 Da lo ro bochtèy  
 Evo lo nũ tchèpèy  
 Tchafè d'lèsèy.

Bèdèy vé vèr è djurr  
 Iñ gwo padèy  
 K'è n'ervaro pu  
 é Sisnèy  
 Pa Vau d'Motèy  
 Po èchtè ĩ nũ tchèpèy  
 E sè fèy.

### UNE GOGUETTE DE DANS LE TEMPS

Bèdè s'en va à Sultzzeren  
 Avec son rond panier  
 Pour acheter un chapeau neuf  
 A sa fille.  
 Il revient par Munster  
 En revenant,  
 il met le rond panier  
 Avec le chapeau neuf  
 Sur le fourneau  
 A côté de la jatte de lait.  
 Le chat grimpe sur le fourneau  
 Et renverse la jatte de lait  
 Dans le rond panier  
 Avec le chapeau neuf  
 Trempé de lait.

Bèdè vient voir et jure  
 un gros pardieu  
 Qu'il ne reviendrait plus  
 à Sultzzeren  
 Par Munster  
 Pour acheter un chapeau neuf  
 A sa fille.

Goguette recueillie en mai 1996 chez Madame Maria Desaga-Bedez aux Mérelles à Lapoutroie par Monsieur Jean Mathieu de Lapoutroie.

## LE CHEMIN LABAROCHE - ORBEY POUR ALLER TRAVAILLER A L'USINE

Gaby BAUMANN

Après la dernière guerre, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles se retrouvèrent sans travail et j'en faisais partie.

L'usine de Labaroche ayant été bombardée, il fallut se faire embaucher à Orbey.

Je commençais à travailler le 12 février 1947. L'hiver n'était pas terminé, il faisait très froid et il y avait de la neige.

Le matin ma mère me réveillait vers cinq heures et demi. Pendant que je prenais mon café, elle préparait ma cannette, il fallait emporter le repas de midi. A six heures, je quittais la maison, Thérèse qui habitait la Basse m'attendait déjà.

Tout le long du chemin, garçons et filles nous attendaient. En marchant bien il fallait vingt minutes jusqu'à La Chapelle et ensuite quarante jusqu'à l'usine.

Nous arrivions souvent dans la cour lorsque la sirène (le gueulard) appelait les ouvriers et ouvrières au travail, le matin de sept heures à onze heures et l'après-midi de une heure à cinq heures parfois plus longtemps.

Comme il y avait beaucoup de neige, j'arrivais à l'usine les pieds trempés car je n'avais que des snow-boots. Heureusement mes chaussons et mes sabots m'attendaient.

Pour commencer j'ai été affectée à la bobinerie : il fallait mettre les échevettes de soie sur des dévidoirs et remplir les bobines. Il fallait surveiller toute une rangée. Par la suite je travaillais au tissage et jusqu'à la fermeture de la fabrique au rentrage.

Lorsque le gueulard annonçait la fin de la journée, il fallait reprendre le chemin de la maison où de l'autre travail m'attendait : le sarclage, la fenaison, la pioche et le tricot en hiver. Le lendemain il fallait recommencer.

Je n'ai jamais regretté les années là. L'hiver j'étais souvent découragée, mais l'été les oiseaux nous accompagnaient tout le long du chemin et ça sifflait de tout côté.

## LO TCHEMI DE BARAUWTCH E ORBEY PO N'ALE AUWVRE E LE FABRIK

Gaby BAUMANN

Epré lè dèrér gyèr trobé dé boub è dé djènn bès sé rtrovenn sna bzanñ è djir dè sallat.

Lè fabrik dè Barauwtch awou ètu bombarday, é falau s'fèr enbauchi è Orbéy.

Djé èannche è auwvrè lo dauwz févrié mil nu san karant sèt. S'ir ko l'evyè, é fèyau bé frau è él i awou dè nadch.

Lo mèti mè mér me rèwayau è singk ourr è dméy. Do ta ké j'mindjay mo kafè, èl préparau mo potkan, é falau par so dedju. E cheyz ourr djé kitay lè maujo, Thérèse ké dmourau è lè bèss m'ètanndau dja.

Lo gran do tchèmi, boub è bès noz ètanndann. E tchèminang bé é falau vèntt minut chkè lè tchèpèl èko karant chkè lè fabrik.

Noz antrann sova da lè kour kat lo beyla hetchau léz auwréy è auwrér è lè bzanñ, lo mèti de sèt ourr è onz ourr è lè méy lo djo d'ènn ourr è singk ourr, dé fou pu ta.

Nak él i awou trobé dè nadch, djé vnay è lè fabrik lé pi trapè po lamou j'n'awou k'dé chno-bot. E lè bonn ourr mé tchauso è mé solè d'bauw m'ètanndann.

Po èantchi dj'yaur è lè baubinnri : é falau botè dé chèvat de say dsu lé djaland è rèpyèni lé bauwbinn. E falau surwayi ènn ranji. Pu ta dj'auwre o tisètch è chkè lè fèrmetur dè fabrik o rantrèch.

Kat lo beyla ènonsau lè fi dé djonay, é falau rpar lo tchèmi dé maujo vak d'l'aut bzanñ m'ètanndau : sarkyè, lè fnau, lè hak, lo triko è l'evyè. Lo dedmèñ é falau rèantchi.

J'n'è jamè rgrètè léz ènay la. L'evyè dj'ir sova dékorèdji, mè è l'ènay léz oujéy no séyvann sou gran do tchèmi è sa cheyau de tou kotè.

## UN HIVER D'AUTREFOIS DANS LES ECARTS

Maurice HERMANN

Le froid arrive, il a déjà neigé sur les sommets, aujourd'hui on a fauché les dernières « charges » d'herbe.

L'hiver sera peut-être long mais s'il n'y a plus de travail au-dehors, on ne s'ennuiera pas pour autant et puis, les fermiers pourront un peu se reposer, ils en ont bien besoin.

S'il n'y a pas trop de neige, ils « descendront » au village faire les commissions, prendre le temps de faire la causette et s'attarder au bistrot avec les amis.

Si toutefois, ils sont cloîtrés, forcément chez eux, il ne faut pas se tracasser pour cela, ils ont de quoi manger ; un tonneau de choucroute, un de « compiche » et un cochon à la cheminée.

Les journées en hiver sont bien remplies, le travail ne manque pas, il faut fourrager, secouer le foin, de plus il ne faut pas se laisser surprendre par le froid, dessous les remises il y a toujours du bois pour deux à trois ans d'avance, le comble serait que des bûcherons comme le sont nos fermiers, se voient dans l'obligation d'acheter leur bois.

Et puis, il y a les outils à réparer, remettre des manches aux crocs, fabriquer des cuveaux, des moules à fromage, des râteaux, parfois certains se hasardent à confectionner des paniers avec les saules coupés au bord de la rivière.

Quand la neige est abondante, il faut dégager le chemin pour le facteur, car ici on l'attend, non seulement pour les lettres et le journal mais encore pour les nouvelles du village.

Les femmes ont aussi leur travail à la maison, il y a les pantalons et les chemises à raccommoder, les chaussettes à repriser, sans oublier de reboucher les trous des « cendriers ».

Le soir après avoir cassé la croûte et fourragé, tout le monde va à la veillée, les voisins et les amis se retrouvent, les hommes jouent aux cartes, à la « bête » ou au « soixante-six », ils plaisantent tout en goûtant les meilleurs eau-de-vie du patron. Les femmes assises tout autour du gros fourneau de faïence, crochètent ou tricotent en parlant de leurs recettes de cuisine. Dans la chambre à côté de la salle de séjour, les jeunes rient et chantent, c'est parfois là que débutent les premières fréquentations.

Si l'hiver apporte ses ennuis aux gens d'alentour, il leur apporte aussi des joies.

## In'evyè d'ènnsekwan ézèrond

Maurice HERMANN

Lo fro èrive, é lé dja nadj dsu lé hautou, èney non'é sayi lé dèrère tchadj de graus.

L'evyè sré èchtauw gran, mè si ni pu de bzan fu, on ne s'ènoyré mi po aughtan, lé morker pouro i paww se rpauwzè, é nobé debza.

Si ni mi tro, de nadj, é dvalero o viledj fer dé komisyo é pâro lo ta de fer lo kwèray è de s'èdadji è l'auwt èvo lé z'èmi.

Sé so dé fou klwatè pa fwauch tchi z'auw, é ne fau mi snèfer po sla, éli toucou èk è minndji, èvo en chtang de serkrou, èn de kapauwt è i pochey è lè tchèminay.

Lé djonay è l'evyè so bé rèpouy, lè bzann ne mangk mi, é fau erji, fèr lè mechtur, dedpu è ne fau mi se lèchi pâp pa lo frau, dso lé èchway éli toucou do bauw po dou-tra z'an d'èvans ; lo pu dja sa sro ke dé bokilyo ènak noté morker èchtens vor bauw.

Eliko lé èbèch è rèrivè, rbotè dé mèntch é krecht, fèr dé kwey, dé trott é dé rèchtey, eni meym ké feyo dé bochtey èvo lé saus kauwpay o baur do ru.

Kat é nadj brauma é fau fèr lè berji po lo faktèr, toussi on l'èta mèk mi po lé lat é lo journal, mè ko po lé novel do viledj.

Lé fam aussi, o dè bzan è lè maujo, èli lé tchaus, lé chmuj è rèfadlè, lé tchausat è rpikè, sna rèvyè de bouchi lé pate dé furi.

Lo sa èpré avou marandè é erji tortu nallo é lour, lé wèzi é lé z'èmi se rtravo, lé z'am djo é kwat, è lè beyte ou o swazant-chey, rkonto dé gaugat è ècheyant lé mouyou brandvé do patro, lè fam è feyant dju èlèrond do gwo foney de kyak, krochto é tricoto è palan de voré rsèt de kejin. Da lè tchanb ècat lo pal, lé djèn ryo é tchanto ; sa dé fou toula ké z'èantcho è chwaumè.

Si l'evyè èpout dé ènoyma é djan d'èzèrond, é l'èpout aussi dé djoy.

## LES CHAMPIGNONS DE NOS PRES ET DE NOS BOIS

Guy GUERIN

J'étais encore enfant que déjà mon grand-père maternel m'initiait à la chasse aux champignons, éveillant en moi une passion toujours aussi vive en mes vieux jours.

Par les plaines et les coteaux baignés des reflets blêmes des petits matins, nous allions, panier au bras, traçant des sillons, zigzaguant dans les herbes mouillées. Tout en explorant, furetant, fouillant haies et sous-bois, il m'apprenait les règles d'or de ces agréables expéditions : se lever tôt afin d'être le premier en place, avant que le soleil ne léche la douce rosée imprégnant les délicats chapeaux, cueillir proprement à l'aide d'un couteau préservant ainsi le précieux mycélium régénérateur, ne pas détruire les sujets suspects ou inconnus, d'autres chercheurs pouvant les apprécier. Toutefois dans l'incertitude s'abstenir de ramasser de peur d'accident et ne surtout pas craindre ni fatigue, ni pluie, ni vent ni brume ni ...déceptions.

Un des champignons les plus appréciés de l'automne est le fameux Tricolome terreux, vulgairement dénommé "Petit Gris". Son chapeau est gris foncé, rarement jaune soufre. D'abord convexe, il devient plan avec un mamelon central. Le pied est blanc ou grisâtre. Ce cryptogame se trouve souvent caché dans la mousse, sous les bois de pins de préférence. Restant ferme, il peut être conservé confit dans le vinaigre comme les cornichons.

Les Hydnes ou "Pied de mouton" se reconnaissent aisément par un corps trapu au chapeau épais un peu jaunâtre. Le dessous est couvert de petits poils. Le pied est épais. Ces champignons excellents restent fermes à la cuisson. En longues traînées irrégulières dans les bois, ils poussent jusqu'à une saison tardive aux premières neiges de l'hiver.

Girolles ou Chanterelles sont très connues et certainement les plus ramassées. Dès le mois de juin elles habitent nos forêts. Leur jolie couleur claire les fait voir de loin. C'est un champignon très recommandable, s'accordant avec toutes les viandes. Jamais vénéneux, il a tendance à se gorger d'eau lors des grandes pluies, le dépréciant.

Dans les taillis de chênes principalement pousse un champignon, à l'aspect peu engageant et dont le nom ne l'est guère plus. C'est la Craterelle "Corne d'abondance" ou "Trompette de la mort". Elle se présente sous la forme d'un long cornet vide dont les bords recourbés rappellent un pavillon de trompette. De couleur brun foncé ou noirâtre, cette variété pousse en touffes de la mi-septembre jusque très tard. Excellent comestible, ne pouvant être confondu avec aucun autre. Se dessèche facilement et se conserve très bien (se substitue aux truffes)

Les Cèpes ou Bolets présentent plusieurs variétés fort estimées, entre autres le Bolet tête de nègre, robuste à chapeau très foncé, pied épais. Il se trouve sous les futaies de juillet à fin septembre, parfois jusqu'au premières neiges. Rare mais très estimé.

Citons également leurs compagnons charnus :  
Le Bolet comestible se reconnaît à la couleur de sa chair, ne changeant pas lorsqu'on le brise.  
Le Bolet orangé aime surtout les bois de conifères. Son pied est cylindrique.  
Le Bolet à pied rouge, chapeau brun, pied jaune ou orangé, souvent épais, pointillé de rouge.  
Le Bolet bleuissant, robuste, à chapeau épais dont la chair coupée devient de suite d'un bleu indigo ce qui le fait craindre et rejeter. C'est un excellent comestible.  
Bien d'autres variétés intéressantes existent dont aucune vénéneuse. Seul le Bolet satan, très robuste ainsi que le Bolet poivré, reconnaissable à son goût désagréable, sont à proscrire.

Dès la mi-avril nous trouvons la Morille au pied des vieux arbres, dans les vergers, au revers des fossés forestiers. Mais dans nos régions elle est plutôt rare. Excellent champignon, au parfum spécial dont la venue est suivie dans les friches par le Mousseron. A noter que les champignons de friches ou de prés poussent dans une herbe plus drue, plus verte, en formant de grands ronds très visibles. C'est là que se trouve le mycélium donnant naissance aux cryptogames. C'est ainsi le cas pour l'excellent Tricholome nu "Pied bleu" croissant en automne. Notons aussi, aux mêmes endroits, la présence de la Grande Lépiote, connue sous le nom de Coulemelle. On la découvre de loin car son pied atteint jusqu'à 25 centimètres et son chapeau 20 centimètres de diamètre.. Bon, au parfum agréable.

Les Armillaires sont extrêmement abondants. L'Armillaire couleur de miel est le seul utile à connaître. Il pousse en touffes épaisses sur les vieilles souches. Chapeau d'abord convexe s'étalant avec mamelon central jaune devenant brun. C'est une espèce à consommer jeune en délaissant le pied de préférence.

Le long des chemins aux bords humides et battus pousse un champignon à la forme bizarre. Plat et mince, il ne possède pas de pied et semble adhérer au sol. Il est d'un rouge orange. C'est la Pézize orangée. Nous l'avons dégusté suivant cette recette : crue, en salade, avec sucre et kirsch. C'était délicieux. Mais il est possible que l'apprêt y était pour beaucoup.

Tout le monde connaît l'Agaric champêtre, nommé champignon de couche, des prés ou de Paris. Dans la campagne, il offre la même forme que cultivé, chapeau blanc ou brunâtre, feuillets rose pâle devenant foncés jusqu'au noir. Excellent champignons croissant à l'orée des bois, en été ou en automne.

Nous pourrions à ces quelques espèces les plus connues en ajouter bien d'autres, tels les Lactaires, Caprins, Marasmes, Pholiotes, Russules, Lycoperdons ou Vesses-de-Loup.

Mais jetons plutôt un coup d'oeil à nos ennemis, les

champignons vénéneux, qu'il est surtout important d'identifier afin de s'en prémunir efficacement car ils provoquent la mort.

L'Amanite phalloïde occupe la première place. Espèce assez grêle, chapeau vert jaunâtre, parfois vert olive, parfois aussi presque blanc. Elle ressemble au champignon de Paris, feuillets blancs, pied droit renflé à la base, muni d'une collerette et d'une volve.

L'Amanite de printemps, même forme que la première, chapeau blanc semblable à s'y méprendre au champignon de Paris sauf la collerette tombante. Elle croît au printemps, parfois jusqu'à l'automne.

L'Amanite vireuse aussi chapeau blanc, un peu jaunâtre au milieu, d'abord conique puis plan, luisant par temps sec, visqueux par humidité. Pied renflé à la base en bulbe, volve blanche bien développée.

Il est à remarquer que ces trois espèces, comme toutes celles à bannir, ont le pied pris dans une volve.

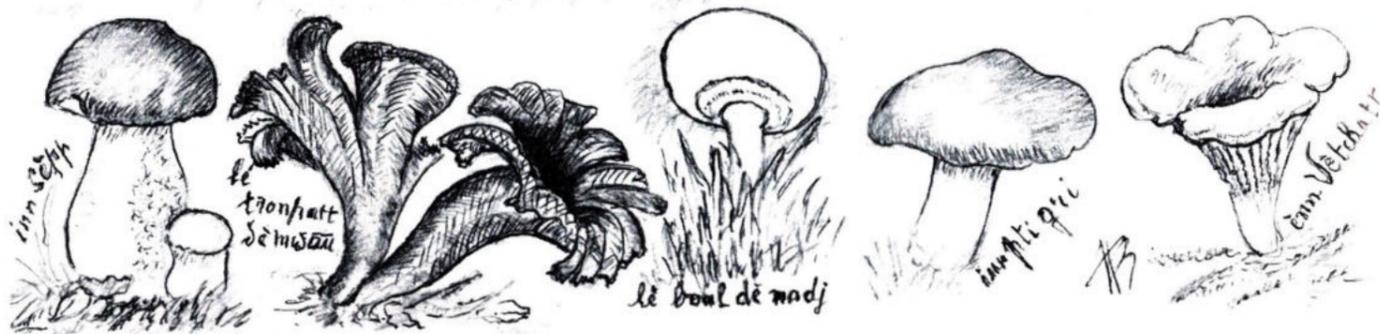
Dangereux sont les Amanites citrines, panthère, tue-mouches ainsi que la Russule émétique, l'Entolome livide, le Lactaire roux, l'Agaric jaunissant, la Lépiote helvéole.

Il faut cependant préciser que parmi les volvaires existent plusieurs amanites comestibles qu'il faut récolter avec circonspection et la plus entière connaissance. L'Amanite des Césars ou Oronge est un superbe et excellent champignon, robuste, au chapeau rouge orangé, pied et lamelles jaunes, volve blanche. L'Amanite ovoïde ou Oronge blanche, à chapeau et pied charnus, collerette fragile et volve blanche, croît en été et en automne. L'Amanite vaginée, au pied creux et grêle, sans collerette, chapeau gris de plomb pouvant tourner au jaune. Comestible fin et délicieux.

Peu de signes ni de moyens autres que les caractères botaniques ne permettent de distinguer à coup sûr les sujets dangereux. Ne surtout pas se fier aux attaques des limaces et petits rongeurs qui sont immunisés à leur poison. Une cuisson prolongée, même accompagnée d'une pièce d'argent, pas plus que la macération dans de l'eau fortement vinaigrée ne sont sûres ni fiables. Plus grande prudence donc.

Il y aurait peut-être, ce que me conseillait un ami facétieux : "Tu fais deux parts de ta récolte. Tu en offres une à l'instituteur, l'autre à monsieur le curé et tu attends quelques jours. Sirien de fâcheux n'arrive, tu pourras déguster tes champignons en toute sécurité".

Bonne récolte, sans prendre de risque pour quelques malheureuses bouchées.



## DERNIERES NOUVELLES CANTONALES DE .....1897

Le « Journal de Colmar » communique :

Lucien JECKER

### 17 Janvier 1897 - LE BONHOMME

Un violent incendie s'est déclaré dans la maison Chenal, en face du tissage Heylandt. On a pu sauver le mobilier mais l'immeuble est détruit.

### 11 Février 1897 - ORBEY

M. Jean-Baptiste Ruest, Maire d'Orbey et conseiller général, ancien député du « Landesausschuss » (Conseil Régional) est décédé, après une courte maladie.

### 21 Février 1897 - ORBEY

L'émotion a été vive dans la commune lorsque le bruit de la nomination prochaine du Dr Schulian comme maire d'Orbey, a couru. Le choix du Dr Schulian serait très malheureux. Le médecin immigré connaît très imparfaitement le français et puis, nos deux adjoints ne sont-ils pas des hommes entendus, parfaitement au courant des affaires et possédant la confiance de la population ? Dès lors, pourquoi les autorités arrêteraient-elles leur choix sur un médecin auquel ses nombreuses occupations ne permettraient de consacrer qu'un temps très limité au bien de la commune. Est-ce la qualité du vieil allemand qui confère des titres particuliers ? A notre avis les fonctions de maire reviennent à un fils de notre commune connaissant de vieille date les besoins des habitants et leur langue.

### 11 Mars 1897 - ORBEY

M. Schulian, médecin cantonal, vieil allemand, vient d'être nommé Maire de la commune. Cette nomination a péniblement affecté notre population.

### 3 Avril 1897 - LE FROID SUR TOUTE LA REGION

La gelée subite a eu des conséquences désastreuses à Colmar et dans le vignoble. Le thermomètre est descendu à - 6° ! Pluie et neige sont tombées vers 1 h du matin. Les vignes sont sinistrées, certaines à 90 %.

### 18 Avril 1897 - ORBEY

Un vagabond nommé Braesch a donné un coup de couteau à un voiturier qui ne voulait pas le laisser monter dans sa voiture. L'état du voiturier est grave. Le meurtrier a été arrêté.

### 17 Juin 1897 - LAPOUTROIE

Dans la nuit de dimanche à lundi, le jeune D. d'Orbey a été assassiné près de la gare de Lapoutroie. Les assassins sont inconnus. La gendarmerie a ouvert une enquête.

### 1er Juillet 1897 - FRELAND

Un grand orage a passé sur notre pays samedi soir. Vers 21 h la foudre est tombée sur la ferme de M. J.B. Petitdémange et l'a réduites en cendres. Les bêtes ont été sauvées. Les dégâts estimés à une dizaine de milliers de francs sont couverts par l'assurance.

### 11 Juillet 1897 - LAPOUTROIE

Le choix de la population semble devoir s'arrêter sur un directeur de fabrique pour les prochaines élections au conseil général. Pour assurer le succès de ce candidat indigène, il faudrait qu'un comité se constituât, comme à Kaysersberg, pour offrir d'abord officiellement la candidature, et la soutenir ensuite. On parle également de la candidature d'un immigré. Celle-ci a peu de chance de rallier un grand nombre de suffrages si les indigènes veulent bien s'entendre et marcher comme un seul homme aux élections.

Nota. Par suite de « rivalités mesquines » et « d'esprit de clocher », le poste de conseiller général fut en effet offert au maire « immigré » d'Orbey, M. Schulian, qui sera élu.

### 25 Juillet 1897 - LAPOUTROIE

Le 21, le train qui devait arriver en gare à 6 h, est resté en détresse à Hachimette parce que la locomotive manquait d'eau. Il ne faut pas croire que l'administration du tramway s'inquiète beaucoup de ces sortes d'incidents, pas plus qu'elle ne se soucie de la commodité des voyageurs en général. On lui demande depuis longtemps de former un train de marchandises spécial et de ne pas obliger les voyageurs à stopper NEUF fois entre Kaysersberg et Lapoutroie (9 km) pour prendre ou décrocher un wagon de marchandises devant chaque usine de la vallée. Mais l'administration est sourde à toute réclamation. Pourvu qu'elle trouve son compte, le reste lui importe peu.

### 22 Juillet 1897 - HACHIMETTE

Samedi dernier un incendie a réduit en cendres la fabrique de pâtes de bois à Hachimette, appartenant à M. Lehrmann de Kaysersberg. Les pertes sont couvertes par l'assurance. On ignore la cause du sinistre.

### 30 Septembre 1897 - ORBEY

Un marchand de fromages avait envoyé son domestique à l'annexe du Surcenord pour y chercher un chargement de fromages. Au retour une des roues du véhicule accrocha. La pente est rapide à cet endroit et ... cheval et voiture culbutèrent. Les beaux fromages si soigneusement emballés dans leurs caisses, roulèrent dans la boue et sont perdus; le cheval se cassa une jambe et dut être abattu. La voiture est endommagée, le conducteur s'en est tiré heureusement sans encombre. Rien que le cheval coûte au marchand près d'un millier de francs.

### 17 Octobre 1897 - LE BONHOMME

On dit qu'un habitant de notre village veut essayer dans nos montagnes l'élevage de rennes. Un mâle lui reviendra à 200 marks, une femelle à 150 marks. Au milieu des rochers de granit dont est jonchée la Tête des Faux, ces ruminants du nord retrouveront les sites des Alpes scandinaves : ils pourront y arracher avec leurs larges bois les lichens qui foisonnent dans ces parages et dont ils font leur principale et substantielle nourriture. Ils seront l'ornement de ces pentes abruptes et ce sera une grande curiosité que de faire une partie de traîneau attelé d'une paire de rennes, par le Haut du Bonhomme à la Petite-Lièpvre et jusqu'à Ste Marie-aux-Mines.

### 22 Octobre 1897 - LAPOUTROIE

Un violent incendie a éclaté ce matin vers 11 h à la filature de Lapoutroie. Le feu s'est étendu rapidement à tous les bâtiments et malgré les secours, peu d'heures après toute l'usine n'était plus qu'un monceau de ruines. Les pertes sont évaluées à 500 000 F, couvertes par plusieurs compagnies d'assurances.

### 2 Décembre 1897 - RIBEAUVILLE

56 jeunes gens nés en 1875/1877 dans l'arrondissement de Ribeauvillé sont cités à comparaître le 26 janvier prochain devant le tribunal correctionnel de Colmar sous l'inculpation de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation du service militaire.

### Novembre - décembre 1897 - ORBEY

A partir du 1er janvier prochain notre agence postale va être remplacée par un bureau de poste, autrement dit « Postamt ».

Nota. Pour résumer tous les articles sur l'emplacement choisi pour ce bureau de poste, sachez qu'il fut d'abord prévu au Bas d'Orbey, soulevant naturellement de multiples protestations. Finalement MM Guidat frères s'engagèrent à faire construire, à côté de l'hôtel Cornélius, une maison qui devait être terminée au 1er juillet et cela, au contentement de tout le monde ... à peu d'exception près.

La prolongation du tramway Lapoutroie-Orbey a été rejetée par le Conseil municipal pour la raison bien simple que la commune, étant pauvre, ne pouvait fournir les fonds exigés pour l'achat des terrains et s'élevant à environ 40 000 marks.

## EPHEMERIDES DU CANTON - 1996

### A TRAVERS LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

#### SAMEDI 20 JANVIER 1996 : Une deuxième voiture contre l'isolement

Le service de soins à domicile du canton vert a reçu officiellement, hier à Pairs, un deuxième véhicule. Une AX 4 x 4, pour mieux aider les personnes âgées dépendantes et isolées.

#### SAMEDI 27 JANVIER 1996 : Une affaire de famille

Depuis 1852, la famille Haxaire exploite une scierie à Fréland. L'outil a été modernisé, mais l'odeur de résine flotte toujours dans l'atelier. L'enseigne, visible de la Grand'Rue, est constituée de lettres en bois artistiquement disposées sur un grand panneau et un « passe partout » rappelle l'importance de l'artisanat pour cette entreprise.

#### DIMANCHE 4 FEVRIER 1996 : Une première française

Jour de fête hier à Lapoutroie avec l'inauguration de la nouvelle fromagerie Haxaire « La Graine au Lait » et le lancement officiel de la Coopérative agricole du Pays Welche. Jamais une telle opération n'avait été engagée en France.

#### JEUDI 22 FEVRIER 1996 : L'odeur du Hameau Blanc

Bonne nouvelle pour les skieurs de la station du Lac Blanc, le Bonhomme, Orbey, la tradition gastronomique s'ouvre à eux. Jusqu'au 15 mars, les sorties de ski nocturne fleuriront bon le vin chaud, les crêpes et les marrons grillés, gaufres et soupe à l'oignon.

#### MERCREDI 13 MARS 1996 : Promouvoir la culture Welche

Vingt deux Baladins de Labaroche se produisent en Alsace et dans tous les coins de France, au Luxembourg et en Autriche, pour mieux faire connaître le canton de Lapoutroie - Val d'Orbey.

**SAMEDI 30 MARS : Simone OLRV - Alimentation à Orbey**

Informe son aimable clientèle de la cessation de ses activités le 31 mars 1996 pour cause de départ à la retraite, et la remercie pour la confiance et la fidélité qu'elle lui a toujours témoignées durant ces nombreuses années.

**MERCREDI 3 AVRIL 1996: Edouard BALLADUR a bu du petit lait**

Deux mois après son inauguration, la fromagerie du Pays Welche, « La Graine au Lait », à la Croix d'Orbey, a reçu la visite d'Edouard BALLADUR, sous le gouvernement duquel le projet avait été mené à bien à l'époque, puis visite impromptue à la distillerie Miclo.

**DIMANCHE 7 AVRIL 1996 : Hôpital : Une nouvelle équipe**

Projet très important pour le canton, la construction du nouvel hôpital de Lapoutroie s'achève dans quelques mois. Un investissement de 25 MF pour un équipement adapté aux besoins actuels. Le point fort de l'hôpital de Lapoutroie étant sa situation en plein coeur du village.

**VENDREDI 12 AVRIL 1996 : Bientôt un Musée à Labaroche**

Autant sinon plus que l'agriculture, la forêt et le bois représentaient traditionnellement une importante richesse pour Labaroche et ses habitants. Un musée des métiers du bois doit faire revivre ce passé relativement proche encore, et ces traditions, tout en contribuant à l'animation d'une collectivité qui ne veut surtout pas s'installer dans une position de commune dortoir.

**JEUDI 6 JUIN 1996 : Le monde des truites**

C'est une leçon de chose grandeur nature que Jean-Paul GUIDAT, Pisciculteur depuis 25 ans, propose au grand public. Dans un cadre magnifique, il leur fait découvrir les différentes phases de l'élevage de truites.

**MERCREDI 12 JUIN : Do Mi Si La Doré**

Après une période de douze années d'errance, les musiciens d'Orbey ont leur maison. Elle a été inaugurée dimanche dans le parc Lefébure. Autrefois, dans cette maison, on y jouait des pièces de théâtre.

**MARDI 2 JUILLET 1996 : Un dialogue ouvert avec le Préfet à Lapoutroie**

A l'initiative de M. Jean SCHUSTER, conseiller général et maire d'Orbey, M. Cyrille SCHOTT, préfet du Haut-Rhin était en visite dans le canton de Lapoutroie. Le préfet a pu se rendre compte qu'il existe des coins heureux où les élus savent prendre les problèmes à bras le corps pour maintenir un niveau de vie agréable dans tous les domaines.

**MERCREDI 17 JUILLET 1996 : Les beaux sabots de Pierre**

Jeune retraité frélandais, Pierre BERTRAND fait des sabots depuis toujours, de moins en moins utilitaires, de plus en plus décoratifs. Hormis la casse d'une grosse pièce en fonte, les machines de Pierre BERTRAND fonctionnent sans problème majeur depuis plus de soixante ans. L'usine qui les a fabriquées à depuis longtemps fermé ses portes .....

**SAMEDI 27 JUILLET 1996 : Profil Industrie : La plate-forme est prête**

110.000 m<sup>3</sup> de terre ont été manipulés pour obtenir une plate-forme de 20.000 m<sup>2</sup> de superficie. La construction du nouveau site de Profil Industrie doit débuter fin août. Les Collectivités locales ont en effet préparé le terrain du bas d'Orbey.



Photo Gérard DUPONT

### **DIMANCHE 18 AOUT 1996 : La fête champêtre de la St Louis renaît**

Les Amis de la Tour du Faudé ont organisé le 15 août à Orbey, au lieu dit « Le Faudé », à la ferme Francis BALTHAZARD, une journée pour faire renaître la fête champêtre de la St Louis. Quelques 300 personnes sont venues assister à cette fête. La recette sera employée à la reconstruction de la Tour du Faudé.



Photo Gérard DUPONT

### **MERCREDI 21 AOUT 1996 : Et soudain le déluge**

Le camping de Lapoutroie a été partiellement évacué hier soir. De violents orages se sont abattus sur la commune Lapoutroie et celle du Bonhomme. De nombreuses caves ont été inondées et des routes coupées.

### **VENDREDI 30 AOUT 1996 : Art, artisanat et produits fermiers**

..... Qui ne se souvient de l'animation apportée chaque année dans le hameau de Pairis grâce à la MJC et sa journée art-artisanat-produits fermiers avec Gilles ACKER comme maître d'oeuvre. Il a quitté la commune, la fête s'est arrêtée, mais l'Association pour la Charte d'Amitié Orbey-Pommeret a décidé de la faire renaître de ses cendres le dimanche 8 septembre.



Photo Gérard DUPONT

### **MARDI 24 SEPTEMBRE 1996 : Du neuf pour les pompiers**

Le centre de secours d'Orbey, entièrement réhabilité a été inauguré dimanche. Les travaux ont commencé en 1994 et ont coûté plus de deux millions de francs. Cet événement marque la volonté des élus d'apporter aux sapeurs pompiers volontaires, les structures nécessaires au bon fonctionnement de la mission qu'ils ont pour obligation de conduire au service de nos populations.

### **MARDI 5 NOVEMBRE 1996 : Les pique-assiettes de Labaroche**

A 750 m d'altitude dans le Pays Welche, le village de montagne a de gros soucis avec des hôtes indésirables : les sangliers, qui dévastent vergers et pelouses à la recherche de lombrics, larves et insectes, et les renards qui font des razzias dans les poulaillers.

**JEUDI 14 NOVEMBRE 1996 : L'école primaire de Lapoutroie s'agrandit**

A la rentrée de 1998, les enfants seront accueillis dans les nouveaux bâtiments de l'école primaire. La première pierre a été posée lundi 11 novembre. Le sénateur-maire Hubert HAENEL déposa un tube contenant les journaux du jour, des poèmes et des dessins réalisés par les enfants, la liste des élèves et un parchemin contenant la liste des entreprises, avant de cimenter la pierre.

**MARDI 31 DECEMBRE 1996 : Campagne fructueuse à Pairis**

Les fouilles archéologiques entreprises sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne viennent conforter et à maints égards enrichir l'histoire de ce domaine historique. En trois mois d'investigations, Jean-Jacques WOLF, archéologue et son équipe ont mis au jour un étonnant enchevêtrement de bouts de murs, plusieurs sépultures et des monnaies datant de l'époque de Louis XIV.



VIDAL Philippe, Anthropologue exhume les sépultures  
Photo Gérard DUPONT